This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600031488U

MÉMOIRES

RELATIFS A LA

FAMILLE ROYALE DE FRANCE,

PENDANT LA RÉVOLUTION.

TOME II.

MÉMOIRES

RELATIFS A LA

FAMILLE ROYALE DE FRANCE,

PENDANT LA RÉVOLUTION.

TOME II.

On trouve à la même Librairie :

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par M. Charles Lacretelle, 8 vol. in-8. avec 16 gravures. Ouvrage complet.

HISTOIRE DE FRANCE PENDANT LE 18^{e} SIÈCLE, par M. Charles Lacretelle (de l'Académie française), 14 vol. in-8. Ouvrage complet.

HISTOIRE DES FRANÇAIS, par M. Simond de Sismondi, 24 vol. in-8.

Cet ouvrage paraît par livraison de 3 vol. Les trois premières livraisons, composées des tomes 1 à 9, sont publiées, les autres livraisons suivront exactement.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
rue de Vaugirard, n° 9.

MÉMOIRES

RELATIFS A LA

FAMILLE ROYALE DE FRANCE,

PENDANT LA RÉVOLUTION;

ACCOMPAGNÉS

D'ANECDOCTES INCONNUES ET AUTHENTIQUES SUR LES PRINCES CONTEMPORAINS ET AUTRES PERSONNAGES CÉLÈBRES DE CETTE ÉPOQUE.

Publiés pour la première fois

D'APRÈS LE JOURNAL, LES LETTRES ET LES ENTRETIENS

DE LA

PRINCESSE DE LAMBALLE,

PAR UNE DAME DE QUALITÉ

ATTACHÉE AU SERVICE CONFIDENTIEL DE CETTE INFORTUNÉE PRINCESSE.

TOME SECOND.

A PARIS,

TREUTTEL ET WÜRTZ, RUE DE BOURBON, N° 17;

STRASBOURG, MÊME MAISON DE COMMERCE.

1826.

237. e. 367.

sonnages. — Les troupes sont retirées de Paris et de Versailles. — Rappel de Necker. — Observation générale de l'éditeur sur l'influence de la famille Polignac, et sur les effets qui en résultèrent dans l'opinion publique à l'égard de la Reine.

« Le renvoi de M. Necker avait irrité le peuple au-delà de tout ce qu'on pourrait dire. Ce peuple voyait un affront pour lui-même dans la disgrâce de son favori. Les attroupemens, toujours plus hostiles, toujours plus audacieux, se succédaient avec une effrayante rapidité. Le duc d'Orléans continuait sourdement ses manœuvres destructives. Dans un de ces rassemblemens, son buste fut atteint d'un coup de sabre. La tête tomba séparée du corps. Un grand nombre de ces hommes perdus (car la superstition accompagne toujours l'ignorance) s'effrayèrent et virent, dans cet événement, un sinistre présage pour leur idole. Ses meilleurs amis, de leur côté, s'efforcèrent de lui faire envisager cette circonstance comme un avertissement salutaire. J'étais là quand le

duc de Penthièvre dit à son gendre, en présence de sa fille, que cet incident lui prédisait son propre sort et la ruine de sa famille, s'il persistait dans ses desseins. Le duc ne répondit rien et sortit.

« Le 14 juillet, et deux ou trois jours déjà auparavant, les attroupemens marchaient à un but déterminé. On délibéra de détruire la Bastille, et la Bastille fut détruite. Les vieux soldats de l'hôtel des Invalides donnèrent des armes. Cinquante mille francs avaient été distribués aux chefs provocateurs de ce mouvement.

« Le meurtre du marquis de Launay, commandant de la Bastille, celui de M. de Flesselles, la destruction du fort lui-même, en furent le résultat.

« La Reine fut profondément affligée de ces nouvelles. Elle me dit plusieurs fois que cet horrible événement avait sa source dans une intrigue infernale; mais sans jamais entrer avec moi dans les particularités de cette intrigue. Elle croyait fermement que les of-

ficiers et la citadelle auraient été sauvés, si l'on n'eût pas enfreint les ordres du Roi, relativement à la marche des troupes envoyées de Versailles et des environs de Paris. Elle blâmait la précipitation du marquis de Launay à faire hisser le pont-levis et à commander au peu de soldats qu'il avait avec lui, de faire feu sur le peuple. Puis elle ajouta : « Le marquis s'est exposé inconsidérément, puisqu'en cas d'échec il n'avait point de retraite, ce que tout commandant doit assurer d'abord, avant d'engager une action générale. » (1)

(1) On peut dire que la révolution française commença le jour de la prise de la Bastille. De ce moment, les troubles ne firent que s'accroître jusqu'à la mort des illustres victimes.

Je revenais précisément d'Angleterre, où j'étais allée remplir une mission, quand cette furieuse tempête menaçait non seulement la France, mais le continent tout entier. L'esprit de liberté, comme la vigne, produit les fruits les plus doux : qu'on en abuse, il devient comme elle un poison pernicieux. Cet enthousiasme irréfléchi se répandait alors en tous lieux,

« La mort du Dauphin, l'affreuse révolution du 14 juillet, les troubles relatifs à Necker, les insultes et les menaces faites au comte d'Artois lui-même, tout cela remplit le cœur de la Reine de la plus douloureuse affliction.

« Elle désirait beaucoup que des communications s'établissent entre le Gouvernement et les représentans du peuple. Elle s'efforçait même de démontrer au Roi l'utilité d'une démarche personnelle pour obtenir ce résultat.

---

et semblait se fortifier dans le sang et le meurtre. J'ai vu le peuple en délire, danser sur les débris de la Bastille, encore fumans du sang de de Launay; j'ai vu la tête de ce dernier portée dans les rues comme un trophée. Ce spectacle fit sur moi une impression si vive, que la princesse de Lamballe me demanda si j'avais connu le marquis, je répondis que non; mais que ces événemens me rappelaient la révolution anglaise, et que je craignais de voir se reproduire, en France, la catastrophe terrible qui avait suivi le meurtre de Buckingham et de Strafford. Quand la princesse fit part de mon observation au duc de Penthièvre, tous deux fondirent en larmes.

« Cédant aux instances réitérées de son épouse, le Roi se rendit le lendemain, avec ses frères, à l'Assemblée nationale, et fit part aux députés de sa résolution à faire exécuter toutes les mesures qu'ils prendraient dans l'intérêt général de ses sujets; et pour qu'on ne doutât point de la sincérité de ses paroles, il ajouta qu'il avait ordonné aux troupes de quitter Paris et Versailles.

« Sa Majesté s'était rendue, à pied, à l'assemblée; elle en revint de même, au milieu des cris de *vive le Roi!* Ce fut à cet enthousiasme des députés qui reconduisirent en foule le Roi jusqu'à son palais, que le comte d'Artois dut le bonheur d'échapper aux outrages d'un attroupement féroce.

« Le peuple remplissait toutes les avenues du palais. Mille voix demandaient à grands cris que le Roi, la Reine et le Dauphin se montrassent au balcon.

« Que Votre Majesté veuille bien envoyer à la duchesse de Polignac l'ordre de venir avec les enfans de France, dis-je alors à la Reine.

— « Non, non, pour rien au monde! s'écria-t-elle. Si elle paraissait devant cette populace en furie, elle serait assassinée et mes enfans aussi. Que *Madame* et le Dauphin viennent seuls. »

« En cette occasion, la Reine imita sa mère l'impératrice Marie-Thérèse. Elle prit le Dauphin dans ses bras, *Madame* par la main, comme avait fait l'Impératrice en présence des magnats de Hongrie; mais l'accueil fut très différent, et l'on n'entendit point le *Moriamur pro nostrâ Reginâ.* Ce n'est pas que Marie-Antoinette ait été mal reçue; mais le parti du duc d'Orléans exhalait sa rage en opposant aux cris de *vive le Roi! vive la Reine!* ceux de *vive la nation! vive d'Orléans!* et en vomissant contre la famille Polignac des injures, qui démontrèrent alors toute la prudence de la mesure ordonnée par la Reine.

« Pour ne point blesser l'amour-propre de la duchesse de Polignac, je me tins moi-même à certaine distance derrière la Reine.

Mais la populace m'appela également de ses cris, et, *malgré moi,* je fus obligée d'avancer, après en avoir reçu l'ordre de Leurs Majestés.

« Au moment où je parus sur le balcon, je reconnus un des agens du duc d'Orléans, que j'avais plusieurs fois remarqué dans la foule. Il m'adressa des gestes menaçans qui me firent trembler. Je dissimulai mon effroi, et saluai cette populace; mais craignant de laisser apercevoir ma faiblesse au misérable qui en était la cause, je rentrai à l'instant, et tombai aussitôt sans connaissance, dans les bras d'une des femmes de la Reine. Heureusement je ne m'évanouis qu'après avoir quitté le balcon. Autrement, le triomphe de mes ennemis eût été trop complet. (1)

« En revenant à moi, je me trouvai entourée de la famille royale qui me prodi-

(1) Grand Dieu! qui pouvait être ennemi de cet ange!

guait les plus tendres soins ; mais je ne pouvais surmonter mes alarmes. Il me semblait toujours voir l'image horrible du monstre qui m'avait menacée.

« Allons, allons, dit le Roi, qu'on se rassure. Je convoquerai pour demain un conseil général des ministres ; j'y appellerai des députés, et ces attroupemens cesseront bientôt. » (1)

« Arrivèrent alors le prince de Condé, le duc de Bourbon et d'autres personnes, qui supplièrent le Roi de ne point se séparer de l'armée ; mais, au contraire, de se placer à sa tête avec tous les princes du sang. C'était là, disaient-ils, le seul moyen qui restât à Sa Majesté de maintenir la tranquillité publique, et d'assurer son propre salut.

(1) Malheureux prince ! qu'il se trompait ! Avec quelle facilité l'on croit ce qu'on désire ! Les troubles horribles qui suivirent ont été assez souvent décrits pour qu'il ne soit pas nécessaire de remplir ici les lacunes du Journal. Le récit de ces événemens déplorables ne serait qu'une répétition inutile.

« La Reine partageait entièrement cette opinion, ajoutant que si l'armée s'éloignait, ce ne devait être qu'avec le Roi et la famille royale. Mais le Roi ne voulut rien arrêter sans l'avis de son conseil.

« Malgré l'indécision de Louis XVI, Marie-Antoinette s'occupa, le reste de la journée et pendant toute la nuit, des préparatifs du voyage qu'elle méditait; espérant toujours déterminer le Roi à suivre l'avis des princes, sans attendre le résultat de la délibération du lendemain. Cette mesure lui semblait tellement nécessaire, qu'elle se jeta aux pieds du Roi pour obtenir son aveu. Elle le supplia de quitter Versailles et de se mettre à la tête de l'armée, offrant de l'accompagner elle-même, à cheval, et sous l'uniforme d'un officier français. Le Roi ne répondit rien.

« La duchesse de Polignac, dans la plus grande agitation, vint trouver la Reine pour l'informer de ce qu'elle venait d'apprendre de M. de Chinon; c'est-à-dire qu'on avait méchamment répandu le bruit, parmi les

députés, que des mesures étaient prises pour faire sauter la salle de leurs assemblées, à la première réunion.

« La Reine ne fut pas moins surprise, et presque aussi troublée que la duchesse. Toutes les personnes présentes ne purent que réfléchir silencieusement à leurs cruelles infortunes, et restèrent quelque temps muettes, à la nouvelle de cette calomnie désastreuse. Assurément la Reine souffrait assez depuis long-temps, et n'avait pas besoin de ce nouveau coup.

« Elle m'envoya chercher; le comte de Fersan m'accompagna. Il venait précisément de m'apprendre ce que la duchesse de Polignac avait rapporté à la Reine, d'après M. de Chinon.

« Ce bruit n'était rien autre chose qu'un prétexte qu'on se ménageait pour de nouvelles émeutes.

« Au moment où la Reine reçut cette funeste communication, le Roi délibérait avec les ministres, sur la question de savoir s'il

se rendrait à Paris ou s'il rejoindrait l'armée avec la famille royale.

« Sa Majesté fut priée de se rendre chez la Reine. Là, on lui fit part de la circonstance qui causait tant d'alarmes à ses amis. Le Roi répondit avec calme : « Depuis plusieurs jours déjà, ce bruit a été semé parmi les députés; je l'ai su tout d'abord. Mais comme il était impossible à qui que ce fût d'ajouter foi un seul instant à cette absurdité, je n'ai pas voulu vous affliger en vous parlant de cette manœuvre impuissante, qui ne m'a inspiré à moi-même que le mépris qu'elle mérite. Quoi qu'il en soit, j'ai cru devoir hier, en présence de mes frères qui m'accompagnaient à l'Assemblée nationale, repousser une imputation contre laquelle mon caractère se révolte. D'après l'accueil fait à mes paroles, je me flatte que tout Français de bonne foi verra dans ma religion un obstacle insurmontable à des sentimens qui auraient le moindre rapport avec des actions de cette nature. »

« Le Roi embrassa la Reine, la pria de se tranquilliser, calma les craintes des deux dames, remercia les gentilshommes de l'intérêt qu'ils prenaient à sa cause, et retourna au conseil. En son absence, il avait été résolu que Sa Majesté devait se rendre à l'Hôtel-de-Ville, à Paris. On lui remit, en même temps, une liste de personnes que l'on supposait devoir être bien accueillies du peuple, dans le cas où Sa Majesté leur permettrait de l'accompagner.

« Cependant la Reine, espérant toujours pouvoir effectuer le départ qu'elle méditait, avait envoyé ses équipages à Rambouillet, où elle déclarait vouloir coucher. Mais tous ces mouvemens ne tendaient qu'à donner le change à ses pages et aux autres personnes de service, sur son véritable dessein. On savait effectivement que M. de Saint-Priest avait indiqué Rambouillet comme un sûr asile contre les émeutes populaires ; et la Reine, en laissant croire à une partie de sa suite qu'on devait s'arrêter en cette ville, et tout

préparer pour l'y recevoir, espérait assurer plus efficacement l'exécution de ses projets ultérieurs.

« Le conseil terminé, le Roi revint chez la Reine et lui dit : « Il est décidé....

— « Que nous rejoignons l'armée, sans doute ? s'écria la Reine.

— « Non », répondit le Roi. Sa Majesté avait l'air calme ; cependant les mots s'arrêtèrent sur ses lèvres, et il demeura quelques instans sans pouvoir continuer. Enfin, s'étant remis, il ajouta : « Il est décidé que je vais *à Paris!* »

« A ce mot de *Paris*, la Reine ne se contint plus ; elle se jeta, désespérée, dans les bras de ses amis : *Nous sommes perdus!* s'écria-t-elle en versant un torrent de larmes, *nous sommes perdus!* Mais ce n'était pas pour elle-même qu'elle craignait en ce moment ; elle ne voyait que le danger où le Roi allait s'exposer. Elle courut à lui, l'embrassa étroitement, et resta quelque temps suspendue à son cou.

« Hélas ! disait-elle, que vont devenir nos amis et nos fidèles serviteurs !

— « Je leur conseille, répondit le Roi, de quitter la France ; et le plus tôt sera le mieux. »

« Pendant ce temps, les enfans de France et beaucoup de personnes attachées au service du Roi, attendaient avec anxiété, dans les appartemens du palais, que la Reine leur donnât l'ordre de se mettre en route. Ils reçurent l'ordre contraire, et chacun se retira.

« C'était réellement une scène de tragédie. Le silence profond de l'assemblée n'était interrompu que par des gémissemens et des sanglots. Consternés du contre-ordre, nous demeurions tous immobiles et comme frappés de stupidité.

« La Reine seule se montra magnanime en cet affreux moment. Revenue de sa première émotion, elle adjura ses amis, par l'amour et la soumission qu'ils lui avaient toujours montrés à elle et à son époux, de

se préparer sans délai à remplir les ordres du Roi, et de se disposer pour une séparation si cruelle.

« La duchesse de Polignac, et moi-même, nous restâmes plusieurs heures dans un état de délire qui ressemblait à l'agonie.

« La Reine, apercevant les gardes-du-corps rangés en bataille en attendant le départ du Roi, courut vivement à la fenêtre, en ouvrit les deux battans, et allait adresser la parole à cette troupe fidèle, pour lui recommander son royal époux ; le comte de Fersan l'en empêcha.

« Pour Dieu, madame, s'écria-t-il, craignez de laisser soupçonner au peuple qu'il vous inspire la moindre défiance ! »

« Quand le Roi vint prendre congé de la Reine et de ses dévoués serviteurs, il ne put articuler que ce seul mot : Adieu ! Mais la Reine, le voyant accompagné du comte d'Estaing et de plusieurs autres personnes à qui leurs nouveaux principes avaient gagné la faveur du peuple, eut assez d'empire

sur elle-même pour ne pas répandre une seule larme devant eux.

« Néanmoins, à peine le Roi avait-il quitté l'appartement, que la Reine éprouva une attaque des plus violentes, dont nous eûmes beaucoup de peine à la faire revenir, le comte de Fersan, la princesse Élisabeth, et tous ceux qui étaient présens. Enfin elle reprit ses sens, se retira avec la princesse, la duchesse et moi, en attendant le retour du Roi, priant aussi le comte de Fersan d'accompagner Sa Majesté à l'Hôtel-de-Ville. En sortant, elle ne cessait de supplier le comte, dans le cas où le Roi serait retenu de force à Paris, de s'entendre avec tous les ministres étrangers, pour obtenir la liberté du monarque.

« Après le départ du Roi, Versailles ressemblait à une ville d'où les habitans se seraient enfuis pour échapper à la peste. Le palais était désert; tout le service était dispersé; pas une âme dans les rues; la terreur dominait. L'opinion générale était que le

Roi serait détenu à Paris. La grande route de Versailles à la capitale était encombrée d'une multitude immense et de toutes les classes. On eût dit qu'elle voulait voir une dernière fois son monarque.

« Conformément aux désirs de la Reine, le comte de Fersan partit sans délai. Il fut témoin des événemens de cette fatale journée, et à son retour, voulut bien m'en faire le récit.

« Il était arrivé à Paris, tout juste pour voir Sa Majesté prendre la cocarde nationale des mains de M. Bailly, et la placer à son chapeau. L'Hôtel-de-Ville avait aussitôt retenti des cris sans cesse répétés de *vive le Roi!* Louis XVI en était si touché, qu'il fut quelques instans sans pouvoir proférer un seul mot. « Moi-même, ajouta le comte, j'étais si ému en voyant l'effet que produisait sur Sa Majesté l'accueil empressé des Parisiens, en observant sur les traits du Roi cet attendrissement qu'un père éprouve après de longs chagrins domestiques, que je m'abandonnai tout entier, pour un moment, à la joie que

me causait cette réconciliation, parfaite en apparence, du souverain et de la nation. Mais, continua l'ambassadeur, ce tableau ne peut rien changer au langage artificieux du maire de Paris, M. Bailly, à qui j'aurais été tenté de payer le prix de son impudente malignité. Je remarquai, en effet, qu'il s'étudiait souvent, dans une harangue subtile, à humilier le monarque déjà trop affligé, en disant à la foule que le principe de la souveraineté résidait dans le peuple.

« Mais, poursuivit le comte, en réfléchissant à la position de Louis XVI, aux angoisses que devait ressentir sa famille pendant son absence, d'après la persuasion où était la Reine que les Parisiens ne permettraient point au Roi de revenir à Versailles, quelle fut notre joie en le voyant remonter sain et sauf dans sa voiture, et revenir auprès de ceux qui le pleuraient déjà comme perdu !

« Lorsque je quittai la Reine, le matin, Sa Majesté se trouvait, pour ainsi dire, dans

un état d'aberration mentale. Quand je la revis le soir, à côté du Roi, entourée de sa famille, de la princesse Élisabeth, et de vous-même, madame, dit l'aimable comte, elle me fit l'effet d'une personne qui viendrait de ressusciter. L'excès de son bonheur, dans ce premier moment, surpassait toute idée. »

« Le comte de Fersan avait raison de dire : *dans ce premier moment ;* car le bonheur de la Reine fut de courte durée. Son cœur devait saigner encore, après la joie passagère que lui causa cette espèce de *délivrance* du Roi. Dès-lors, en effet, elle avait vu son amie de prédilection, la duchesse de Polignac, pour la dernière fois. (1)

---

(1) Oui, la *dernière !* La princesse de Lamballe était loin de soupçonner ici tout ce qu'il y avait de prophétique dans ses paroles. A cette époque la duchesse vivait encore ; mais trois ans plus tard, environ, la Reine, la princesse de Lamballe, la duchesse de Polignac, avaient subi toutes trois une mort prématurée.

La mort de la duchesse offre un exemple d'amitié bien rare, les fictions des poètes exceptées. Assez

La Reine était à peine remise de l'agitation du matin, que la duchesse de Polignac, le duc, sa sœur, et toute la famille partit, sans que Marie-Antoinette pût embrasser son amie. Il était tard, minuit à peu près. Au même moment partirent le comte d'Artois, le prince de Condé et leurs familles, le prince de Hesse-Darmstadt, et tous ceux qu'auraient pu atteindre les soupçons du peuple.

« Marie-Antoinette pria le comte de Fersan de voir la duchesse de Polignac, en son nom.

— « Que le sort des rois est cruel! mon cher comte, s'écria Louis XVI, qui avait

---

heureuse pour s'être dérobée aux massacres qui désolaient la France, elle habitait le palais du prince Esterhazy, lorsqu'elle apprit le supplice de sa royale amie. Quoique préparée depuis long-temps à cette fatale nouvelle, par les événemens antérieurs, et surtout par l'assassinat de plusieurs membres de la famille royale, elle éprouva une si violente secousse, qu'elle poussa un seul cri, et mourut.

entendu la Reine. Il faut quitter nos plus fidèles serviteurs, et ne pas leur dire un dernier adieu, dans la crainte de compromettre leur existence et la nôtre !

— « Ah ! dit la Reine, ce sont aussi là mes craintes ; je tremble que nous ne soyons séparés de nos amis pour toujours. »

« Le comte de Fersan vit la duchesse au moment où elle allait partir. Pisani, ambassadeur vénitien, et le comte lui-même, l'aidèrent à se placer sur le siége du cocher : la duchesse était déguisée.

« Un incident qui dut blesser profondément l'amour-propre de la favorite déchue, ce fut la rencontre, chemin faisant, de son plus grand ennemi, M. Necker. Il revenait triomphant à Paris, rappelé par les cris de ce même peuple qui la forçait à fuir, elle et toute sa famille : Necker ! qui attribuait à l'influence de la duchesse, et le renversement de ses premières opérations, et son renvoi, et son exil momentané.

« Je pense, quant à moi, qu'il y avait

éflexion dans ce départ précipité des per-
nes qui approchaient le plus du trône.
t-il probable, si toute la famille royale
restée, que le Roi et la Reine eussent
soumis à cette surveillance despotique ?
confiance n'eût-elle pas provoqué la con-
nce ? Le peuple n'eût-il pas fini par se rap-
ocher de son Roi ?

« Quand le père sera-t-il entièrement ré-
ncilié avec ses enfans ? Dieu seul peut
dire. »

NOTE.

Je ne puis abandonner cette partie du
rnal de la princesse de Lamballe, sans
ésenter quelques observations sur l'inti-
ité de la Reine et de la duchesse de Po-
gnac, intimité dont le déplorable *dé-
ûment* est maintenant sous nos yeux.
n ne trouvera pas déplacé, je l'espère, que
m'étende un peu sur une circonstance qui
concevoir au peuple de si fausses idées
r le caractère de la Reine, et qui contribua

si puissamment à la révolution elle-même. Je ne ferai d'ailleurs que rendre compte, en substance, des opinions de son altesse, confirmées par mes propres remarques.

Cette liaison intime entre la Reine et la gouvernante des enfans de France peut être considérée comme le premier coup porté directement à la dignité royale. Il est un fait qu'on ne peut révoquer en doute, c'est que, malgré les mécontentemens partiels dont Marie-Antoinette pouvait être l'objet, la couronne se maintint dans tous ses priviléges, et que la démocratie ne songea nullement à les attaquer, jusqu'au moment où la Reine fit connaissance de la famille Polignac. Assurément l'esprit d'indépendance nationale avait fait de rapides progrès depuis le retour de l'armée d'Amérique. L'enthousiasme universel qui accueillit alors La Fayette, hâta sans doute, malgré les dangers qui pouvaient en résulter, le renversement brusque du pouvoir absolu; mais un gouvernement constitutionnel se serait établi

sur des bases solides, si les premières tentatives pour obtenir ce résultat n'eussent rencontré une opposition complète. Et cependant la Reine elle-même favorisait, sans le vouloir, un système dont elle ne voulait pas. Elle le favorisait, en donnant la première l'exemple des innovations, en dérogeant aux anciens usages de la cour, en nommant une famille de province, de noblesse toute nouvelle, aux emplois de ceux qui, en raison de leur haute et antique naissance, se considéraient comme le palladium exclusif du pouvoir absolu. De ce moment, les plus puissantes familles du royaume conçurent de l'indifférence pour le Roi, qui hésitait si peu lui-même à compromettre son autorité, en humiliant la vieille aristocratie, pour une famille qui ne comptait que deux quartiers de noblesse. Cette neutralité des anciens nobles, au moment où un parti dangereux forgeait ses foudres, affaiblit d'autant la défense du trône. En agissant de concert, ils auraient couvert la monarchie d'un bou-

clier qu'ils n'essayèrent même pas de lever, parce qu'ils étaient dégoûtés. Il est donc évident qu'il se forma, au sein même de la cour, une opposition funeste à l'autorité de la Reine, qui avait sacrifié la naissance au mérite. Des esprits intéressés, des censeurs aveugles ne virent pas que le tombeau qu'ils laissaient creuser pour leur royale maîtresse, devait les engloutir avec elle, et que chacun des coups portés à Sa Majesté ou à ses amis, ébranlait le trône dans ses fondemens.

Peut-être dira-t-on que Marie-Antoinette aurait dû soigneusement éviter toute démarche de nature à compromettre la monarchie; mais si l'on considère combien elle s'en rapportait à l'abbé de Vermond pour guider son inexpérience, l'abbé de Vermond, dont le silence lui fut souvent si funeste; alors, dis-je, on excusera sans peine les erreurs de Marie-Antoinette. Ceux-là seuls qui pouvaient prévenir les dangers, doivent porter le blâme résultant des effets

de leur impardonnable apathie; et la Reine, aux yeux de l'impartiale postérité, paraîtra bien moins coupable, en dépit des calomnies étudiées de ses ennemis. Disons, en faveur de l'abbé de Vermond, qu'il essaya quelquefois d'arrêter le mal; ce qu'il faut déplorer, c'est qu'il ne le tenta jamais que quand le mal avait poussé des racines trop profondes. Il aurait dû *prévenir* l'intimité extrême de sa royale élève et de la duchesse. Il connaissait assez le caractère de la Reine pour savoir que, cette intimité une fois contractée, Marie-Antoinette aurait craint de montrer peu de constance dans ses affections, en revenant sur une seule de ses démarches.

Le duc de Dorset et le comte de Fersan étaient peut-être les seules personnes, à cette époque, qui auraient pu hasarder de donner des conseils à Sa Majesté, sans craindre de voir leur langage mal interprété dans ses motifs. Ils fréquentaient l'un et l'autre le salon de la duchesse; ils estimaient le caractère personnel de cette dame et des mem-

bres de sa famille. Néanmoins, comme beaucoup d'autres amis de la Reine, ils étaient pleinement convaincus que la réunion de tous les individus jaloux et envieux de cette intimité; de la haute noblesse du royaume, qui ne voulait point qu'on la rabaissât au niveau d'une favorite nouvellement anoblie; de tous ceux enfin que la nomination de la duchesse avait exclus d'une charge à laquelle ils croyaient seuls pouvoir aspirer, composait une armée de mécontens, toujours prêts à frapper au cœur ceux qu'ils accusaient de leur longue humiliation.

Les croix et les rubans sont nécessaires dans un gouvernement monarchique, et surtout sous une monarchie absolue. Le souverain trouve souvent ainsi le moyen de payer ses dettes sans donner d'argent. Mais rien n'est plus nuisible au pouvoir souverain qu'une aristocratie trop nombreuse. La reine Élisabeth était si convaincue de cette vérité, qu'elle montra, sous ce rapport, plus de réserve qu'aucun autre souverain. Peut-

être dut-elle uniquement à cette sagesse de conduite la longue durée d'une autorité sans limite, et la mâle énergie de son gouvernement. Elle savait que la concentration est le premier principe de la force.

Le monarque qui crée une aristocratie nombreuse commet deux fautes capitales. D'abord il porte atteinte à sa propre dignité ; ensuite il écarte de lui l'affection de la masse du peuple. Tout seigneur a ses partisans, ce qui diminue d'autant l'influence directe de la couronne. Qu'étaient réellement les princes absolus eux-mêmes sous le régime féodal ? les esclaves de leurs barons ! Que sont-ils autre chose sous l'aristocratie ? La seule différence amenée par le temps, c'est qu'ils ont une armée sous leurs ordres ; mais cette armée n'est qu'une très faible portion de leurs sujets. A la vérité, l'aristocratie doit fidélité exclusive au souverain ; mais le souverain doit préférer la majorité de ses sujets à quelques individus, dont le seul mérite, quelquefois, est celui de

la naissance. D'un autre côté, l'aristocratie, quand elle n'a pas le moyen de soutenir son rang, devient la honte de l'institution. Elle en amoindrit l'importance, et met ses membres à la discrétion de leurs inférieurs. Au lieu de la considération dont ils devraient être entourés, ils n'obtiennent que le mépris de leurs propres domestiques, par suite des ressources de tout genre qu'ils sont obligés d'imaginer chaque jour, dans leur ménage, pour se maintenir en possession d'un vain titre. Ils tombent ainsi dans la dépendance de leurs fournisseurs, et bien au-dessous du niveau des riches négocians.

Cette condescendance mal entendue, je pourrais dire cet abaissement du pouvoir royal, fait partie des nombreuses causes de la révolution. Ce fut surtout, qu'on me passe l'expression, ces innombrables aristocrates plébéiens, qui, jaloux des priviléges de la haute noblesse, voulant l'humilier et partager ses prérogatives, sapèrent l'édifice dans ses fondemens, furent écrasés eux-mêmes

par sa chute, et engloutirent la monarchie sous les ruines de la nation.

Pour prouver les effets nuisibles d'un excès d'aristocratie besoigneuse, il suffira de rappeler les premiers actes de la révolution. On se convaincra qu'un très petit nombre d'anciens nobles, comparativement à celui des nobles de nouvelle création, prirent part aux attaques dirigées contre l'autorité royale. *Un* seul homme conserva quelque temps une sorte de popularité, achetée dans l'espérance d'une réforme; et cette réforme n'était autre chose qu'un changement de dynastie. Avant lui, son père avait fait d'inutiles efforts pour placer sa famille sur le trône; mais les vices et les débauches de la régence avaient poussé de trop profondes racines à la cour, pour que l'on craignît sérieusement un nouvel ordre de choses. En effet, les vices mêmes du gouvernement étaient une garantie de son existence. Tout s'enchaînait; la corruption était au plus haut degré dans chaque branche d'administra-

tion. Louis XVI parut ; la vertu sema quelques faibles germes au milieu des vices depuis long-temps établis. Cette vertu n'était point assez vigoureuse pour fructifier par elle-même. Son influence, néanmoins, agit en diminution des vices ; et, quand les deux élémens vinrent à se rencontrer, ce fut la chute de l'autorité royale. C'est ainsi que le fripon qui abjure, perd le caractère du fripon, sans acquérir celui de l'honnête homme. Il résulte de là que les demi-mesures sont les pires de toutes, et qu'elles contiennent les principes de leur propre ruine.

Essayer de réformer une cour, sans soumettre tous les courtisans à une réforme radicale, était donc une absurdité. La France peut en montrer la preuve écrite en caractères de sang.

CHAPITRE XIV.

Continuation du Journal. — Repentir de Barnave. — Il donne à la Reine une liste des jacobins qui avaient des émissaires par toute la France pour exciter une insurrection générale. — Les personnes attachées au service de la chapelle royale insultent Leurs Majestés, en y paraissant vêtues de l'uniforme national. — Necker propose à la Reine de renvoyer l'abbé de Vermond. — Consentement étrange de la Reine. — Les gardes du palais de Versailles désertent, et se réunissent à la garde nationale. — On conseille à Leurs Majestés de se retirer dans une place forte. — Sentimens qu'elles éprouvent quand Necker demande l'abolition de tous les priviléges. — Un courrier portant des dépêches du prince de Kaunitz est arrêté. — Dumouriez découvre à la Reine les plans secrets de la faction d'Orléans. — La Reine refuse absolument les services de Dumouriez. — Loyauté des officiers du régiment de Flandre. — Effet qu'elle produit sur l'Assemblée nationale. — Repas donné à ce régiment par les gardes-du-corps. — Déjeuner militaire public. — Projet d'éloigner le Roi, et de confiner la Reine dans une ville éloignée. — Famine factice, organisée par la malveillance pour faire soulever le peuple contre le Roi.

« Barnave déplorait les erreurs qu'un désir de briller lui avait fait commettre en beaucoup de démarches dont son impétuosité

ne lui avait pas laissé prévoir les conséquences. Il me supplia, les larmes aux yeux, de révéler cette triste vérité à la Reine. Il affirmait qu'il n'avait jamais eu qu'un sentiment; mais qu'il s'était trompé sur les moyens d'arriver à son but; ajoutant qu'il confiait à mon dévouement pour ma royale maîtresse, le soin de démontrer l'ardent désir qu'il nourrissait d'expier des fautes dont une expérience cruelle lui dévoilait maintenant l'évidence. Il me remit, pour Sa Majesté, une liste (1) des jacobins qui entretenaient des émissaires par toute la France, dans le but d'exciter, au même jour

(1) Peu d'heures après l'une de ses entrevues avec Barnave, la princesse de Lamballe me donna cette liste à copier, sans entrer dans aucun détail. La copie terminée, son altesse m'ordonna de porter l'original aux *Bénédictins anglais*, ajoutant que je trouverais, près du tombeau des *Suards*, un religieux occupé à dessiner l'image d'un saint. C'était à ce religieux que je devais remettre le papier. Je me rendis à l'église, trouvai le religieux, et lui donnai le papier.

et à la même heure, un soulèvement du genre des Vêpres Siciliennes (c'est-à-dire une insurrection générale pour égorger tous les nobles et brûler leurs châteaux, ce qui eut effectivement lieu sur plusieurs points de la France) (1), dont l'objet était de fournir aux représentans qui avaient opéré la dislocation complète des troupes de ligne, un prétexte pour armer la nation, et créer ainsi une faction nationale permanente.

« Déjà le peuple des faubourgs se promenait fièrement sous la livrée démocratique. Quelques individus même, qui remplissaient des fonctions à la cour, ne se firent point scrupule de s'en parer en présence du Monarque. Le Roi se plaignit; mais

(1) Cette horrible opération coûta six cent mille francs. Mirabeau fut le payeur général, le duc d'Orléans le banquier. Des milliers de misérables, répandus par toute la France, recevaient chaque jour de cinq francs à un louis, et au-delà, pour insulter et piller tous ceux qui ne faisaient point partie de la faction d'Orléans.

on lui répondit que la nation commandait.

« Dès le premier jour que Leurs Majestés se rendirent à la chapelle royale, après cet amalgame des troupes de ligne et de la garde nationale, toutes les personnes de service étaient accoutrées de l'uniforme démocratique. La Reine ressentit profondément un outrage fait à l'autorité du Roi par des individus employés au service divin. « J'aurais cru, dit-elle, qu'ils seraient les derniers à se mêler de politique. » Elle allait ordonner que tous ceux qui préféraient leur uniforme à leurs fonctions, fussent dispensés de leur service auprès du Roi ; mais, par mon avis et celui de Barnave, elle ne mit point à exécution cette menace dangereuse, réfléchissant que ceux qu'on pourrait nommer à leur place refuseraient peut-être, si on leur interdisait ce ridicule privilége, et exposeraient ainsi Leurs Majestés à une double mortification ; la Reine n'insista plus, et le sujet fut abandonné. Cependant, un soprano, italien, étant venu chanter un *Salve*

Regina en grenadier de la nouvelle faction, le Roi lui en témoigna son mécontentement. Le chanteur comprit ce que cela voulait dire, et ne reparut plus en uniforme dans la chapelle.

« Malgré l'enthousiasme populaire qui avait éclaté à son retour, Necker voyait avec chagrin qu'il ne possédait plus la confiance du Roi. Il vint me trouver, déclarant qu'il perdrait infailliblement toute son influence sur l'Assemblée nationale, si Leurs Majestés ne lui donnaient pas une marque publique de satisfaction. Il s'apercevait, disait-il, que ses conseils avaient moins de pouvoir sur l'esprit du Roi que ceux du favori de la Reine, l'abbé de Vermond. Il me priait d'assurer la Reine que Vermond était tout aussi odieux au peuple que la duchesse de Polignac l'avait jamais été; que l'on savait que Marie-Antoinette se laissait entièrement guider par l'abbé, et que l'intérêt personnel de Sa Majesté, le calme nécessaire à la marche des affaires publiques, le dé-

cidaient à supplier humblement la Reine d'éloigner Vermond de la cour, au moins pour quelque temps.

« Je restai pétrifiée en voyant un ministre oser tracer à la Reine de France, sa souveraine, la ligne de conduite qu'elle devait tenir à l'égard de ses serviteurs les plus intimes. Priver la Reine de toutes les personnes de son choix, d'un homme surtout qui ne l'avait point quittée depuis son enfance, et dont le départ devait lui être plus pénible dans l'état actuel des choses, voilà ce qui excitait mon indignation. C'était au point que, sans les circonstances au milieu desquelles la cour se trouvait alors placée, je n'aurais point eu la patience d'écouter Necker.

« Je ne répondis rien. Après un moment de silence, Necker ajouta : « Soyez persuadée, princesse, que je suis animé de l'amour du bien public.

— « J'espère aussi, répliquai-je, que vous prenez les intérêts de la monarchie?

— « Assurément, dit Necker; mais si Leurs Majestés persistent à écouter d'autres conseils que les miens, je ne réponds plus de rien. »

« J'assurai le ministre que je m'acquitterais de cette commission, d'ailleurs fort peu agréable.

« Sachant que la Reine n'aimait pas qu'on lui enseignât ce qu'elle devait faire relativement aux personnes de sa maison, et principalement à l'égard de l'abbé de Vermond; connaissant aussi l'éloignement de Marie-Antoinette pour le ministre qui s'arrogeait le droit de régler sa conduite, je me trouvais assez embarrassée pour remplir ma mission. Mais quelle fut ma surprise quand je trouvai la Reine préparée, et tout-à-fait indifférente à cette séparation !

« J'avais prévu, me dit la Reine, que Vermond deviendrait odieux aux hommes du jour, par cela seul qu'il m'a fidèlement servie, et qu'il est depuis long-temps attaché à mes intérêts. Vous pouvez dire à M. Necker que

l'abbé part ce soir même pour Vienne, d'après mon ordre. »

« Si la proposition de Necker m'avait étonnée, la réponse de la Reine m'étonna plus encore. Quelle leçon pour les favoris des rois! Cet homme, d'abord instituteur de Marie-Antoinette, son guide, pour ainsi dire depuis le berceau, son confident depuis quinze ou seize ans, cet homme était renvoyé sans apparence de regret.

« Je me persuadai, néanmoins, que la Reine avait quelque secret motif, très puissant, pour changer ainsi tout à coup de conduite envers l'abbé; car je l'ai vue constamment juste dans ses procédés, même à l'égard de ses ennemis. Je fus cependant bien aise que la réclamation du ministre ne l'eût pas autrement affectée. Je présume aussi, d'après le résultat, que je m'étais exagéré à moi-même l'influence de l'abbé sur l'esprit de sa royale élève; qu'il n'avait jamais eu le crédit qu'on lui attribuait; et que Marie-Antoinette ne le considérait que comme l'instru-

ment nécessaire de sa correspondance privée, dont il avait été spécialement chargé. (1)

« Un autre incident vint bientôt retirer Marie-Antoinette de cette froide indifférence. Le Roi lui annonça que les gardes françaises avaient déserté le palais, pendant la nuit, à l'instigation de La Fayette.

« Cette nouvelle fut, pour la Reine, l'éclair qui précède les éclats de la foudre. Tous les événemens qui suivirent justifièrent ses appréhensions, et l'autorité royale se vit démembrée pièce à pièce.

« Ainsi donc, s'écria Marie-Antoinette, ainsi donc, Votre Majesté aura consenti au voyage humiliant de Paris, et vous n'aurez point rempli votre but! Vous n'avez point reconquis la confiance de vos sujets! Perte affreuse que je déplore! Cette confiance est

(1) La vérité est que la Reine avait déjà pris congé de l'abbé, en présence du Roi, avant que la princesse fût instruite de ce qui se passait. Je veux dire que Leurs Majestés avaient affectueusement permis à l'abbé de leur faire ses adieux.

détruite; qui sait, hélas! quand elle sera rétablie! »

« En effet, les gardes françaises s'étaient déclarées en insurrection ouverte, dans les mois de juin et de juillet. Une seule compagnie de grenadiers, grâce aux soins du baron de Léval, son capitaine, était demeurée fidèle à ses couleurs. Séduits par le général La Fayette, ces grenadiers venaient de quitter leur poste pour rejoindre leurs camarades qui s'étaient enrôlés dans la garde nationale.

« La Reine ayant demandé à MM. de Bouillé et de Luxembourg quel était l'esprit des troupes sous leur commandement immédiat, M. de Bouillé répondit : « Madame, je serais très fâché d'être obligé d'entreprendre la moindre opération, à l'intérieur, avec des hommes dont on est parvenu à ébranler la fidélité; avec des hommes journellement payés par une faction qui aspire à détrôner le souverain légitime. Je ne répondrais d'aucun de ceux qui se sont

trouvés en contact avec ces troupes séditieuses qu'on appelle nationales, ou qui ont lu les déclamations incendiaires de l'Assemblée. Si Votre Majesté et le Roi veulent le bonheur de la nation, il faut, je le dis à regret, il faut que vous quittiez sur-le-champ le théâtre des troubles, afin de pouvoir traiter avec l'Assemblée nationale à termes égaux. A ce moyen, le Roi ne sera plus obligé de céder aux mouvemens d'une populace tyrannique. Mais il n'y parviendra qu'en se jetant dans une place forte, et je réponds, sur ma vie, que vous pouvez trouver cette place.

— « Oui, ajouta M. de Luxembourg, je crois que nous pouvons affirmer l'un et l'autre que, dans les circonstances présentes, peu de Français se montreront disposés à risquer un peu pour sauver le tout. » Ils s'accordèrent à déclarer qu'on ne pouvait espérer de sauver le Roi et la France, qu'en mettant à exécution l'avis qu'ils proposaient.

pays, jadis heureux. Je n'en ai pas besoin. Le souvenir de celle à qui je dois le jour est gravé dans mon cœur en traits ineffaçables. *Voilà* l'ordre que je porterai à jamais, et qu'aucune puissance ne saurait m'arracher. Ce qui me déchire l'âme, c'est que vous ayez sanctionné ces décrets sur le pur *ipse dixit* de M. Necker.

— « Je n'ai donné ma sanction, répondit le Roi, qu'à quelques uns de ces décrets, et pour tranquilliser les esprits de ceux qui doutaient de ma sincérité ; je l'ai refusée à d'autres décrets qui, dans l'intérêt de mon peuple, réclament un plus mûr examen, et ce sera l'objet d'une nouvelle délibération en conseil des ministres, où vous assisterez.

— « Ah ! s'écria la Reine, les larmes aux yeux, que ce peuple ne peut-il vous entendre !.... que ne peut-il, aussi-bien que moi, apprécier la bonté de votre cœur !.... Il vous supplierait, à genoux, de lui pardonner l'ingratitude dont il a payé votre tendresse paternelle. »

avec empressement, l'Assemblée nationale serait violemment dissoute, comme l'avait été le parlement sous Louis XV. Personne ne douta plus de l'assertion, quand on sut que le Roi avait ordonné au régiment de Flandre de venir à Versailles.

« L'Assemblée nationale n'en surveilla que plus étroitement les démarches du Roi. Elle ne cessa de demander au monarque l'abolition de tous les priviléges de la noblesse.

« Lorsque Louis XVI informa la Reine que Necker lui avait conseillé de sanctionner l'abolition de ces priviléges; que toutes les distinctions, excepté l'ordre du Saint-Esprit, pour lui-même et pour le Dauphin, avaient également été supprimées par l'Assemblée, y compris l'ordre de Marie-Thérèse, qu'elle ne devait plus porter : « Ce sont là, répondit-elle avec l'accent d'une extrême douleur, ce sont là des bagatelles, en tant qu'elles ne regardent que moi. Je ne sache pas avoir porté deux fois l'ordre de Marie-Thérèse, depuis mon arrivée en ce

une portion du pouvoir exécutif, puisque le monarque se prêtait sans difficulté à tout ce que l'Assemblée exigeait de lui. On n'avait rien laissé à Louis XVI, en effet, que la responsabilité, puisque les priviléges de grâce et justice n'étaient plus qu'un vain nom; puisque le Roi ne pouvait recourir à l'exception dangereuse du *veto*, sans exposer gravement sa cause et lui-même.

« Louis XVI était trop scrupuleux pour agir ouvertement contre sa conscience, alors même que la prudence lui en imposait momentanément la loi; et ce fut un malheur. Quand il consentait à certaines mesures, c'était avec répugnance, déclarant même quelquefois, plus ou moins expressément, qu'il le faisait contre sa propre conviction, et seulement par nécessité. Sa franchise même excita la défiance; le nombre de ses partisans diminua; la faction d'Orléans prit un accroissement énorme.

« Au milieu de toutes ces perplexités, un courrier autrichien, porteur de lettres

du prince de Kaunitz, fut arrêté. La Reine n'avait point provoqué ces dépêches. Elles contenaient un avis amical à Sa Majesté, de se soumettre aux circonstances. Par bonheur même, elles étaient conçues en termes favorables à la constitution ; mais la populace n'en demeura pas moins convaincue que Marie-Antoinette entretenait une correspondance avec Vienne; or, ni l'Autriche ni la Reine n'étaient réputées amies du peuple ni de la constitution. La Reine avait reçu des lettres ; la faction n'en voulait pas davantage.

« Les événemens approchaient peu à peu d'une catastrophe, lorsque le régiment de Flandre arriva. On avait déjà répandu le bruit que la cour se disposait à partir. « Allons à Versailles; séparons le Roi de ses perfides conseillers. » Tel était le cri général à Paris.

« Sur ces entrefaites, Dumouriez, qui d'abord avait pris parti pour le duc d'Orléans, s'en dégoûta entièrement. Instruit de

tous les plans de trahison qui se tramaient contre la famille royale, il se rendit à Versailles, déguisé, et obtint une audience de la Reine, en ma présence. Il informa Sa Majesté qu'une abominable insurrection était sur le point d'éclater dans les faubourgs ; donna les noms des chefs stipendiés du complot; prévint la Reine que le massacre de la famille royale était le but de la manœuvre ; que le duc d'Orléans devait ensuite être proclamé roi constitutionnel par Mirabeau, qui avait reçu d'avance une somme considérable, destinée à s'assurer l'appui du peuple ; que Mirabeau, pour récompense de ses services, devait être créé duc, premier ministre secrétaire d'État, et chargé de rédiger une constitution basée sur celle d'Angleterre. Il était encore convenu que d'Orléans se montrerait au milieu de la foule, et que la couronne lui serait décernée par acclamation.

« Dumouriez se jeta aux genoux de la Reine, et la supplia de voir, dans la révé-

lation volontaire qu'il faisait de ce complot infernal, la preuve de son repentir sincère. Il déclara qu'il venait s'offrir en sacrifice, pour sauver le Roi, la Reine et la famille royale, de l'affreux danger qui menaçait leur existence; pour les soustraire aux violences d'une troupe infâme de régicides. Il prit Dieu à témoin que son unique désir était d'expier ses erreurs, et de mourir en défendant la monarchie; qu'il n'ambitionnait d'autre récompense que le pardon de son Roi; qu'en prenant parti pour le duc d'Orléans, il n'avait eu d'autre vue que d'aider ce prince, dans l'intérêt du pays, à réformer les abus ministériels, et à consolider l'autorité du Roi par les lois salutaires de l'Assemblée nationale; mais qu'il avait abjuré la cause impie de ces prétendus réformateurs, aussitôt qu'il s'était aperçu que de bas motifs d'intérêt personnel déterminaient seuls leur conduite. Il supplia la Reine de ne point perdre de temps, mais de lui permettre de la sauver d'une mort

presque inévitable; qu'il était prêt à se jeter aux pieds du Roi pour implorer aussi son pardon, l'assurer de son profond repentir et de la résolution qu'il prenait de renoncer pour toujours au parti factieux du duc d'Orléans.

« Comme Marie-Antoinette ne recevait qu'en ma présence les personnes qui venaient offrir leurs services, je saisis l'avantage que me donnait cette occasion pour appuyer les raisons de Dumouriez. Tout ce que je pus dire, les argumens les plus forts que je pus tirer de la crise où nous nous trouvions furent inutiles auprès de Sa Majesté. Je n'obtins pas même qu'elle temporisât avec Dumouriez, comme elle l'avait fait avec beaucoup d'autres en pareilles circonstances. Elle fut sourde et inexorable; elle traita tout ce qu'il avait dit comme les transports d'une imagination exaltée, ajoutant qu'elle ne pouvait avoir confiance dans les traîtres. Dumouriez écoutait à genoux, et comme pétrifié, la réponse de la Reine. Ce mot de

traître le réveilla tout à coup. Alors, comme un homme dont l'esprit serait égaré, il saisit la robe de Sa Majesté, en s'écriant : « Laissez-vous persuader avant qu'il soit trop tard! Qu'un préjugé mal entendu contre moi ne vous fasse pas courir à votre perte, et sacrifier vos enfans! que ce préjugé, madame, ne triomphe pas de votre prudence et de votre raison! Le fatal moment approche; la catastrophe est prête d'éclater! » Puis, se tournant vers moi :

« O princesse! s'écria-t-il, soyez son ange gardien, comme vous avez été jusqu'ici sa seule amie, et usez de toute votre influence sur son esprit. Encore une fois, je prends Dieu à témoin de la sincérité de mes sentimens. Tout ce que j'ai dit est réel : c'est la dernière fois qu'il m'est donné de vous rendre un grand service, à vous, madame, et à mon Roi. L'Assemblée nationale va me placer dans l'impossibilité de le faire par la suite, à moins que je ne devienne traître à mon pays.

— « Levez-vous, monsieur, lui dit la Reine, et servez votre pays mieux que vous n'avez servi votre Roi.

— « Madame, j'obéis. »

« Comme il se disposait à quitter l'appartement, je suppliai encore Sa Majesté, les larmes aux yeux, de ne pas le laisser partir ainsi, mais de lui permettre d'espérer qu'après y avoir réfléchi, elle pourrait chercher à calmer le ressentiment du Roi. Ce fut en vain. Dumouriez sortit fort affligé (1). Après

(1) Je le vis à sa sortie de l'appartement; mais alors je ne le connaissais nullement. C'était un petit homme, mince. Il portait un grand chapeau rond, rabattu comme ceux des quakers. Une longue redingote descendait jusqu'à ses souliers. Il était ainsi vêtu, j'imagine, pour n'être point reconnu. Je le vis porter un mouchoir à ses yeux. Quelque temps après, je le rencontrai à Hambourg. Je suis persuadée qu'il n'abandonna les projets qu'il méditait en faveur de la cause royale, que par suite du mécontentement qu'il éprouva des refus de la Reine. Il correspondit néanmoins avec la princesse de Lamballe long-temps encore après l'entrevue dont il s'agit.

son départ, j'osai encore parler de son rappel.

« Madame, dis-je à la Reine, il a pris l'engagement de vous sauver!

— « Ma chère princesse, répondit la Reine, la bonté de votre cœur vous empêche de penser mal des autres. Cet homme ressemble à tous ceux de son espèce. Ce sont tous des traîtres. Ils ne veulent que nous séduire, pour nous envoyer plus tôt à une mort ignominieuse. Je ne cherche pas d'ailleurs à me sauver.

— « Mais il offre aussi de servir le Roi, Madame!

— « Je ne suis pas Henriette de France (1), reprit la Reine. Je ne m'abaisserai jamais à demander une pension aux meurtriers de mon époux. Je ne quitterai point le Roi, mon fils, ni ma patrie adoptive; je n'aurai point la honte de devoir mon existence aux misérables qui ont enlevé à la couronne

(1) Fille de Henri IV, épouse de Charles Ier.
(*Note du traducteur.*)

toute sa dignité, qui ont foulé aux pieds la plus ancienne monarchie d'Europe. Ils m'ensveliront avec le Roi sous les ruines du trône. Le salut qu'ils nous offrent m'est plus odieux que la mort qu'ils nous préparent. »

« Au moment où la Reine se trouvait dans cet état d'agitation, on me remit une note portant les noms des officiers du régiment de Flandre, qui demandaient l'honneur d'être présentés à Sa Majesté.

« La joie subite que lui causa l'arrivée de ce régiment, colora tout à coup le visage de Marie-Antoinette.

« Elle dit qu'elle allait se retirer, pour se remettre de son émotion, et qu'elle recevrait les officiers dans deux heures.

« La Reine leur donna audience dans son cabinet. Ce fut moi qui présentai ces messieurs. Ils dirent à Sa Majesté qu'ils avaient changé de payeur général, mais que leur dévouement au Roi et à la Reine était toujours le même, et qu'ils les défendraient au péril

de leurs jours. Ils placèrent alors une main sur la garde de leur épée, levèrent l'autre solennellement vers le ciel, et jurèrent que cette arme ne serait jamais tirée que pour le service du Roi et de la Reine, contre tous ennemis étrangers ou intérieurs.

« Cette loyauté rare fit sur nous l'effet d'un bel arc-en-ciel après l'orage; de cet arc-en-ciel qui nous apprend à ne pas craindre un second déluge. (1)

« La physionomie de Sa Majesté brilla tout à coup à travers les nuages dont elle paraissait depuis quelque temps accablée. C'était le soleil dispersant au loin les vapeurs menaçantes, et rendant l'espérance au pilote effrayé. Ses yeux exprimaient la joie secrète de son âme. Une dignité nouvelle se manifestait évidemment dans ses traits, en présence de ces généreux guerriers, lorsqu'elle les comparait à celui qu'elle venait tout à

(1) *Arcum meum ponam in nubibus..... et non erunt ultrà aquæ diluvii.* Genèse, ch. IX.

(*Note du traducteur.*)

l'heure d'éconduire. Elle adressa la parole à chacun d'eux, et avec une bonté dont ils furent tous également pénétrés.

« Elle leur dit qu'elle n'était plus cette Reine qui pouvait récompenser la valeur et la loyauté; mais qu'un brave militaire trouvait le prix de ses services dans sa fidélité même, qui formait l'auréole de son immortalité; qu'elle avait toujours été attachée à l'armée, et qu'elle aurait soin d'appeler l'attention du Roi sur chacun de ceux qui se distingueraient.

« Les cris bruyans et prolongés de *vive la Reine!* accueillirent les paroles de Sa Majesté. Elle remercia les officiers avec beaucoup d'affabilité; puis craignant de se compromettre, si elle prolongeait l'entrevue, prit congé d'eux et se retira. Je la suivis; mais elle me donna l'ordre de revenir sur mes pas, et de remercier encore les officiers en son nom.

« Ils partirent, en criant de nouveau : *Vive la Reine! vive la princesse! vive le Roi, le Dauphin, toute la famille royale!*

« En voyant les officiers se rendre au palais et en revenir avec ces démonstrations d'enthousiasme, l'Assemblée nationale prit l'alarme; la faction régicide hâta la catastrophe qu'elle méditait depuis si long-temps. Il n'y avait rien d'extraordinaire à ce que les officiers des régimens destinés à faire partie de la garnison d'une résidence royale fussent reçus par le Souverain, à leur arrivée; il était même tout naturel qu'il en fût ainsi; mais dans les temps de troubles, les moindres circonstances produisent les plus graves effets.

« Si l'Assemblée nationale tremblait déjà pour elle-même à l'arrivée du régiment de Flandre, si elle avait déjà pris secrètement des mesures pour détruire tout à coup l'autorité royale, dont elle préparait depuis si long-temps la ruine, on concevra sans peine quel dut être son effroi quand elle vit les gardes-du-corps traiter les officiers du régiment de Flandre, et la scène imprévue à laquelle ce dîner donna lieu.

« Le jour de ce fatal repas, je faisais observer à la Reine combien il était agréable de voir, dans ces jours de calamité, l'heureuse union de ces braves militaires.

« Oui sans doute, répondit le Roi, et le plaisir que j'en ressens serait doublé, s'il m'était permis à moi-même de traiter le régiment de Flandre comme le font les gardes-du-corps.

— « A Dieu ne plaise, s'écria la Reine, à Dieu ne plaise que vous réalisiez ce désir! L'Assemblée nationale ne vous le pardonnerait jamais. »

« Après dîner, la Reine envoya chercher le Dauphin par la marquise de Tourzel. Le jeune prince venu, Marie-Antoinette lui parla des braves officiers qu'elle avait vus à leur arrivée, de leur enthousiasme à la sortie du palais, du serment qu'ils avaient fait de mourir plutôt que de souffrir qu'on fît le moindre mal à son papa ou à sa maman; ajoutant qu'à cette heure même ils dînaient tous ensemble au théâtre.

« Au théâtre, maman! répliqua le jeune prince, je n'ai jamais entendu dire qu'on allait au théâtre pour dîner.

— « Tu as raison, mon cher enfant, reprit la Reine; il n'en est pas ordinairement ainsi; mais aujourd'hui les gardes-du-corps donnent un dîner à ce bon régiment de Flandre, et ce régiment de Flandre est si brave, que les gardes-du-corps ont choisi le plus bel endroit qu'ils ont pu trouver, afin de prouver à ces dignes militaires toute l'amitié qu'ils leur portent. Voilà pourquoi ils dînent à ce théâtre dont tu connais les jolies décorations.

— « Oh! maman, s'écria le Dauphin, idole de sa mère; oh! papa, s'écria-t-il encore en se tournant vers le Roi, que je serais content de les voir!

— « Satisfaisons cet enfant », dit aussitôt le Roi en quittant la table.

« La Reine prit le Dauphin par la main, et l'on s'achemina au théâtre. Tout cela fut l'affaire d'un moment. Rien n'avait été pré-

médité de la part du Roi ni de la Reine ; aucune invitation n'avait été faite par les officiers. Bien certainement j'eusse accompagné Marie-Antoinette, si elle m'en eût donné l'ordre ; mais je quittais la salle au moment où le Roi venait de se lever. Le jeune prince paraissait fort pressé d'aller à la fête ; on sortit sans délai, et quand je rentrai, tout le monde était parti. Assez mal portante alors, je restai où je me trouvais ; mais beaucoup de personnes de la suite avaient accompagné Leurs Majestés.

« La famille royale fut accueillie par les militaires avec les démonstrations du plus sincère enthousiasme. Enivrés du bonheur de voir Leurs Majestés parmi eux, animés aussi par le jus de la treille, ils s'abandonnèrent à tous les excès de la joie que la présence de la famille royale était si bien faite pour inspirer. L'air *O Richard! ô mon Roi!* fut chanté, ainsi que plusieurs autres airs analogues à la circonstance. On but à la santé du Roi, de la Reine et du Dauphin,

jusqu'à ce que les fumées du vin et l'énergie de ces nombreux *vivat* eussent réellement troublé l'esprit des convives.

« Lorsque la famille royale se retira, elle fut suivie de tous les militaires jusqu'aux portes du palais où ils se mirent à chanter, à danser, à s'embrasser les uns les autres, se livrant sans réserve à toute l'ardeur d'un dévouement sans limites. Le peuple, bien entendu, se réunit en foule autour du palais; plusieurs personnes furent renversées; on dit même qu'un ou deux hommes furent écrasés.

« Ces démonstrations d'amour remplissaient le cœur du Roi d'une joie pure; mais la Reine, en nous faisant, à la princesse Élisabeth et à moi, le récit de la fête, prévit les résultats funestes qu'elle devait produire, et déplora profondément cet enthousiasme même dont les officiers venaient de multiplier les éclatans témoignages.

« Un spectacle plus militaire fut bientôt donné; je veux parler du déjeuner public qui

eut lieu le 2 octobre. Quoiqu'aucun membre de la famille royale n'y parut, ce repas fut aussi funeste aux intérêts de Louis XVI que le premier. Les ennemis de la couronne publièrent dans tout Paris que le Roi et la Reine étaient parvenus, à force de manœuvres, à pervertir l'esprit des troupes, au point de les faire déclarer contre les mesures de l'Assemblée nationale. Que l'Assemblée, ou la politique, ait été le sujet de la conversation pendant ce déjeuner, ce n'est nullement probable; mais le bruit qu'on en sema fit autant de mal que le fait lui-même, s'il eût été vrai. Il n'en fallut pas davantage à la faction d'Orléans et Mirabeau; elle se mit en devoir d'atteindre le but qu'elle poursuivait depuis si long-temps, le renversement de la monarchie.

« Dès le lendemain, Duport, Lameth et Barnave firent informer la Reine, par leur agent confidentiel, que certains députés avaient définitivement arrêté le complot d'éloigner le Roi, et de confiner la Reine

dans un endroit reculé de la France, afin qu'elle ne pût employer davantage son crédit sur l'esprit de son époux, à traverser l'établissement projeté d'une constitution.(1)

« Mais d'autres députés plus influens, plus malicieux, avaient conçu un projet plus profond, et si abominable, que la Reine ne put y croire quand on le lui révéla. Elle ne tarda pas à être cruellement détrompée.

« Afin d'accélérer le dénoûment de ses manœuvres, la faction était parvenue à opérer une famine en faisant acheter et exporter tous les blés. Les mesures avaient été prises pour que le Roi et la Reine parussent seuls les accapareurs, pour qu'on en pût accuser

(1) On a généralement regardé ce dîner donné au régiment de Flandre comme la cause des massacres des 5 et 6 octobre. Il est évident qu'il n'en fut que le prétexte; et quoique l'audience accordée par la Reine aux officiers ait paru déterminer les grandes alarmes de l'Assemblée, le langage de Dumouriez prouve suffisamment que toutes les mesures étaient prises d'avance.

les prétendues prodigalités de Marie-Antoinette, ses largesses supposées en faveur de l'Autriche et de ses propres favoris. Telle fut l'adresse infernale des perfides, qu'ils revêtirent leurs infâmes agens de la livrée de la Reine, afin que la haine publique retombât tout entière sur l'infortunée Souveraine. A la tête des accapareurs était Luckner, violemment courroucé contre la Reine, par suite de certains refus qu'il venait d'éprouver, et qu'il attribuait à l'influence de Marie-Antoinette. Mirabeau n'était encore que sur le second plan du tableau, mais il prétendait en devenir un des principaux personnages, et soutenait l'opération de tous ses efforts. Pinet, autrefois l'agent secret du duc d'Orléans, déclara personnellement au duc de Penthièvre, que d'Orléans dirigeait l'accaparement. Cette communication, jointe à l'activité du comte de Fersan, sauvèrent la France, et Paris en particulier, d'une famine complète et mortelle. A l'instant même où, grâce à un infernal déguisement, on eût dit

que la Reine affamait le peuple pour se venger des entraves imposées à l'autorité royale, tout le monde savait, à la cour, que Marie-Antoinette et le Roi déploraient sincèrement les souffrances de leurs sujets, et employaient des sommes immenses au soulagement des pauvres, comme le faisaient aussi le duc de Penthièvre, la duchesse d'Orléans, le prince de Condé, le duc et la duchesse de Bourbon, et d'autres encore (1). Mais ces actes de bienfaisance avaient eu lieu sans ostentation, tandis que le coupable auteur de la disette s'arrogeait uniquement tous les honneurs du bienfait, et employait des milliers d'agens à publier sa munificence. Mirabeau, alors factotum du Palais-Royal, et son armée de démagogues, propagèrent activement cette opinion. J'ajoute que Mirabeau croyait réellement que les secours dis-

(1) La princesse de Lamballe aurait pu ajouter ici son nom. Je sais qu'elle fut très généreuse en cette occasion; mais elle le fut en secret.

tribués au peuple, l'étaient par le duc d'Orléans : il fut détrompé depuis.

« J'employai 220,000 livres à découvrir le nom des agens mis en œuvre pour exaspérer le peuple contre le trône, en accusant le Souverain d'être l'auteur de la disette (1). J'y parvins ; l'innocence de ma royale maîtresse et celle du Roi furent avérées ; mais le crime avait réussi, le mal était fait. Cependant l'effervescence populaire excitée par de si affreux moyens, n'était point parvenue au degré nécessaire pour l'exécution de l'horrible complot. Il fallut encore distribuer 200,000 livres dans les faubourgs de Paris, dont les femmes devinrent autant de furies.

« Je vais entrer dans le récit des événe-

(1) Que le duc d'Orléans eût ou non des motifs personnels de mécontentement contre sa belle-sœur la princesse de Lamballe, du moment où il se vit si complétement démasqué par elle, il chercha et saisit toutes les occasions de s'en venger.

mens objet de tant d'intrigues. Le but principal était d'éloigner la famille royale de Versailles.

« Mon cœur se brise à ces douloureux souvenirs. Comment se termineront nos malheurs ? C'est encore un mystère de l'avenir.

CHAPITRE XV.

Continuation du Journal. — Un attroupement de factieux, accompagné de la garde nationale, La Fayette en tête, se met en marche de Paris. — Les poissardes aux portes du palais de Versailles. — Tentative d'assassinat contre la Reine. — On voit d'Orléans encourageant les régicides. — La Fayette ne se présente point pour apaiser le tumulte, et devient l'objet de soupçons divers. — La Reine se montre aux fenêtres du palais avec ses enfans. — Son langage héroïque au Roi. — La famille royale part pour Paris, environnée de la populace. — Situation de la famille royale aux Tuileries. — Mirabeau, dégoûté du duc d'Orléans, abandonne son parti.—Le duc d'Orléans, saisi de crainte, passe en Angleterre. — L'Assemblée nationale envoie une députation prier le Roi et la Reine de se montrer au théâtre. — La Reine s'y refuse. — Conversation de Marie-Antoinette et du comte de Fersan à ce sujet. — La Reine et la duchesse de Luynes. — Abattement de Marie-Antoinette; elle cesse de paraître dans le monde.

« La Reine avait trouvé tant de motifs de sécurité dans l'enthousiasme du régiment de Flandre, qu'elle méprisait tous les rap-

ports venant de Paris. Elle n'avait donc pris aucune mesure contre des périls qu'elle croyait n'avoir point à redouter. Elle se trouvait au Petit-Trianon quand on l'informa que le torrent dévastateur approchait. Le Roi était à la chasse. Je présentai à la Reine le commandant des troupes de Versailles. Il affirma, devant Sa Majesté, qu'une troupe sanguinaire, trop forte peut-être pour que l'on pût lui résister, et qui en voulait surtout à sa personne royale, était en marche sous la conduite de La Fayette. Il supplia Sa Majesté de songer à son salut, et de mettre en sûreté ses objets les plus précieux, particulièrement sa correspondance avec les princes émigrés et les cours étrangères, si elle ne pouvait l'anéantir sur-le-champ.

« Quoique la Reine jugeât mieux de l'état réel des choses à cette sollicitation pressante du commandant, elle se persuada néanmoins que le danger n'était pas si grand qu'on le faisait, et que le rapport excédait de beau-

coup la vérité, comme il arrive ordinairement dans les circonstances de cette nature.

« Une lettre ambiguë, quoique plus modérée, du général La Fayette, vint ajouter aux craintes de la Reine. Le général informait qu'il s'avançait avec la garde nationale et une partie du peuple, qui désirait faire des représentations; mais il priait Sa Majesté de ne point concevoir d'alarmes, répondant, sur sa parole, qu'aucun désordre n'aurait lieu.

« On envoya aussitôt chercher le Roi sur les hauteurs de Meudon; la Reine elle-même partit sur-le-champ, avec moi, pour Versailles.

« La première impulsion fut donnée par quelques femmes (peut-être étaient-ce des hommes déguisés), devant les portes du palais de Versailles. Les gardes refusèrent l'entrée, conformément à un ordre donné par La Fayette. Les fureurs auxquelles se livra cet attroupement ne furent que le prélude de l'horrible tragédie qui suivit.

« Les rapports qui arrivaient de tous côtés

accroissaient à chaque moment l'inquiétude de la Reine. D'un autre côté, l'ordre donné par La Fayette de ne point laisser entrer ces femmes lui fit croire à un danger d'autant plus grand, que la lettre du général s'expliquait moins ouvertement à cet égard.

« La Reine envoya chercher La Fayette et M. de Saint-Priest, afin qu'ils préparassent des moyens de retraite à la famille royale, puisqu'on ne pouvait plus douter de l'arrivée prochaine de la populace parisienne. Tout fut donc disposé à cet effet.

« Conformément aux ordres de la Reine, La Fayette arrive à Versailles. Là, devant toute la cour, en présence de tous les ministres, il assura au Roi qu'il répondait de l'attroupement venant de Paris ; qu'il s'était mis à la tête du rassemblement pour prévenir les désordres, et conseilla maintenant de laisser entrer les femmes qui n'avaient d'autre but, disait-il, que de présenter un mémoire purement relatif à la rareté du pain.

« Souvenez-vous, monsieur, lui dit alors

Marie-Antoinette, que vous avez engagé votre honneur au salut du Roi.

— « J'espère aussi, madame, acquitter mes sermens. »

« Le général partit aussitôt de Versailles, pour retourner à son poste.

« Un certain nombre de femmes furent alors introduites. Elles se montrèrent tellement satisfaites de l'accueil du Roi, qu'elles réussirent, en apparence, à calmer l'agitation de leurs camarades. Les menaces et les remontrances se changèrent en cris de *vive le Roi!* Leurs Majestés cessèrent de craindre; et tous les préparatifs qu'on venait de faire pour le départ de la famille royale furent malheureusement contremandés.

« Mais les troupes qui s'étaient tenues jusque-là sous les armes, pour le maintien de l'ordre, furent assaillies à coups de fusil par la populace, en retournant à leur hôtel.

« Cette insulte faite aux gardes-du-corps détermina la Reine et la cour à reprendre leur première résolution de quitter Ver-

sailles sans délai. Il était trop tard. La municipalité s'y opposa, aussi-bien que la populace de la ville, violemment excitée contre la Reine par un misérable chanteur de l'Opéra. (1)

« Tout espoir de tranquillité s'évanouit : on n'entendit bientôt plus, de tous côtés, que d'affreux hurlemens. La fuite était devenue impossible. On mêla au nom de la Reine des épithètes tellement atroces, que je ne puis les répéter. Je frémis en réfléchissant à quel excès d'outrage se portèrent les *poissardes* de Paris, pour mieux exprimer leurs abominables projets contre la vie de ces souverains adorables !

« Le soir, de bonne heure, la Reine vint me trouver dans mon appartement; elle était accompagnée d'une de ses femmes, et paraissait fort agitée. Elle m'apportait tous ses bijoux, et une grande quantité de papiers qu'elle avait rassemblés aussitôt après son

(1) La Haise.

arrivée de Trianon, conformément à l'avis du commandant dont j'ai parlé. (1)

« La Reine, malgré les désordres de cette journée, les menaces continuelles dont elle était l'objet, les infâmes hurlemens dirigés contre elle, les décharges non interrompues d'armes à feu pendant la nuit; la Reine, dis-je, eut le courage de visiter la chambre à coucher de ses enfans, et de se retirer ensuite dans la sienne.

« Mais son repos fut bientôt cruellement

---

(1) Ni la Reine ni la princesse de Lamballe ne revirent le château de Versailles après cette fatale journée du 6 octobre. Une partie des papiers apportés par la Reine dans l'appartement de la princesse furent attachés par moi à deux de mes jupons. Le jupon de dessous reçut trois feuilles l'une sur l'autre, en dehors; le jupon de dessus, trois ou quatre feuilles, également l'une sur l'autre, en dedans. Je sortis avec cette espèce de robe de papier, qui ne me gênait nullement. La princesse m'ordonna de partir pour Lille; de retirer, quand je serais arrivée, les papiers de leur cachette, et de les remettre, avec quelques autres, à une personne qui reçut en outre la boîte dont

troublé. Un épouvantable cri se fait entendre à la porte de son appartement : *Sauvez la Reine! sauvez la Reine, ou elle est assassinée à l'instant!* Le fidèle gardien qui avait donné l'alarme ne put ajouter un mot de plus : il fut égorgé sur-le-champ. La Reine elle-même n'échappa au poignard meurtier, qu'en se sauvant, demi-nue, dans l'appartement du Roi, et sans autre vêtement que ce que ses femmes avaient pu jeter sur elle en courant. Un homme qui connaissait parfaitement l'intérieur du palais

---

il sera parlé dans la suite de ces Mémoires. Je ne devais rapporter aucune lettre, et revenir sans délai.

Comme je quittais l'appartement, Sa Majesté dit tout bas à la princesse quelque chose que je n'entendis point. Mais la princesse se retourna vivement de mon côté, m'embrassa sur le front, et me dit en italien : « *Cara mia Inglesina, per carità, guardatevi bene. Io non mi perdonerei giammai se v'arrivasse qualche disgrazia!* Ma chère petite Anglaise, de grâce, prenez bien garde à vous. Je ne me pardonnerais jamais s'il vous arrivait quelque malheur! — Ni moi », ajouta la Reine.

l'imprudence de son chef, si, par un excès de bonté mal entendue, le Roi n'eût défendu à ses gardes de résister aux assassins de ses braves défenseurs !

« Les cannibales, tout couverts du sang des fidèles gardes-du-corps, se mirent à crier : *La Reine ! la Reine !* Elle parut entre ses deux enfans, ces futurs orphelins, dont la présence était alors un bouclier pour la mère. Ce tableau de l'innocence et du courage frappa d'immobilité les cruels dont le bras était levé pour le meurtre.

« Une voix de tigre fit alors entendre ces mots : *Pas d'enfans !* On les emmena ; mais ils purent voir leur mère s'offrir seule en sacrifice, s'y offrir avec empressement, avec joie, dans l'espérance de sauver ces deux êtres innocens, tout à l'heure *orphelins* peut-être, mais qu'elle chérissait plus que sa vie ! La résignation de Marie-Antoinette, sa démarche noble, assurée, en face des sauvages animés à sa perte, imposèrent aux bêtes féroces, rugissant encore à l'as-

pect de la proie qu'ils espéraient dévorer.

« Mirabeau, qu'on ne pouvait méconnaître à sa tête énorme et à l'épaisseur de son corps, fut le premier, dit-on, à crier, au milieu de la populace : *A Paris !* Ses mirmidons répétèrent tous ensemble : *A Paris ! à Paris !* Mirabeau lui-même courut en hâte à l'Assemblée, pour s'opposer à toute mesure contraire qui aurait pu être proposée par le Roi. Le tumulte ne faisant que s'accroître, la Reine dit à son royal époux :

« O Sire ! n'ai-je donc pas hérité du courage de Marie-Thérèse ? Permettez-moi de me présenter à l'Assemblée nationale, avec mes enfans, comme l'Impératrice ma mère se présenta au sénat de Hongrie, mon frère Joseph dans ses bras, mon frère Léopold encore dans son sein. Charles VII de Bavière venait d'enlever à Marie-Thérèse toutes ses possessions d'Allemagne. Déjà elle avait écrit à la duchesse de Lorraine pour lui demander un asile, ne sachant où elle pourrait être délivrée du précieux far-

deau qu'elle portait. Mais moi, moi la femme du Roi de France, je verrai tous les miens égorgés dans leur lit, parce que nous n'aurons rien fait pour leur salut! »

« Le Roi, comme s'il eût été paralysé de tous ses membress se tenait silencieusement immobile. La princesse Élisabeth, se jetant alors aux pieds de la Reine, la supplia de consentir au voyage de Paris.

« J'irais à Paris! » s'écria Marie-Antoinette.

« Oui, madame, dit le Roi; il faut mettre fin à ces horreurs, et je vais parler au peuple. »

« Puis, sans attendre la réponse de la Reine, il ouvrit les fenêtres du balcon, et informa la populace qu'il allait partir avec sa famille.

« Cette déclaration subite parut changer tout à coup les dispositions du peuple, qui se mit à crier de toutes parts : *Vive le Roi! vive la nation!*

« C'en est fait, dit le Roi en rentrant, cette affaire sera bientôt finie.

— « Et avec elle, ajouta la Reine, finira la monarchie !

— « J'aime mieux perdre mon trône, madame, reprit le Roi, que de vous voir, comme vous l'êtes depuis plusieurs heures, exposée à être sacrifiée avec mes enfans !

— « En ne quittant point Versailles quand il le fallait, Sire, nous avons rendu ce résultat inévitable. Quoi que vous résolviez, mon devoir est de vous obéir. Quant à moi, je suis résignée à mon sort. Mais, continua-t-elle en pleurant amèrement, je ne puis m'empêcher de songer à votre humiliation et au danger qui menace nos enfans. »

« La famille royale partit sans avoir consulté les ministres ni l'Assemblée nationale, qui se mirent aussitôt en marche à la suite du Roi. (1)

« A peine arrivée à Paris, la Reine s'aper-

(1) Le Journal se tait sur ce cortége déplorable; mais il en existe tant de relations, que les lecteurs n'ont rien à désirer sous ce rapport. Pour éviter toute recherche néanmoins, je citerai deux

çut qu'elle n'avait apporté de linge ni pour elle ni pour ses enfans. Il fallut demander

---

passages, l'un de madame Campan, l'autre de Bertrand de Molleville.

« La voiture (du Roi) était précédée de deux têtes des gardes-du-corps assassinés, et portées au bout de deux piques. Elle était entourée de brigands qui regardaient la famille royale avec une curiosité brutale. Quelques gardes-du-corps à pied, désarmés, garantis par les anciennes gardes françaises, suivaient, quoique épuisés de fatigue. Pour comble d'infamie, après six ou sept heures qu'avait duré le trajet de Versailles à Paris, on conduisit Leurs Majestés à l'Hôtel-de-Ville, comme pour leur faire faire *amende honorable.* (*Mémoires de madame Campan.*)

« Le Roi ne partit de Versailles qu'à une heure. Les cent députés, dans leurs voitures, marchaient à la suite. Un détachement de brigands, portant en triomphe les têtes des deux gardes-du-corps, formait l'avant-garde, et était parti deux heures auparavant. Ces cannibales s'arrêtèrent un moment à Sèvres, et poussèrent la férocité jusqu'à forcer un malheureux perruquier à friser ces deux têtes sanglantes. Le gros de l'armée parisienne les suivait immédiatement. Avant le carrosse du Roi, marchaient les poissardes arrivées la veille de Paris, et toute cette armée de

à l'Assemblée nationale la permission d'envoyer chercher des vêtemens à Versailles.

---

femmes perdues, vil rebut de leur sexe, encore ivres de fureur et de vin. Plusieurs d'entre elles étaient à califourchon sur des canons, célébrant par les plus horribles chansons tous les forfaits qu'elles avaient commis ou vu commettre. D'autres, plus rapprochées de la voiture du Roi, chantaient des airs allégoriques, dont leurs gestes grossiers appliquaient à la Reine les allusions insultantes. Des chariots de blé et de farine, entrés à Versailles, formaient un convoi escorté par des grenadiers, et entouré de femmes et de *forts de la halle* armés de piques ou portant de longues branches de peuplier. Cette partie du cortége faisait, à quelque distance, l'effet le plus singulier : on eût cru voir une forêt ambulante, au travers de laquelle brillaient des fers de pique et des canons de fusil. Dans les transports de leur brutale joie, les femmes arrêtaient les passans et hurlaient à leurs oreilles en montrant le carrosse du Roi : « Courage, mes amis, nous ne manquerons plus de pain ; nous vous amenons le boulanger, la boulangère et le petit mitron. » Derrière la voiture de Sa Majesté étaient quelques uns de ses gardes fidèles, partie à pied, partie à cheval, la plupart sans chapeau, tous désarmés, épuisés de faim et de fatigue. Les dragons, le régiment de

« Quelle position pour un Roi et une Reine naguère souverains absolus !

« Je pris mon domicile, avec leurs Majestés, aux Tuileries, cet odieux château que je ne puis nommer sans frémir, où la rébellion nous réserve peut-être une mort prématurée!

« *Monsieur* et *Madame* se logèrent ailleurs. Bailly, maire de Paris, et La Fayette

---

Flandre, les cent-suisses et les gardes nationales précédaient, accompagnaient et suivaient la file des voitures.

« J'ai été témoin de ce spectacle déchirant; j'ai vu ce sinistre cortége. Au milieu de ce tumulte, de ces clameurs, de ces chansons interrompues par de fréquentes décharges de mousqueterie, que la main d'un monstre ou d'un maladroit pouvait rendre si funestes, je vis la Reine conserver la tranquillité d'âme la plus courageuse, un air de noblesse et de dignité inexprimables et mes yeux se remplirent de larmes d'admiration et de douleur. » (*Bertrand de Molleville*, t. II, p. 263-4.)

Avec cette procession finit la souveraineté de Louis XVI et de Marie-Antoinette !

se constituèrent les geoliers de la famille royale.

« En voyant les prédictions de Dumouriez si horriblement confirmées, la princesse Élisabeth et moi, nous ne pouvions que déplorer profondément le mépris de la Reine pour les révélations du général, et le refus qu'elle avait fait d'écouter son repentir. Mais la délicatesse nous ordonnait de gémir en silence ; et tout en pleurant sur ses malheurs présens, il nous fallait regretter qu'elle eût renoncé aux services d'un homme qui aurait pu la préserver de malheurs à venir.

« J'ai dit que le but de cette commotion populaire était, suivant la déclaration de Dumouriez, de placer le duc d'Orléans sur le trône, et que Mirabeau, l'un de ses principaux agens, devait entrer en partage de l'usurpation.

« Le traître manqua d'énergie au moment de la crise. On assurait l'avoir reconnu sous les habits d'un homme du peuple, excitant les assassins au meurtre de la Reine ; mais

quand l'heure de se montrer arriva, il fut impossible de le trouver. L'instant favorable pour l'exécution du crime était passé; la confiance du parti s'évanouit; Mirabeau lui-même se dégoûta. Bien loin d'offrir plus long-temps la couronne au duc d'Orléans, il l'abandonna sans retour, et se tourna contre lui; déclarant ouvertement qu'il ne voulait point servir des traîtres sans courage.

« Peu de temps après cet événement, la Reine me dit en pleurant, que le Roi, ne doutant plus de la participation du duc d'Orléans aux troubles de Versailles, venait de prendre des mesures contre ce prince, et qu'il l'avait exilé à Villers-Cotterets. La Reine ajouta que l'unique but du Roi avait été d'assurer le repos public, et de garantir ses jours à elle-même, que les conspirateurs semblaient menacer plus directement.

« O princesse! ajouta Marie-Antoinette en versant un torrent de larmes, l'amour du Roi pour son épouse, et son désir de ramener le calme dans la nation, ont causé notre perte.

Il fallait faire tomber la tête du duc d'Orléans, ou lui pardonner tous ses crimes (1). Pourquoi le Roi ne m'a-t-il pas consultée avant de faire une démarche de cette importance? J'ai aussi perdu une amie dans la duchesse, car, tout coupable que puisse être son mari, elle l'aime encore. »

« Je voulus persuader à la Reine que la duchesse d'Orléans était trop sage pour voir, dans la circonstance, des motifs d'éloignement contre Sa Majesté.

« Elle y en verra certainement, reprit Marie-Antoinette. Elle chérit ses enfans, et doit haïr ceux qui ont causé l'exil de son mari. Je sais qu'on me l'attribuera; depuis long-temps en butte à la haine du mari, je vais devenir l'objet du ressentiment de l'épouse. »

---

(1) La Reine avait raison. Le duc ne perdit point de vue ses projets pendant son séjour à Villers-Cotterets. Il ne cessa de manœuvrer sourdement contre l'autorité royale, encore bien qu'il se tînt dans une inaction apparente.

« Un jour que nous nous efforcions vainement, la princesse Élisabeth et moi, de calmer une violente agitation de la Reine, qui ne pouvait envisager sans frémir les derniers événemens, le sort actuel de la famille royale, et les périls qui l'attendaient encore, on annonça une députation de l'Assemblée nationale et de l'Hôtel-de-Ville, qui venait prier Sa Majesté d'honorer le théâtre de sa présence.

« M'est-il possible, ma chère princesse, s'écria-t-elle, de prendre part à aucun amusement public, quand je tremble encore au souvenir du sang répandu par ce peuple; le sang des fidèles défenseurs de nos jours! Je puis pardonner le crime, mais puis-je sitôt l'oublier? »

« Le comte de Fersan et l'ambassadeur autrichien entrèrent en ce moment. Ils voulaient connaître les intentions de la Reine relativement au spectacle, afin de tout disposer pour qu'elle y reçût bon accueil. Leurs instances furent inutiles. Elle remer-

cia la députation, mais lui représenta que le souvenir des derniers troubles agitait encore trop ses esprits pour qu'elle pût trouver, d'ici à quelque temps, du plaisir autre part qu'au sein de sa famille, et dans ses occupations domestiques.

« Les ambassadeurs d'Espagne et d'Angleterre vinrent aussi présenter leurs hommages à la Reine. Le but de leur visite était d'ailleurs le même. Comme ils entraient, le comte de Fersan s'écria en regardant autour de lui :

« Courage, madame, cet appartement contient autant de nations que de personnes. Anglais, Allemands, Espagnols, Italiens, Suédois et Français, tous sont également prêts à vous faire un rempart de leurs corps. (De ces six nations, ajouta-t-il en s'inclinant devant la princesse Élisabeth, la plus volage est sans contredit la nation française.) Mais Votre Majesté doit espérer que son peuple la chérira plus tendrement que jamais, maintenant qu'elle se trouve plus rapprochée de lui.

— « Que je vive assez pour voir se réaliser vos paroles, monsieur, mon bonheur sera complet.

— « Il faut avouer, messieurs, dit la princesse Élisabeth, que, jusqu'ici, la Reine a peu de motifs d'aimer les Français.

— « Où donc est notre ambassadeur, demandai-je, et celui de Naples?

— « J'ai eu le plaisir de les voir ce matin, répondit la Reine; je leur ai dit qu'une indisposition m'empêchait de me montrer en public. Ils viendront ce soir à notre jeu, dans votre appartement, où j'espère les revoir. Les seules réunions, continua la Reine en s'adressant à la princesse Élisabeth et aux ambassadeurs, les seules réunions où je paraîtrai dorénavant, seront celles de la princesse de Lamballe, ma surintendante. De cette manière, j'évite toute occasion de sortir du château, et, d'après ce qui est arrivé, je crois que c'est là le seul parti avoué par la prudence.

— « Allons, allons, madame, s'écrièrent

les ambassadeurs, écartez les sombres idées. Tout s'arrangera.

— « Je l'espère, répondit la Reine; mais jusqu'à ce que cet espoir soit réalisé, le mal qu'on m'a fait me rendra la vie un fardeau. »

« Comme un grand nombre d'autres femmes, la duchesse de Luynes s'était fortement prononcée en faveur du nouvel ordre de choses, et s'était exprimée avec beaucoup d'indiscrétion en présence de la Reine. Mais la duchesse revint à des opinions plus raisonnables quand elle se vit, aussi-bien que toute cette folle noblesse entichée de démocratie, sous le bras de fer du jacobinisme, rabaissée au niveau commun, dépouillée de toute prérogative, de toute distinction héréditaire.

« Elle vint un jour me trouver et me pria en pleurant, d'user de mes bons offices en sa faveur auprès de la Reine, qu'elle se repentait d'avoir tant offensée par des discours irréfléchis.

« S'il le faut, ajouta-t-elle, j'irai me jeter aux pieds de Sa Majesté pour implorer un pardon sans lequel je ne saurais vivre. Un de mes gens m'a ouvert les yeux, en me disant que la révolution pouvait bien réduire une duchesse à la mendicité, mais non pas élever une mendiante au rang de duchesse.

— « Il est malheureux, répondis-je, que quelques uns de ces fidèles serviteurs n'aient point été écoutés; ces mendians ne seraient pas aujourd'hui nos maîtres. Mais je puis vous assurer, duchesse, que la Reine vous a depuis long-temps pardonné. Voyez; Sa Majesté vient elle-même vous l'annoncer. »

« La duchesse se précipita aux genoux de la Reine, qui, avec son affabilité ordinaire, la pressa dans ses bras, et lui dit, les larmes aux yeux :

« Nous avons tous besoin de pardon; nous avons tous failli; nous sommes tous malheureux. Oublions le passé, réconcilions-nous, et ne péchons plus à l'avenir.

— « Dieu sait, répliqua la duchesse, com-

bien de fautes j'ai à expier, par suite des erreurs de ma jeunesse. Plus prudente aujourd'hui, et malheureuse, avec quelle amertume je déplore mes inconséquences passées! Mais, ajouta-t-elle, est-il bien vrai que Votre Majesté m'ait pardonné?

— « Comme il est vrai que j'espère le pardon pour moi-même, s'écria Marie-Antoinette. Dieu accueille toujours le repentir. s'humilier en sa présence, c'est déjà mériter sa bonté. Oubli et pardon, tel est le langage de notre divin Rédempteur. Je l'ai adopté à l'égard de mes ennemis; mes amis y ont plus de droit encore assurément. Venez, duchesse, je veux vous présenter au Roi et à la princesse Élisabeth. Ils seront charmés l'un et l'autre d'avoir retrouvé une brebis égarée; car nous voyons avec beaucoup de peine diminuer le troupeau qui nous environnait autrefois. »

« Ce témoignage de bonté toucha tellement la duchesse, qu'elle tomba sans mouvement aux pieds de la Reine. On eut même

assez de peine à la faire revenir de son évanouissement. (1)

« Du moment où la Reine fut établie à Paris, après son départ de Versailles, elle ne s'occupa plus que de l'éducation de ses enfans; sauf les apparitions qu'elle faisait à mes soirées, les seules qu'elle honorât de sa présence, conformément à la résolution qu'elle avait prise à cet égard. Afin de parvenir, autant que possible, à connaître les sentimens de certaines personnes, j'ouvris mon salon pour ainsi dire à tout le monde. La

(1) Depuis ce moment, la duchesse conserva pour cette Reine infortunée la plus tendre amitié. Ce que dit madame Campan de la douleur qu'éprouva la duchesse de Luynes en apprenant l'assassinat de Sa Majesté, prouve la sincérité de son repentir.

La princesse de Lamballe travailla toujours avec tant d'empressement à la tranquillité d'esprit et au bonheur de tous ceux qui réclamaient son intervention, qu'on l'appelait aussi souvent « la pacifique (*) » que la princesse.

(*) L'éditeur anglais fait ici allusion à ce passage de l'Écriture : *Beati pacifici, etc.* S. Matthieu, v. 9. (*Note du traducteur.*)

Reine, à ce moyen, acquit beaucoup de popularité, grâce à la douceur de ses manières et à son affabilité. J'espérais que Marie-Antoinette recouvrerait bientôt son ascendant sur tous les esprits; mais malgré mes efforts, elle ne put reprendre sa gaîté première. La révolution l'avait enveloppée comme d'un nuage de tristesse qu'il lui était impossible de dissiper. Quoique traitée avec le respect dû à son rang, elle n'était plus l'objet de ce tendre empressement dont elle s'était fait une si douce habitude, et auquel elle attachait tant de prix. Par suite de l'émigration de la haute noblesse, la société elle-même n'était plus ce qu'elle avait été. Madame Necker et madame de Staël assistaient régulièrement à mes soirées, mais la compagnie la plus agréable n'avait plus de charme pour Marie-Antoinette. Elle s'effrayait des grandes réunions. Voyait-elle plusieurs personnes rassemblées? elle était toute prête à craindre un complot contre le Roi.

« C'est une particularité que j'ai toujours remarquée, et que je remarque encore, dans la défiance de ma royale maîtresse, qu'elle ne craignit jamais pour elle-même, mais uniquement pour son époux.

« J'avais multiplié le nombre de mes invitations, dans la seule vue de relever les esprits abattus de la Reine. Ce fut précisément ce qui lui fit trouver mes soirées insupportables, attendu que la révolution devint bientôt le sujet exclusif de la conversation ; et la présence des fils du duc d'Orléans rendait souvent l'entretien des plus pénibles. J'aimais ma belle-sœur et mes neveux; cependant je ne pouvais voir ces derniers sans inquiétude. Ma royale maîtresse ne pouvait pas non plus se trouver à son aise devant eux, ni au milieu de ces rapports perpétuels qu'elle entendait, jusque dans mon salon, des dispositions que manifestait la masse du peuple, en faveur des principes anti-monarchiques.

« Je renonçai donc à mes soirées ; la Reine ne se montra plus nulle part. Elle céda dès-

lors à l'influence invincible de ces funestes présages qui l'assiégèrent toujours, depuis, sans relâche.

« J'avais observé que la Reine s'abandonnait souvent aux plus tristes pressentimens, long-temps avant que l'Assemblée eût osé parler de l'abdication du Roi. Les outrages prodigués journellement à l'autorité de son époux, désormais réduit à l'impossibilité de rien faire pour le bonheur de son peuple, lui étaient plus sensibles que les injures dont elle était personnellement l'objet; mais je ne saurais exprimer sa douleur, quand elle vit ses fidèles serviteurs souffrir à cause de l'attachement qu'ils lui conservaient dans son infortune.

« La princesse Élisabeth a toujours montré beaucoup d'empressement à nous rassurer. Aujourd'hui même, elle veut persuader à Marie-Antoinette que le ciel lui réserve des temps meilleurs; qu'il récompensera notre dévouement, et tiendra compte, à Sa Majesté, de ses souffrances. Le pieux langage de son altesse

ne manqua jamais de produire une vive impression sur nos esprits affligés; mais, à bien dire, chacune de nous s'efforce de verser un baume consolateur sur les souffrances des autres, et pas une, réellement, n'ose espérer pour elle-même ce que nous désirons toutes si ardemment, en particulier, pour chacune de nos malheureuses amies. Toutes nos illusions sont détruites. Plus d'espoir pour nous ici-bas, que dans la miséricorde du Sauveur! »

CHAPITRE XVI.

L'éditeur rapporte des anecdotes relatives à elle-même, et qui démontrent l'esprit du temps. — Clameurs dont elle est l'objet au théâtre, à cause des couleurs de son habillement. — Les sentinelles lui refusent l'entrée des Tuileries parce qu'elle ne porte point le ruban national. — Personnage déguisé que lui envoie la Reine pour s'assurer de sa fidélité.

Le lecteur ne sera peut-être pas fâché de se distraire un moment du Journal affligeant de la princesse de Lamballe, en écoutant le récit de quelques incidens risibles qui m'intéressent particulièrement. S'ils ne font point partie nécessaire de cette histoire, ils pourront au moins donner une idée des mœurs de l'époque.

Je revenais d'Angleterre, où j'avais été mettre à la poste des dépêches pour le prince de Condé. La mode alors, en Angleterre, était de porter une robe noire, un chapeau à l'espagnole, doublé de satin jaune, sur-

monté de trois plumes d'autruche formant l'aigrette du prince de Galles, et portant son inscription : *Ich dien* (1), c'est-à-dire, je sers. Je rapportai aussi une pelisse de satin blanc, garnie de fourrure blanche.

Ainsi vêtue, je me rendis à l'Opéra. A peine étais-je assise dans ma loge, que j'entends crier de toutes parts : *A bas les couleurs de l'Empereur! à bas!*

Attentive en ce moment à ce qu'une personne de la loge me disait, accoutumée d'ailleurs à voir des troubles de ce genre dans le parterre, je ne fis aucune attention à celui-là, ne me doutant nullement que mon malheureux chapeau, mes plumes et ma pelisse fussent la cause du désordre, jusqu'à ce qu'un officier de la garde nationale, frappant à la porte de la loge, vint me prier fort poliment de quitter ma parure ou le spectacle.

Je ne hais rien tant que de paraître vou-

(1) L'aigrette et la devise remontent, je crois, au temps d'Édouard, le prince noir.

loir me distinguer et attirer l'attention sur moi par mes habits. Me voyant donc ainsi involontairement la cause du désordre, je ne pus réprimer le premier mouvement de mon indignation ; j'ôtai brusquement ma pelisse et mon chapeau, et les jetai dans le parterre, à la tête des perturbateurs.

La salle retentit aussitôt d'applaudissemens. Les odieux objets furent soigneusement pliés et remis à l'officier de garde, qui me les apporta au moment où je sortais de ma loge, après la pièce, et m'offrit de m'aider à les remettre. Je refusai cavalièrement, et remontai en voiture sans pelisse ni chapeau.

Une grande partie des spectateurs se trouvaient réunis en cet endroit, et m'applaudirent de nouveau en me voyant refuser les couleurs objet de leurs insultes; mais ils insistèrent pour que l'officier les plaçât dans la voiture, qui partit au milieu des plus vives acclamations.

Un autre jour, comme j'allais entrer aux Tuileries (où j'avais coutume de me prome-

ner en descendant de cheval), les sentinelles croisèrent leurs baïonnettes et me défendirent de passer outre. Je demandai pourquoi. On me répondit que personne ne pouvait entrer sans le ruban national.

Depuis qu'on avait commencé à porter ce ruban, je n'avais jamais manqué d'en avoir un sur moi; mais je le plaçais sous mon vêtement. Ce jour-là, particulièrement, ma provision était extraordinaire. J'étrennais un habit d'amazone dont la robe était extrêmement longue et pesante, et pour qu'elle ne tombât point sur mes pieds, je l'avais relevée et attachée autour de ma taille, au moyen d'un immense bout de ruban acheté tout exprès à cet effet.

Cependant je voulais punir les factionnaires de leur impertinence. Mon cavalier, qui était pâle comme la mort, et qui savait que j'avais du ruban, me pinçait le bras, et me disait à l'oreille: « Montrez-le, montrez-le; de grâce, madame, montrez-le! on va vous mettre en prison! montrez-le, mon-

trez-le! » Mais je fis en sorte d'amuser les sentinelles, jusqu'à ce qu'un attroupement considérable se fût réuni autour de nous : alors j'étalai mes couleurs.

Les soldats furent, en conséquence, glorieusement sifflés; peut-être même auraient-ils été maltraités par la foule, et punis par l'officier, si je n'eusse intercédé pour eux; et me voici saluée dans toutes les avenues du jardin, comme *la brave Anglaise.* Quoi qu'il en soit, mon cavalier me déclara qu'il ne sortirait plus avec moi, à moins que je ne portasse le ruban en évidence sur mon chapeau; ce que je ne fis jamais et ne voulus jamais faire.

A cette époque, la Reine occupait ses loisirs par de petits travaux d'aiguille. Sachant que, d'après certains arrangemens, je me trouvais tous les jours dans un endroit convenu des Tuileries, Sa Majesté entendant crier : *la brave Anglaise!* fit appeler aussitôt la princesse de Lamballe, pour savoir si elle ne m'avait pas chargée de quel-

que message. Sur la réponse négative de la princesse, un page reçut l'ordre d'aller s'assurer de ce que voulait dire ce cri. Tel était l'état d'alarmes continuelles où vivait la famille royale, qu'on appréhenda que je ne me fusse engagée dans quelque mauvaise affaire. Mais j'avais quitté les Tuileries avant l'arrivée du page, et j'étais déjà chez la princesse de Lamballe à qui je racontais l'aventure. La princesse en fit part à Sa Majesté, qui répondit avec bonté : « Je suis fort aise qu'elle s'en soit aussi bien tirée ; mais dites-lui d'être plus prudente à l'avenir. Un mépris indiscret peut tourner à l'avantage de la plus mauvaise cause, au lieu de contribuer à l'affaiblir. Il est inutile de provoquer ainsi les soupçons du peuple, et nous n'avons rien à y gagner. »

Je fus, en conséquence, sévèrement réprimandée par la princesse, pour mon espiéglerie, encore bien qu'elle s'en amusât pardessus tout, et qu'elle en rît depuis de bien bon cœur.

Quelques jours après l'aventure du ruban à l'entrée des Tuileries, et des couleurs autrichiennes au théâtre, la princesse me dit qu'une personne qui ne me connaissait pas, et employée à la correspondance particulière du palais, s'était trouvée à l'Opéra, le même jour de l'incident dont elle avait raconté tous les détails au Roi.

La Reine, la princesse Élisabeth et la princesse de Lamballe, qui étaient présentes, se mirent à rire. Les deux dernières savaient déjà l'histoire par moi-même, qui en étais l'héroïne; mais la princesse Élisabeth ajouta :

« Pauvre femme! quelle a dû être sa frayeur en se voyant forcée de se dépouiller de ses vêtemens en plein théâtre!

— « Pas la moindre, dit le Roi; une jeune femme qui saura repousser un outrage de cette nature avec la même fermeté, imposera toujours à ces êtres dégradés, qui auront cru pouvoir l'insulter sans danger. Je parierais qu'elle n'est pas Française.

— « Oh non ! Sire ; elle est Anglaise, répondit la princesse de Lamballe.

— « J'en suis charmé, reprit le Roi. A son retour en Angleterre, elle pourra donner une bonne leçon à certains de ses compatriotes qui voient avec tant de plaisir ce qu'ils appellent la régénération du peuple français ; peuple réputé jadis le plus poli d'Europe, aujourd'hui le plus incivil, et Dieu veuille que je ne puisse jamais dire le plus cruel ! Insulter de gaîté de cœur un individu de l'un ou de l'autre sexe, c'est déjà manquer à la loi ; mais insulter une femme étrangère, c'est violer tous les droits de l'hospitalité ; c'est un abus de pouvoir qui ne se commit jamais sous ce gouvernement, objet aujourd'hui de tant d'outrages, grâce aux ennemis de l'ordre et de l'autorité légitime. Quoique les monarques français aient toujours exercé un pouvoir absolu, je n'ai jamais gouverné despotiquement ; j'ai toujours consulté mes conseillers et mes ministres. S'ils se sont trompés, ma conscience n'en est

pas moins pure. Je souhaite que l'Assemblée nationale puisse gouverner avec autant de réserve, de justice et d'équité que je l'ai fait. Mais elle en a donné une malheureuse preuve en abattant un édifice avant d'avoir posé solidement les fondations d'un autre. Je suis enchanté que ses agens, qui se disent les protecteurs de l'ordre public, dont ils ont arrêté le cours, aient reçu de cette courageuse Anglaise une petite leçon de savoir-vivre. Insensés, qui s'occupent de bagatelles, et négligent entièrement ce qui tient à l'existence même de l'État! »

Il est presque inutile de dire qu'à l'époque funeste dont je parle, la famille royale se défiait tellement de toutes les personnes qui approchaient d'elle (défiance aussi nécessaire que fondée), que nul individu n'était chargé d'une mission, même insignifiante, sans qu'on se fût assuré, à plusieurs reprises, de sa fidélité. J'étais moi-même soumise à cette épreuve, long-temps avant de savoir qu'elle fût en pratique.

J'avais déjà été chargée plusieurs fois de faire passer la correspondance privée, et je ne devins l'objet d'un examen plus sévère que quand on voulut ensuite me confier de secrètes missions d'une plus haute importance. Avant même que je fisse différens voyages à l'étranger, il fallait beaucoup d'art pour tromper les yeux scrutateurs des habitués du cercle royal. Mon activité ne pouvait devenir profitable qu'autant que mes liaisons avec la cour seraient tenues secrètes, et c'est ce qui eut lieu pendant long-temps. Beaucoup de stratagèmes furent imaginés pour dérouter les argus de la police. A cette fin, et dès les premiers troubles de la révolution, je n'entrai jamais au palais que sur un signal convenu, que j'attendis souvent plusieurs heures, dans le jardin de Versailles d'abord et ensuite dans le jardin des Tuileries.

Pour ne pas être remarquée dans ces momens, j'ouvrais ordinairement un livre, m'asseyant, pour lire, tantôt dans un endroit,

tantôt dans un autre ; mais mon domestique et ma femme de chambre étaient toujours à portée de voix, quoique placés de manière à n'être point aperçus.

Un jour, une personne qui n'était pas précisément masquée, mais assez déguisée néanmoins pour qu'il me fût impossible de la reconnaître, vint se placer derrière mon siége, et me dit qu'elle désirait me parler. Je me retournai, et lui demandai de quoi il s'agissait.

« C'est aller rondement en affaire », répondit l'inconnu. « Veuillez faire un tour avec moi, et je vais vous le dire. »

Pour ne point éveiller les soupçons, je gagnai une allée moins fréquentée du jardin, après avoir fait un signe à mon domestique, qui me suivit sans être vu de l'étranger.

« Je suis chargé, me dit mon mystérieux compagnon, de vous faire un très beau présent, si vous voulez me dire ce que vous attendez. »

Je me mis à rire, et lui dis en me disposant à m'éloigner : « Est-ce là tout ce dont il s'agit ?

— « Non », répondit-il.

« Gardez-le donc pour vous ; je n'attends ici qui que ce soit ni quoi que ce soit. Je lis, voilà tout ; et je passe le temps le plus agréablement que je puis.

— « Êtes-vous poëte ?

— « Non.

— « A peine êtes-vous femme, à en juger par le laconisme de votre langage.

— « C'est possible.

— « Mais moi, j'ai une communication importante à vous faire.

— « Je ne puis vous entendre.

— « Écoutez-moi.

— « Vous me prenez pour une autre, monsieur.

— « Assurément, vous ne serez pas assez déraisonnable pour refuser d'entendre ce que j'ai à vous dire.

— « Je suis étrangère en ce pays, monsieur,

et ne puis rien avoir à démêler avec une personne que je ne connais pas.

—« Je vois ce que c'est ; vous avez querellé votre amant, et vous êtes de mauvaise humeur.

— « Peut-être bien. Oui vraiment, je crois que vous avez deviné juste.

— « C'est notre sort à tous tant que nous sommes. Il nous arrive de temps en temps de fâcheuses affaires. Mais vous aurez bientôt arrangé celle-là. Maintenant, veuillez prêter attention à mes offres. »

L'impatience me prit ; j'appelai mon domestique.

« Madame, continua l'étranger, je suis homme d'honneur, et n'ai point l'intention de vous offenser ; mais je vous assure que vous êtes mal inspirée. J'en sais sur vous plus que vous ne pensez.

— « Vraiment !

— « Oui, madame, vous attendez ici un auguste personnage. »

A ce dernier mot, j'essayai de rire, mais je tremblai intérieurement.

« Croyez-moi, ajouta-t-il, ne vous embarquez pas trop dans ces sortes d'affaires.

— « Je répète, monsieur, que vous me prenez pour une autre; et je ne veux pas écouter davantage un homme qui doit être fou, s'il n'est pas un officieux émissaire. »

Ici, l'étranger me fit un salut, et me quitta. Mais je pus remarquer que mes réponses ne lui avaient pas déplu. Malgré tout, j'étais fort agitée moi-même, et désirais beaucoup voir son altesse pour lui raconter cette singulière aventure.

Je la vis quelques heures après. La princesse approuva tout-à-fait ma conduite. Une seule chose l'étonnait, me dit-elle, c'était que l'étranger eût soupçonné que j'attendais une personne de haut rang; et elle me répéta trois ou quatre fois : « Je suis fort aise que vous ne vous soyez point compromise par vos réponses. Quelle espèce d'homme était-ce?

— « En apparence très distingué, au-

dessus de la taille moyenne, et assez bien de figure, autant que j'ai pu en juger.

— « Était-ce un Français ?

— « Non. Il parlait bon français et bon anglais ; mais il avait l'accent irlandais.

— « Je le connais, s'écria la princesse : c'est Dillon. Cela vient de certains scrupules qui se sont élevés entre la Reine, Dillon et moi, relativement à une mission confidentielle dont on désire vous charger. Oh venez ! venez ! continua son altesse en m'accablant de caresses. Combien je suis charmée, enchantée, que la Reine soit convaincue de l'exactitude du rapport que je lui ai fait sur votre compte. Ne répétez pas ce que je vais vous dire ; mais Dillon a été envoyé par la Reine pour voir si vous ne commettriez pas quelque imprudence, si vous sauriez éviter le piége qu'on vous tendait, et s'assurer par là qu'elle peut se fier entièrement à vous.

— « Quoi ! répliquai-je, douter de ma fidélité !

— « Oh! ma chère, il faut excuser la Reine. Les temps sont critiques. Cette preuve de fermeté vous donne droit à plus de reconnaissance et d'estime. Reconnaîtriez-vous l'étranger, si vous le voyiez une seconde fois?

— « Oui sans doute, pourvu qu'il portât le même déguisement.

— « Voilà le point le plus difficile. En attendant, trouvez-vous demain en voiture, à la porte de sa sœur, la marquise de Desmond, chez qui je lui ferai dire de me rejoindre à quatre heures. Il fait ordinairement ses visites du matin à cheval, et vous pourrez le voir facilement. »

J'aurais voulu pouvoir dormir jusqu'au lendemain, tant j'étais impatiente de voir arriver ces quatre heures.

Je quittai la princesse. La pluie tombait à verse, au moment où je traversais l'espace entre le Carrousel et la place Vendôme. Sur cette dernière place je vis passer à côté de moi, à cheval, un homme vêtu d'un manteau militaire, tout pareil à celui de mon

étranger. Mais ma voiture allait si rapidement, que je restai indécise sur l'identité de la personne.

Le lendemain, je me trouvai au rendez-vous indiqué; je vis un homme descendre de cheval : à la taille de ce cavalier, j'aurais presque juré que c'était mon mystérieux interrogateur.

Cependant je n'avais point encore de certitude complète. J'épiai la sortie de la princesse, et suivis sa voiture aux Champs-Élysées, où je lui fis part de mes soupçons.

« Allons, me dit-elle, il n'y faut plus penser. Gardez-vous bien aussi d'en parler à Dillon, si par hasard vous veniez à le rencontrer. »

Je répondis à son altesse que je me conformerais à ses ordres.

Une conscience coupable n'a pas besoin qu'on l'accuse. Quelques jours après, je me promenais à cheval au bois de Boulogne; je rencontrai lord Édouard Fitzgerald, qui s'avança pour me parler. Dillon vint à passer;

il s'arrêta en reconnaissant lord Édouard, ôta son chapeau, et m'adressant la parole: « Voici un beau temps, madame, pour se promener à cheval! » Puis, me regardant en face, il ajouta : « Madame, je vous demande pardon, je vous prenais pour une dame qui accompagne souvent lord Édouard. »

Je répondis qu'il n'y avait point de mal à cela ; mais aussitôt qu'il eut parlé, je reconnus parfaitement en lui mon étranger.

Lorsque je fus bien au fait des caractères de convention employés dans la correspondance secrète, on m'envoya en Italie. La Reine dit alors à la princesse de Lamballe, qu'elle savait qu'on pouvait se fier à moi, et qu'elle avait de bonnes raisons pour ne pas douter de mon inébranlable fidélité.

Chère et malheureuse princesse! elle me dit dans un de nos entretiens confidentiels sur les événemens du jour : « La Reine a été si cruellement déçue, et soumise à une surveillance si rigoureuse, qu'elle redoute presque jusqu'à son ombre. Mais je suis fort aise

que Sa Majesté se soit convaincue elle-même par un de ses propres émissaires, de ce dont je n'ai jamais douté un seul instant.

« Néanmoins, continua la princesse en souriant, ne croyez pas que Dillon soit le seul à qui vous ayez eu affaire; beaucoup d'autres encore ont épié vos mouvemens, scruté vos opinions; tous se sont accordés à dire que vous étiez un démon, et qu'ils ne pouvaient rien tirer de vous. Mais, *mia cara piccola diavolina,* voilà précisément ce qu'il nous faut. »

CHAPITRE XVII.

L'éditeur continue son propre récit. — Expédiens singuliers jugés nécessaires pour déjouer l'espionnage. — Boîtes que l'éditeur fait sortir de Paris. — Circonstance curieuse relative à Gamin, serrurier du Roi. — Inquiétude de la princesse de Lamballe, quand elle en est informée. — Stratagème imaginé pour en prévenir les conséquences. — Procédés obligeans de la Reine et de la famille royale.

Je regrette d'être obligée de parler encore de moi, dans les trois chapitres qui vont suivre; mais il le faut ainsi, pour faire connaître aux lecteurs des circonstances nécessaires à l'intelligence de la suite de ces Mémoires.

Malgré tout, les particularités que je vais rapporter ne sauraient donner qu'une faible idée de l'anxiété continuelle, des alarmes au milieu desquelles vivait la famille royale, et des expédiens aussi étranges que compliqués dont l'emploi lui paraissait indispen-

sable. Ses démarches les plus insignifiantes étaient surveillées de si près, que lorsqu'elle avait à prendre une mesure de quelque importance, il fallait, pour ainsi dire, des prodiges d'adresse pour échapper à l'œil toujours ouvert des espions.

J'ai souvent contribué à tromper la curiosité des autres, sans que la mienne ait jamais été satisfaite, en supposant que j'eusse été assez indiscrète pour en avoir. L'anecdote suivante montrera jusqu'à quel point on se croyait obligé de pousser la prudence, et le résultat de mes semi-renseignemens prouvera aussi qu'un excès de précaution peut devenir aussi funeste qu'un excès d'insouciance.

Quelque temps avant que la famille royale s'enfuît de Paris, la princesse de Lamballe me dit qu'elle voulait faire réparer les serrures de plusieurs boîtes et chiffonniers; qu'elle désirait que ces réparations se fissent chez moi, et par un serrurier qui demeurât loin du palais.

Les boîtes réparées, je fus chargée d'en porter une à Lille, où une autre personne devait la prendre pour la faire tenir à l'archiduchesse à Bruxelles.

Je me rappelle ici un incident qui prouve toute la bonté de cœur de la princesse de Lamballe. J'étais partie de Paris sans passe-port; son altesse craignit qu'il n'en résultât pour moi quelque inconvénient, et dépêcha un exprès sur mes traces. L'exprès arriva trois heures avant moi. L'individu en question partit de Lille en toute hâte, me rencontra sur la route, reçut la boîte, et me donna en même temps une lettre cachetée, mais sans adresse. Je lui demandai de qui il la tenait, et à qui je devais la remettre. Ses instructions, répondit-il, portaient seulement qu'il en chargerait la dame dont il recevrait la boîte; et alors il me montra le chiffre de la Reine. Je pris la lettre, puis, après avoir accepté quelques rafraîchissemens, je repartis, conformément à mes ordres.

A mon arrivée à Paris, j'appris de la

princesse de Lamballe les motifs qu'elle avait eus pour m'envoyer un exprès, qui, à son retour, l'avait informée que j'avais une lettre pour la Reine. « C'est plus que je n'en sais, répondis-je. — Oh! répliqua la princesse, c'est probablement parce que la lettre n'a point d'adresse; mais vous avez vu le chiffre de Sa Majesté, cela suffit. »

Elle ne prit pas la dépêche; et je ne pus m'empêcher de remarquer à quel point, dans cette occasion, l'étiquette était rigoureusement observée entre ces deux amies intimes. N'ayant pas reçu directement la lettre, elle ne pouvait la prendre de mes mains et la remettre à la Reine, sans la permission expresse de Sa Majesté. Cette permission obtenue, la princesse me demanda le paquet, et le remit à la Reine. J'en conclus nécessairement que la princesse exerçait bien moins d'influence sur sa royale maîtresse, et qu'elle était, au contraire, beaucoup plus soumise à l'autorité de la Reine qu'on ne l'avait généralement pensé.

Deux ou trois jours après mon arrivée à Paris, mon domestique perdit la clef de mon secrétaire. Pour remédier à cet inconvénient, il m'amena ce même serrurier qui avait réparé les boîtes dont j'ai parlé. Je voulus retirer moi-même les papiers de mon secrétaire quand la serrure en eut été enlevée, et me trouvai, par conséquent, en présence de cet homme. Pendant que je vidais les tiroirs, il me dit avec une grande familiarité : « Ce n'est pas la première fois que j'ai affaire ici, mon enfant; voici votre bon ami qui peut le dire. »

Il me prenait pour ma femme de chambre à qui mon domestique faisait la cour. Je me gardai bien de le détromper, et je répondis vivement : « C'est possible. — Oh oui ! reprit-il; c'est moi qui ai raccommodé les chiffonniers de la Reine, dans cette chambre. »

N'ayant reçu aucun objet de cette nature de la part de la Reine, ignorant tout-à-fait d'ailleurs que les boîtes envoyées chez moi

par la princesse appartinssent à Sa Majesté, je témoignai une grande surprise. « Je connais ces boîtes comme moi-même », ajouta mon homme, qui avait remarqué mon embarras. « Je suis le serrurier du Roi, ma chère; moi et le Roi nous avons travaillé ensemble beaucoup d'années. C'est pourquoi je sais tous les coins et recoins du palais; oui, et je sais aussi tout ce qui s'y passe: de drôles de choses, ma foi! Voyez-vous, ma belle enfant, j'ai fait une cachette dans le palais pour serrer les papiers du Roi, et le diable lui-même ne les trouverait pas, à moins que moi ou le Roi ne le voulussions bien. »

Quoique je le donnasse *lui*-même au diable à chaque instant, et que je brûlasse de me rendre au château, je continuai cependant de jouer le rôle de soubrette avec lui; mais il devint si bavard, que je crus qu'il n'en finirait jamais. Enfin pourtant il me laisse, et je pars en même temps que lui.

Mon récit causa autant d'émotion que de surprise à la princesse. « Attendez, me

dit-elle, il faut que je prévienne la Reine à l'instant. » Et elle s'écria en sortant de l'appartement : *Grand Dio ! qual scoperta !* Grand Dieu ! quelle découverte !

Elle revint presque aussitôt. Heureusement j'étais habillée pour dîner ; elle me prit par la main, et, sans pouvoir articuler un mot, elle me conduisit au cabinet particulier de la Reine.

Sa Majesté daigna me remercier de m'être chargée de la lettre dont j'ai parlé ; ajoutant qu'aucune de ses lettres ne porterait d'adresse ; que, si des personnes que je n'aurais jamais vues venaient à m'en proposer, je pouvais les recevoir avec confiance, pourvu qu'on me montrât en même temps son chiffre ; et que cette formalité suffirait.

La Reine désira que je répétasse la conversation que j'avais eue avec Gamin. « Eh bien ! princesse, s'écria Sa Majesté, *non son io il corvo delle cattive notizie ?* Ne ressemblé-je pas à l'oiseau qui prédit les malheurs ? J'espère que le Roi ouvrira enfin

les yeux, et n'emploiera plus cet homme à l'avenir. J'ai toujours vu avec une extrême répugnance la familiarité que mon époux lui accorde; mais il faut que Sa Majesté apprenne de vous-même, ma bonne petite Anglaise, l'impudence de ce serrurier; le Roi ne croira plus alors qu'il y a prévention de ma part. »

Quelques jours se passèrent, et je ne pensais déjà plus à cet incident, lorsqu'un soir la princesse me fit dire de me rendre au palais; ce qui n'était jamais arrivé que très rarement, et dans des circonstances toutes particulières. La princesse, en effet, craignait d'éveiller les soupçons en laissant paraître une étroite intimité avec une personne que les fréquentes missions qu'elle recevait de la cour, obligeaient de se montrer dans tout Paris.

Lorsque j'entrai chez la princesse de Lamballe, le Roi, la Reine et la princesse Élisabeth se trouvaient, comme par hasard, dans une pièce adjacente; mais je ne tardai pas à me

convaincre qu'ils s'y étaient réunis à dessein, pour entendre ma déposition. Un moment après, je reçus l'ordre de paraître devant les augustes personnages.

Le Roi était engagé dans une conversation sérieuse avec la princesse Élisabeth. J'avoue que j'éprouvai un peu d'embarras : je ne pouvais deviner le motif de l'honneur que je recevais. La princesse de Lamballe me prit affectueusement par la main :

« Répétez maintenant au Roi ce que vous a dit Gamin. »

Je vis pourquoi j'étais appelée, et commençai à me remettre ; puis je retraçai, devant la royale famille, les détails que j'avais déjà rapportés à la Reine et à la princesse de Lamballe.

Lorsque j'en vins à ces paroles de Gamin : « Et le diable lui-même ne les trouverait pas » (les papiers), le Roi, qui parlait à la princesse Élisabeth dans l'embrasure d'une fenêtre, se rapprocha en disant : « Il a grandement raison ; mais ni lui ni le diable ne

les découvriront pas, car je les ôterai ce soir même. » (1)

Le Roi, la Reine et la princesse Élisabeth ajoutèrent avec bonté : *Nous vous sommes bien obligés, ma petite Anglaise.* « Maintenant, ma chère, continua la Reine, achevez de nous dire tout ce que vous savez de cet homme, dont je soupçonne depuis long-temps la méchanceté. »

Je répondis que je n'avais rien remarqué d'hostile dans son langage; que ce qui m'avait le plus choquée, c'était son impertinence à dire : « Moi et le Roi. »

« Poursuivez, reprit la Reine; rendez fidèlement ce qui s'est passé; nous tirerons nous-mêmes les conséquences.

— « Oui, s'écria la princesse de Lamballe, *parlate sciolto.* — *Si si,* ajouta la Reine, *par-*

(1) Ce qui fut fait. Ce sont là, sans aucun doute, les papiers et le portefeuille dont parle madame Campan, comme ayant été confiés à ses soins, après que le Roi lui-même les eut retirés de l'armoire secrète où ils étaient cachés.

late tutto», oui, oui, parlez franchement, dites tout.

Je rapportai donc le surplus de la conversation, ce qui causa beaucoup d'effroi à la famille royale. Pour détourner les soupçons, il fut convenu que j'enverrais chercher le serrurier dès le lendemain; que je le prierais de visiter les serrures de mes malles et de ma chaise de poste, et que je partirais, lui présent, comme pour aller rejoindre ma maîtresse sur la route de Calais. De cette manière, nous espérions qu'il ne lui viendrait point à l'idée que j'entretinsse des rapports quelconques avec des personnes de la cour. La Reine me recommanda expressément de dire à Gamin, que le domestique avait reçu les boîtes de quelqu'un pour les faire raccommoder, et cela sans mon autorisation ni celle de ma prétendue maîtresse, de donner congé à ce domestique, à l'heure même, comme si j'en eusse reçu l'ordre, afin de le punir d'avoir transformé ma maison en atelier pour le service des autres.

« Maintenant, dit la princesse de Lamballe, *fate la buffona, come avete fatto col vostro servo e Gamin* » ; maintenant, jouez le rôle de soubrette, comme vous avez fait avec votre domestique et Gamin. Je jouai ce rôle, aussi bien que ma mémoire me le permit, et l'auditoire royal y prit tant de plaisir, que j'eus l'honneur de rester dans l'appartement et d'assister au jeu. Enfin, cependant, trois petits coups se firent entendre à la porte. « *Ora è tempo perche ve ne andiate* », s'écria son altesse. Elle avait donné ordre à quelqu'un de s'annoncer ainsi pour me conduire à la rue Saint-Nicaise où m'attendait ma voiture.

Il me serait impossible de dire avec quelle bonté la Reine et la princesse Élisabeth daignèrent m'exprimer leurs sentimens relativement à la découverte accidentelle que j'avais faite. En même temps qu'elles me témoignaient le plus tendre intérêt, elles me grondèrent doucement de mon imprudence à être partie pour Lille sans passe-port; et

me donnèrent de prudens avis sur la manière dont je devais me conduire par la suite à Paris. Ce fut principalement d'après les sages remontrances de ces trois anges à forme humaine, que je pris six ou sept différens domiciles où la princesse de Lamballe venait me trouver alternativement. En effet, si j'eusse été souvent au château, comme beaucoup d'autres le faisaient, ou si j'eusse toujours attendu la princesse dans un lieu déterminé, j'aurais été infailliblement bientôt découverte.

« Bon Dieu! s'écria la Reine dans le cours de cet entretien, suis-je donc née pour le malheur de tous ceux qui montrent de l'intérêt à ma personne! Quand vous irez à Bruxelles, faites connaître notre cruelle situation à ma sœur, et n'oubliez pas de lui dire que je vous en ai chargée spécialement. Elle ne sait pas que nous sommes entourés d'ennemis jusque dans les endroits les plus retirés du château, ou plutôt de notre prison; que nous sommes réduits à confier ex-

clusivement à des étrangers nos pensées les plus secrètes; qu'il n'existe pas en France un seul être à qui nous puissions nous adresser. On nous abandonne pour se sauver soi-même, et c'est se compromettre que de nous servir. Dites-lui bien tout cela », répéta la Reine à plusieurs reprises.

Le lendemain je me conformai ponctuellement à mes instructions. J'envoyai chercher Gamin; il examina les serrures et reçut six francs pour la consultation. Je fis des reproches au domestique, de la part de ma prétendue maîtresse, et, en présence de Gamin, lui donnai son congé pour avoir introduit des objets suspects à la maison. Le domestique, à qui j'avais fait la leçon, pria Gamin d'obtenir de moi que je parlasse en sa faveur à notre maîtresse. Je fus inexorable; c'était convenu : et pendant que Gamin était encore là, je payai le loyer de la maison, montai en voiture, et pris la route de Calais.

Mais, à Saint - Denis, je feignis de me

trouver mal; deux jours après j'étais de retour à Paris.

Cette petite manœuvre demanda elle-même beaucoup de précaution. Je me promenai sur la grande route, vers la capitale, afin de rencontrer mon domestique au rendez-vous que je lui avais assigné avant de quitter Paris. Je trouvai mon homme à cheval, à son poste, avec la voiture qui devait me reconduire. Aussitôt que je fus hors de vue, il courut en toute hâte à l'auberge, avec un billet écrit par moi, et revint, avec ma chaise et mes bagages, à ma maison de Passy.

La princesse pleura de joie en me revoyant, et rit de bon cœur quand je lui fis part de la scène que j'avais faite à mon domestique, en présence de Gamin. « Mais sans doute, me dit-elle, vous n'avez pas tout de bon renvoyé le pauvre homme? — Oh non! répondis-je, il a si bien joué son rôle devant le serrurier, que je serais très fâchée de perdre un si bon écolier.

— « Il faudra répéter cette scène bouffonne devant la Reine, dit son altesse; elle a été fort inquiète du résultat, mais ses esprits sont tellement accablés qu'elle ne paraîtra peut-être pas ce soir à mon jeu. Dans ce dernier cas, je la verrai demain, et vous la ferez rire. Ce sera une charité, car la joie n'est pas depuis long-temps entrée dans son cœur. »

CHAPITRE XVIII.

L'éditeur continue son récit. — M. Burke. — L'intérêt qu'il prend à la Reine et à la cause royale, mal interprété. — Il propose divers plans pour prévenir la révolution. — L'entremise d'un ambassadeur secret et confidentiel étant jugée nécessaire pour communiquer avec la cour d'Angleterre, on pense à la princesse de Lamballe pour cette mission. — Personnages qu'elle fréquente en Angleterre. — Sa mission est sans résultat par suite des troubles toujours croissans de France. — Elle envoie l'éditeur à Paris, chercher des instructions positives. — Découragée par les nouvelles qu'elle reçoit, elle se dispose à repasser en France. — Elle rapporte l'accueil qu'elle a reçu en Angleterre, et ce qu'elle compte faire à son retour en France. — *Post-scriptum.* — Événemens publics en France pendant l'absence de la princesse. — Necker. — Son administration, sa retraite définitive. — Clergé français. — Sa conduite peu généreuse.

Quiconque a lu tant soit peu, connaît l'immortel panégyrique de Marie-Antoinette, par le célèbre Edmond Burke. On sait que cet homme illustre n'aurait point eu la bassesse de flatter. Marie-Antoinette inspirait

tout d'abord des sentimens qu'il n'est pas donné à toutes les femmes d'inspirer. Le panégyriste l'avait louée dans son rang, dans son caractère et dans sa beauté. Ceux qui n'ont point connu la Reine ont appelé ces louanges de la flatterie; ceux qui l'ont connue, au contraire, les trouveront peut-être au-dessous de la vérité. Mais l'admiration de M. Burke fut attribuée à des motifs moins honorables encore, et devint, comme tout le reste, une source de calomnies imaginées dans des vues politiques, longtemps même avant que ce digne soutien de la liberté britannique eût songé à s'intéresser au bonheur de la France, dont la cause, pour cet esprit pénétrant, était liée à celle de l'Europe entière.

Malgré son habileté à prévoir l'avenir, ce grand homme d'état ne se doutait guère, quand il vit la Reine dans toute sa splendeur, à Trianon, et qu'il parlait avec tant de chaleur de l'accueil que lui avaient fait à Versailles le duc et la duchesse de Po-

lignac, qu'il aurait si tôt à déplorer leur fin tragique.

Si les avis qu'il donna pendant son séjour en France avaient pu être mis à exécution, il est très probable que la révolution eût été prévenue, ou du moins écrasée. Son amitié ne se borna point à des conseils personnels. Mais on ignore, en général, que la Reine, par l'intermédiaire de la princesse de Lamballe, entretint une correspondance très étendue avec M. Burke. Il proposait de sages et vastes plans que la force des choses empêcha seule d'adopter. Le journal de son altesse et plusieurs autres lettres que j'ai été moi-même chargée de déchiffrer, me mettent à portée d'en faire connaître en substance quelques uns, et je m'arrêterai aux plus importans. Je m'efforcerai d'ailleurs d'être brève dans les détails que me fourniront mes souvenirs.

M. Burke insistait sur la suppression des établissemens religieux qui n'avaient point de séminaire public à soutenir. Quant à

leurs domaines, il proposait de les répartir, sans avoir égard à aucune autre distinction que celle du mérite, entre tels membres de l'armée ou des classes utiles de la société qui, après avoir servi l'espace de temps déterminé, seraient parvenus, par leur bonne conduite, à quelque grade civil ou militaire. Le produit de ces domaines et l'intérêt calculés, il résultait que chacun des individus admis au bénéfice de la mesure, posséderait, au bout de vingt ans, un revenu annuel de cinq à sept cents francs.

Un autre plan de M. Burke consistait à purger le royaume de toutes les troupes détournées de leur fidélité, par suite des intrigues survenues après la première Assemblée des notables. Ces troupes auraient été embarquées toutes à la fois, autant que possible, et transportées dans les colonies françaises et à Madagascar. A leur place, on aurait créé de nouvelles gardes nationales qu'on eût intéressées au maintien du gouvernement légitime, en leur abandonnant les terrains en

friche appartenant à la couronne, pour être partagés entre elles, depuis le soldat jusqu'au général en chef. La masse du mauvais sang eût été ainsi purifiée. Pour assurer un changement efficace, M. Burke proposait d'enrôler successivement soixante mille hommes de troupes irlandaises (1), dont vingt mille devant toujours rester en France, et quarante mille

(1) M. Burke était trop grand homme d'état pour négliger les intérêts de son pays. Il comprit que le renversement de la monarchie française serait plus funeste qu'utile à l'Angleterre. Il savait que la révolution de France n'était pas, comme celle d'Amérique, appuyée sur des griefs; qu'elle n'avait point sa source dans un principe noble et généreux. Il prévoyait que ce peuple inquiet ne se bornerait pas à renverser le trône de son Roi. Après la mort de M. Burke, on consulta M. Fox, qui fut absolument du même avis. Après M. Fox, on consulta M. Shéridan. Celui-ci, à la prière de la princesse de Lamballe, soumit à l'examen de la Reine divers plans qui se trouvèrent presque en tout conformes à ceux de ces deux célèbres politiques; et ce qui est très remarquable, je pourrais dire très étonnant, c'est que l'opposition anglaise, tout entière, se réunit pour

en réserve pour les relever alternativement. Cet homme d'état aux yeux de lynx vit clairement, d'après le meurtre du marquis de Launay et de M. de Flesselles, la destruction de la Bastille et des remparts de Paris, que le parti révolutionnaire était moins armé contre Louis que contre le trône. Voilà pourquoi il lui semblait nécessaire d'opérer une réforme totale et permanente dans l'armée.

---

soutenir la monarchie de France. — Beaucoup de circonstances, dont je fus instruite avant et après la mort de Louis XVI, prouvent que M. Pitt lui-même redoutait l'établissement des principes républicains en France, c'est-à-dire dans le voisinage immédiat de la monarchie constitutionnelle de la Grande-Bretagne. Quoique la conduite du duc d'Orléans fût généralement réprouvée, je suis intimement persuadée que s'il eût eu le courage d'usurper la couronne et de relever la monarchie, on eût traité avec lui de préférence aux républicains. Je le crois, surtout d'après une conversation qui eut lieu entre la princesse de Lamballe et Mirabeau, dans laquelle ce dernier déclara que la république était impossible en France.

Il était encore un moyen, selon M. Burke, d'environner le trône de soldats plus dévoués. C'était d'incorporer les militaires qui n'avaient point volontairement déserté l'étendard royal, à deux tiers de Suisses, d'Allemands ou de Belges. Après dix années de service, on eût partagé entre eux certaines portions de terrains appartenant à la couronne, à la charge d'offrir tous les ans, au Roi et à la Reine, un drapeau à titre de redevance. De plus, ils auraient été choisis de préférence pour les emplois civils ou militaires, selon le mérite et la capacité respective des individus. MM. de Broglie, de Bouillé, de Luxembourg et autres, devaient avoir le commandement de ces troupes. Mais ce plan avorta comme beaucoup d'autres, et ce fut, dit-on, par l'effet des intrigues de Mirabeau.

Cependant tout démontrait de plus en plus la nécessité de sauver la France, en l'arrachant, sous les prétextes les plus spécieux, aux artisans de sa ruine. Mais voici une dif-

ficulté qui s'élève; il fallait des transports, et en grande quantité.

Un armateur anglais fut chargé de fournir ces transports. Le nombre requis était si considérable, et les circonstances tellement extraordinaires, que l'armateur refusa d'agir sans l'autorisation de son Gouvernement.

De là un nouvel obstacle. Le roi d'Angleterre ne pouvait-il pas attribuer à tout autre motif cette immense expédition sortant des différens ports du royaume, et se dirigeant sur les possessions de la France dans les Indes occidentales? Ne pouvait-on pas voir ici quelque dessein caché contre les établissemens anglais dans ces parages?

Toutes ces considérations exigeaient que des ouvertures fussent faites au cabinet de Saint-James, et la nature délicate des affaires voulait que ces communications fussent plutôt confidentielles que diplomatiques.

Il faut se rappeler que, dès le commencement du règne de Louis XVI, il y eut en

Bretagne des troubles que le gouvernement sévère du duc d'Aiguillon ne fit qu'augmenter. Quand la Bretagne fut réunie à la couronne de France par le mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII, cette province conserva plus de priviléges qu'aucune autre; priviléges qu'elle paraissait bien plus disposée à étendre qu'à abandonner, et qu'elle réclamait avec une espèce de hauteur. On jugea expédient de lui donner un gouverneur à la fois ferme et conciliant; et ce fut au duc de Penthièvre que l'on confia cette tâche difficile. Le duc se fit accompagner dans son gouvernement par sa belle-fille, la princesse de Lamballe, dont la conduite pleine de sagesse et de prudence envers les dames du pays, contribua plus au rétablissement de l'ordre que n'aurait pu faire une armée. La Reine se rappela cette circonstance, et en conclut naturellement que son altesse était la personne qui convenait pour une mission secrète en Angleterre, en ce moment critique; et elle s'arrêta d'autant plus

volontiers à ce projet, qu'elle éloignait ainsi son amie d'un théâtre de dangers tous les jours plus pressans.

Pour n'éveiller aucun soupçon, il fut convenu que son altesse se rendrait à Aumale, sous le prétexte de sa santé, et qu'elle passerait de là en Angleterre. Ce fut aussi par Aumale qu'elle revint, après le fatal embargo, et toujours secrètement, afin d'ôter toute idée qu'elle fût sortie de France.

L'ambassadeur français lui-même, près la cour de Saint-James, ne fut point officiellement informé de cette mission.

La Reine avait recommandé à son altesse de cultiver particulièrement la connaissance de la feue duchesse de Gordon, à qui l'on attribuait plus de crédit qu'à aucune autre femme d'Angleterre. Il s'agissait de connaître l'opinion de M. Pitt sur la révolution française; mais la duchesse aimait trop son pays, et M. Pitt était trop intéressé à la perte de la France, pour que son altesse pût décider ni l'une ni l'autre à lui faire la moindre révélation.

Voulant également sonder les sentimens de l'opposition, la princesse de Lamballe se rapprocha aussi de la feue duchesse de Devonshire; elle ne réussit pas davantage. L'opposition voyait trop de danger à soumettre au parlement des mesures qui auraient pu alarmer les préjugés du peuple.

D'un autre côté, l'ambassadeur français, jaloux d'une mission dont on ne lui avait point confié les détails, mit tout en œuvre pour faire échouer les efforts de la princesse.

Mais si elle ne réussit pas à se procurer quelques uns des principaux renseignemens qu'elle voulait avoir, son altesse néanmoins sut tellement gagner les bonnes grâces de la cour (1), que leurs majestés britanniques

(1) La princesse visita Bath, Windsor, Brighton, et beaucoup d'autres endroits d'Angleterre; fréquentant les individus de toutes les opinions. Telle fut la réserve de sa conduite, que le but réel de son voyage ne fut soupçonné par personne. Dans toutes ces excursions, j'eus l'honneur de l'accompagner en qualité

l'autorisèrent, sans restriction, à informer sa royale maîtresse et amie, que le but spécial de sa mission serait rempli.

Sur ces entrefaites, les troubles firent d'heure en heure de si rapides progrès en France, qu'il devint impossible au gouvernement de réaliser aucun de ses plans. Le dernier, notamment, fut paralysé la veille même de son exécution, ce qui eut lieu, dit-on, par l'effet des intrigues secrètes de Mirabeau et de ses amis. Le gouvernement

---

de confidente. Elle ne confiait qu'à moi sa correspondance avec la Reine. Je transcrivis beaucoup de lettres dont les originaux furent envoyés en France.

Deux fois, pendant le séjour de son altesse en Angleterre, je fus envoyée par Marie-Antoinette vers la reine de Naples, avec des dépêches explicatives de la mission secrète. Dans le second de ces voyages, obligée de courir la poste jour et nuit, je ne réussis à me tenir les yeux ouverts qu'au moyen du plus fort café. Parvenue à ma destination, il me fallut aussitôt déchiffrer mes lettres avec la reine de Naples, dans le cabinet du secrétaire d'état. Cela fait, le général Acton donna l'ordre à quelqu'un, je

n'en devint que plus chancelant et irrésolu. La princesse de Lamballe ne recevait plus d'instructions, et se trouvait exposée à ce qu'on l'accusât d'avoir voulu se jouer de la bonne volonté de leurs majestés britanniques.

Au milieu de ces embarras, je fus envoyée d'Angleterre à la Reine de France. Je quittai son altesse à Bath, et ne l'y trouvai plus à mon retour; elle en était partie pour Brighton. Je ne connais pas le contenu de toutes les lettres que je lui apportai, mais je me souviens encore très bien de la douleur

---

me mais qui, de me conduire je ne sais où; mais ce fut en un lieu où, après un profond sommeil de vingt-quatre heures, je m'éveillai parfaitement rafraîchie et sans le moindre reste de fatigue, soit de corps ou d'esprit. A peine étais-je éveillée, et afin que rien ne transpirât, on me pria de quitter Naples sur-le-champ, sans me permettre de voir l'ambassadeur anglais. Pour plus de garantie, le ministre Acton me fit accompagner par un de ses gens, à cheval, jusqu'au-delà des portes de la ville; et dans la crainte que je ne fusse attaquée par des voleurs, mon guide ne me quitta qu'aux frontières de l'état de Rome.

qu'elle parut éprouver en les lisant. Le soir même, elle expédia un exprès pour Windsor.

La princesse fit immédiatement ses préparatifs de départ. Son Journal est formel en cet endroit, et je la laisserai parler elle-même. Je ne dois pas non plus omettre ce qu'elle me dit au sujet de l'accueil qu'elle avait reçu en Angleterre; ce qui terminera le présent chapitre.

« La réception pleine de cordialité qu'on m'a faite en votre pays, dit la princesse, laissera dans mon cœur une impression durable. Je me rappellerai toujours, particulièrement, la bonté de la reine d'Angleterre, de la duchesse de Devonshire et de sa vertueuse mère lady Spencer. Je suis désolée de ne pouvoir mieux reconnaître les obligations sans nombre dont je leur suis redevable, et d'être obligée de partir sans leur avoir fourni les moyens de réaliser leurs bonnes intentions à notre égard. Mais nous ne pouvons commander au destin. Puisque le Roi a résolu d'accepter la constitution

(et vous connaissez mon opinion sur les articles relatifs au clergé), je crois qu'il est de mon devoir de suivre l'exemple de mes souverains, et de me soumettre aux lois de la nation. Soyez assurée, *Inglesina,* que mon ambition est de voir la France heureuse. Tous mes efforts tendront à rétablir cette confiance si nécessaire au retour des princes du sang dans leur patrie, et à celui de tous les émigrés qui ont abandonné le Roi, leurs familles, leur pays, quand il était encore incertain si Sa Majesté accepterait ou non la nouvelle constitution. Maintenant que les doutes n'existent plus, j'espère que nous nous reverrons tous, et que l'absence ajoutera encore au charme de la réunion. Les limites imposées au pouvoir monarchique déchargent le souverain de toute espèce de responsabilité. La Reine pourra donc goûter encore, dans sa paisible retraite de Trianon, ce bonheur domestique dont elle jouissait sous le règne de Louis XV. Ils vont renaître pour elle ces temps qu'elle a si souvent pleu-

rés ! oh ! combien j'aspire à les revoir ! Je vole au-devant du jour qui doit éclairer notre bonheur à tous. »

POST-SCRIPTUM.

Sans prétendre m'ériger en historien de France, je ne dois pas négliger de dire que ce fut pendant l'absence de son altesse que Necker abandonna définitivement le ministère et la France.

Leurs Majestés n'avaient consenti qu'avec beaucoup de répugnance au retour de ce ministre. Elles craignaient ce qui ne manqua pas effectivement d'arriver bientôt après ; prévoyant aussi que ce torrent de popularité le détournerait de la soumission due à l'autorité royale. Ce fut pour conserver la faveur populaire que ce ministre laissa égorger Foulon et son gendre Berthier (Foulon avait succédé à Necker lors de la première retraite de celui-ci). L'union de Necker et d'Orléans en cette circonstance, la froideur avec laquelle Barnave s'exprima,

dans un de ses discours, relativement au sang humain répandu, encourageaient les meurtriers à des assassinats méthodiques, et rendirent vains tous les efforts de La Fayette à soustraire ces deux victimes aux fureurs de la populace, qui en fit un double sacrifice.

Necker, comme La Fayette, reconnut trop tard l'absurdité de se fier aux démonstrations d'amour de cette populace. L'un s'était imaginé qu'il commanderait aux poissardes parisiennes aussi facilement qu'à ses soldats; l'autre se persuada que le peuple, qui avait été payé pour promener son buste en triomphe, ferait également triompher ses théories.

Mais il oublia que ce peuple, dans sa plus grande indépendance, n'est que le mannequin des démagogues; et Necker se perdit en ne s'attachant point un ordre qui, plus que tout autre, influence ordinairement les basses classes de la société; je veux dire les hommes de loi. Meilleurs logiciens que

la multitude, ils comprirent que les longues robes feraient mal leurs affaires avec la nouvelle constitution, et décréditèrent un système qui n'offrait rien à leur ambition ni à leur intérêt. Les hommes de loi ne sont jamais portés pour les innovations, à moins qu'ils ne doivent en retirer quelque profit. Plus les affaires publiques et privées sont épineuses, mieux ils font les leurs. En temps de révolution, le corps entier reste neutre tant que son intérêt ne veut pas qu'il agisse. Tout législateur qui entreprendra de rendre les lois claires, courtes et précises; de les dégager des obscurités au moyen desquelles ces interprètes, ou, si l'on veut, ces embrouilleurs de nos codes, lèvent un impôt sur la crédulité des États et la misère des peuples : celui-là, dis-je, rencontrera nécessairement de l'opposition, directement et indirectement, à toute mesure qui pourrait diminuer l'influence de ce corps. Ce fut l'erreur de Necker de s'être laissé deviner au premier abord par les hommes de loi. Il ruina ainsi lui-même toutes les espé-

positions absolument différentes. Dans mon humble opinion, la conduite de Necker, en cette circonstance, fut aussi maladroite que celle d'un homme qui, après avoir informé ses amis de sa ruine complète, leur demanderait de l'argent à titre d'emprunt. Cet homme en obtient-il, je dis que « le fou de prêteur ne reverra jamais son argent. » (1)

Ce fut encore pendant le séjour de son altesse en Angleterre, que la lutte entre le peuple et le clergé éclata d'une manière si violente.

J'ai souvent entendu la princesse de Lamballe attribuer à l'influence de madame Louise, tante du Roi, qui avait pris l'habit

(1) J'ose prédire que toute opération financière qui pourrait avoir lieu à l'égard de l'Espagne, entraînera la ruine des prêteurs assez crédules pour rechercher un avantage momentané, à moins que cette opération ne soit garantie par la nation espagnole à la nation chez qui elle aura trouvé des prêteurs; en un mot, que ce sera l'histoire des assignats de France, qui tombèrent d'un million à un franc.

de carmélite, la résistance de Louis XVI à sanctionner les décrets relatifs au clergé. Sous le règne de son père Louis XV, elle s'était attribué le monopole presque exclusif de tous les bénéfices ecclésiastiques. Elle avait ses conclaves réguliers de tous les ordres. L'évêque et le bedeau étaient également nommés par elle. Ce crédit qu'elle avait eu sur l'esprit de Louis XV, elle l'exerça sur l'esprit de Louis XVI, jusqu'au moment de la révolution. La Reine éleva souvent des réclamations; mais le Roi se montrait si scrupuleux, toutes les fois que la conversation tombait sur la religion, que Marie-Antoinette se fit un devoir de ne plus entamer de discussion à ce sujet. Elle était convaincue, d'ailleurs, qu'elle aurait mal soutenu contre lui une thèse sur des matières qu'il traitait, en général, avec beaucoup de chaleur. Il est certain que le clergé de France, en refusant de subvenir aux besoins de l'État, donna lieu, sans le vouloir, à quelques unes des horreurs qui souillèrent les

commencemens de la révolution. Possesseur du tiers des revenus du royaume, il fut le premier à délaisser le royaume en péril. J'ai entendu dire à la princesse de Lamballe : « La princesse Élisabeth et moi, nous avons fait tous nos efforts pour amener quelques uns des plus hauts dignitaires ecclésiastiques à donner l'exemple, et à se faire honneur en offrant une partie des biens dont la totalité devait être évidemment confisquée si les propriétaires persistaient dans leurs refus; mais toutes nos démarches ont été vaines. »

Le caractère de quelques uns des principaux membres du clergé à cette époque explique suffisamment l'égoïsme de leur conduite. Quand le prêtre se joue de l'autel, quels que soient d'ailleurs ses motifs, il détruit la croyance dont il fait profession; il donne au troupeau confié à sa garde des exemples dont il est impossible de prévoir les terribles conséquences. Sera-t-il fidèle à son souverain, celui qui a pu trahir son Dieu ?

CHAPITRE XIX.

L'éditeur continue sa narration particulière. — Divers plans sont proposés pour opérer la fuite de la famille royale. — La Reine refuse de partir seule. — Le pape Pie VI, entre tous les autres souverains, offre seul son appui. — La famille royale essaye enfin de s'échapper, et ne réussit pas. — Causes de ce funeste résultat. — Mort de Mirabeau.

Au milieu de tant de perplexités, il était impossible que la famille royale ne reçût pas mainte et mainte proposition d'échapper au danger par la fuite. Plus d'une fois la Reine avait été priée de partir seule. Le Roi, la princesse Élisabeth, la princesse de Lamballe, les enfans de France en joignant leurs petites mains, et tous ceux qui avaient conservé de l'attachement pour Marie-Antoinette, depuis les affreux événemens de Versailles, la supplièrent de quitter la France, et de se mettre à l'abri du danger qui menaçait sa vie. La princesse de Lamballe m'a souvent répété les termes dont se servit la Reine pour reje-

ter cette proposition. « Je ne veux rien pour moi-même, disait-elle; c'est dans les bras de mon époux, c'est au milieu de ma famille que je dois vivre et mourir. »

Il fut impossible de la décider à fuir sans ses enfans. Si jamais femme, néanmoins, aurait dû être excusée d'en avoir agi ainsi, c'eût été Marie-Antoinette; mais elle ne connaissait point un égoïsme que réprouvait la nature.

J'ai entendu dire à la princesse de Lamballe que le pape Pie VI, entre tous les souverains, avait seul offert quelques consolations, et son assistance, à la famille royale. « La Reine, ajouta-t-elle, me montra la lettre du pape, et mes yeux se remplirent de larmes en la lisant. Elle respirait en effet de si nobles sentimens, une charité si touchante, qu'elle ne pouvait avoir été dictée que par un saint pontife éclairé des lumières de Jésus-Christ. Non seulement il suppliait la famille royale, mais il me pressait moi-même (la princesse de Lamballe) de quitter Paris

et de venir chercher, dans ses États, un refuge contre les horreurs sous le poids desquelles nous étions douloureusement écrasés. Les tantes du Roi profitèrent seules de l'invitation. Madame Élisabeth devait être de la partie; mais elle ne put se décider à quitter le Roi et la Reine.

Cependant l'orage grossissait à chaque instant. On ne saurait dire combien de personnes s'intéressèrent au départ du Roi; combien de plans furent proposés pour briser les chaînes imposées à la famille royale par ses geoliers, je veux dire par l'Assemblée.

Un projet s'était formé, même à l'insu du Roi et de la Reine, sous la direction de la princesse Élisabeth; mais aussitôt que Leurs Majestés le connurent, il fut abandonné comme pouvant nuire à leurs intérêts. Il était d'ailleurs en opposition avec les idées du marquis de Bouillé. La Reine n'accepta aucun plan de départ, ni pour elle ni pour le Roi, qu'après que les princesses Victoire et Adélaïde eurent quitté Paris.

La première tentative d'évasion eut lieu au commencement de l'année 1791, à Saint-Cloud, où les chevaux attendaient depuis près de quinze jours. Mais le projet dut être abandonné, parce qu'on l'avait confié à trop de monde. La Reine en convint. Elle eut plus d'une occasion de partir seule; mais elle n'y voulut jamais consentir.

La seconde tentative eut lieu au printemps de la même année, à Paris. La garde ferma les portes des Tuileries, et s'opposa au passage de la voiture du Roi. Une forte somme avait été répartie entre un grand nombre d'individus qui devaient écarter les mutins; les mercenaires prirent l'argent et ne parurent point. Il fallut donc renoncer à l'entreprise. Beaucoup de personnes de la maison du Roi furent très maltraitées; plusieurs même y perdirent la vie.

Enfin le fatal voyage s'effectua. La Reine en avait instruit la princesse de Lamballe, avant le départ de cette dernière pour la Grande-Bretagne. Il était convenu que Sa

Majesté écrirait à son altesse, aussitôt qu'elle serait arrivée à Montmédy, où les deux amies devaient se réunir.

La princesse de Lamballe partie, on fit aussitôt les apprêts de ce malheureux voyage; mais avec une imprudence aussi blâmable qu'elle devint funeste.

Mirabeau fut le premier à conseiller au Roi de s'éloigner. Mais il insistait pour que Sa Majesté partît seule, ou du moins qu'elle n'emmenât que le Dauphin. Mirabeau pensait que le renversement de la constitution ne pouvait avoir lieu, tant que la famille royale serait à Paris. Sa première idée était que le Roi devait se rendre dans un port de mer, d'où il aurait pu, à volonté, s'embarquer pour l'Angleterre, s'il ne parvenait pas, lui, Mirabeau, à faire accepter par l'Assemblée les propositions de la couronne. Plusieurs autres conseillers du Roi inclinaient pour le rejet pur et simple de la constitution; mais Mirabeau était persuadé que le Roi devait fléchir d'abord, pour se relever

ensuite avec plus de force ; qu'il devait accepter provisoirement, gagner ainsi du temps, et se ménager les moyens de prendre une attitude telle, qu'il pût tout à la fois paralyser la constitution et ceux qui la lui avaient imposée. D'autres pensaient que Louis XVI était trop consciencieux pour avoir recours à aucun subterfuge, et que s'il donnait une fois sa sanction, il tiendrait religieusement sa parole. Ces derniers voulaient donc qu'on examinât soigneusement la constitution, article par article, craignant les conséquences d'une signature *ex abrupto*, qui eût lié le souverain, non seulement contre ses intérêts, mais encore contre sa volonté.

Quoi qu'il en soit, et au milieu de toutes ces divergences d'opinion, le départ fut résolu. Mirabeau eut beaucoup d'entrevues avec le comte de Fersan à ce sujet. Il aurait voulu surtout éviter la confusion dans cette fuite ; mais le Roi ne put se décider à se séparer de la Reine et du reste de sa famille, et mit trop de monde dans sa con-

fidence. S'il n'eût écouté que les avis du comte de Fersan, le projet réussissait.

L'effet fut celui qui devait naturellement résulter du grand nombre de personnes initiées au secret. Ceux à qui il aurait surtout fallu le cacher, furent les premiers sur le qui-vive. La Reine persista, et ce fut un malheur, à emporter un nécessaire très curieux. Afin de ne point exciter les soupçons, elle prit le prétexte d'en vouloir faire construire un pareil, pour l'envoyer en présent à sa sœur de Bruxelles. Mais la Reine donna ainsi l'éveil à une perfide qu'elle honorait de sa faveur, et qui entretenait alors une intrigue avec l'aide-de-camp de La Fayette. Le reste se devine aisément. Huit jours avant l'exécution du projet, l'Assemblée en connaissait tous les détails. La Fayette, dit-on, en était instruit, et le favorisait, en se ménageant ainsi la gloire d'arrêter lui-même les fugitifs ; mais l'Assemblée le prévint.

Quand le secrétaire de l'ambassadeur au-

trichien vint publiquement, comme il avait été convenu, demander à la Reine la permission de prendre le modèle du nécessaire, la femme dont je viens de parler assistait à la toilette de Sa Majesté. La nuit où la famille royale passa de ses appartemens dans ceux du duc de Villequier, pour gagner les voitures, cette femme et son amant surveillaient les mouvemens des illustres fugitifs; et ce fut l'amant qui alla soudain instruire La Fayette. La perfide avait vu faire un paquet de diamans, et s'était ainsi convaincue que Sa Majesté était à la veille de partir. Tout cela était su d'avance de l'Assemblée, et le maire de Paris le dit lui-même, depuis, à la Reine. (1)

A la suite du comte de Fersan (2) se trou-

(1) *Voyez* les Mémoires de madame Campan.

(2) Le dernier ambassadeur vénitien près le Roi, Alvise de Pisani, l'ami particulier de mon mari, dont j'ai moi-même cultivé la connaissance jusqu'à ce jour, aussi-bien que celle de sa noble famille, me fit part de cette circonstance, pendant ma longue

vait un jeune Suédois, qui entretenait à dessein une intrigue avec une des femmes de la Reine. Il en avait obtenu des révélations très importantes, relatives aux événemens du jour. Le Suédois informa l'ambassadeur. Celui-ci conseilla à la Reine de renvoyer un certain nombre de ses femmes, parmi lesquelles se serait trouvée celle qui devait bientôt la trahir. Il proposait d'en renvoyer plusieurs à la fois, afin que la coupable ne soupçonnât pas qu'elle était l'unique objet de la mesure. Si la Reine eût écouté Fersan, en cette occasion, la chaîne de communication eût été rompue; la famille royale n'eût point été arrêtée à Varennes, et elle eût gagné le pays étranger quelques heures avant que l'Assemblée eût pu être instruite; mais Marie-Antoinette refusa de croire à

---

résidence à Venise, un jour que je me promenais avec lui à sa maison de campagne de Strà. Depuis, Napoléon lui enleva cette propriété, qui devint le palais du vice-roi. C'est aujourd'hui le palais du prince autrichien régnant.

aucun danger, du côté où on le lui montrait.

Tout le monde ne sait pas qu'une somme très considérable avait été mise à la disposition du recruteur en chef Mirabeau, pour enrôler tous les membres de l'Assemblée qui pouvaient céder à l'appât de l'or, afin de composer une majorité en faveur de la famille royale. La mort de Mirabeau prévint l'événement, et laissa douteux s'il distribua consciencieusement la somme qui lui avait été remise. Assurément on peut se demander s'il ne retint pas au moins une bonne partie de l'argent, puisque cette majorité tant espérée, et si chèrement achetée, ne donna jamais signe d'existence, ni avant ni après le voyage de Varennes. Le maire de Paris reçut également beaucoup d'or, qui ne produisit pas plus d'effet.

Si Mirabeau ne fût pas mort avant l'affaire de Varennes, il est assez probable qu'il eût réussi à lui donner un autre résultat. Déjà il avait soumis ses plans de réconciliation à la Reine et à la princesse de Lamballe. Marie-

Antoinette le recevait fréquemment le soir, ou de très bonne heure, le matin, dans les appartemens de son altesse, où il venait déguisé en moine.

On ne peut guère douter que Mirabeau, abandonnant le parti démocratique pour l'aristocratie et la royauté, n'ait alarmé ses anciens amis, et que sa mort ne soit l'effet de leurs manœuvres. Nul doute qu'il n'ait péri victime de son insatiable avarice, au moment où ses vices étaient appelés à l'appui d'une action vertueuse. Qu'il ait été empoisonné, c'est ce qu'on n'a point contredit; seulement, on a jugé nécessaire de le laisser ignorer au peuple.

« Quand je réfléchis, me disait souvent la princesse de Lamballe, aux précautions qui ont été prises pour couvrir du plus profond secret nos entrevues avec Mirabeau; quand je pense qu'il n'a jamais parlé qu'au Roi, à la Reine ou à moi; je ne puis attribuer sa mort qu'à son indiscrétion. Tout fier du succès dont il se flattait, d'après

l'ascendant qu'il avait obtenu sur la cour, il se sera probablement confié à quelqu'un qui l'aura trahi. Cet événement subit, et dans les circonstances où nous nous trouvions, fit une vive impression sur l'esprit de la Reine. Elle croyait réellement Mirabeau capable de relever la monarchie; et c'était le seul des constitutionnels corrigés, qui lui inspirât quelque confiance. Plût au ciel qu'elle en eût montré davantage à Barnave et à Dumouriez! Ces deux hommes, quant à moi, m'en auraient inspiré beaucoup plus que le mercenaire Mirabeau.»

Je reviens maintenant au Journal de la princesse.

CHAPITRE XX.

Continuation du Journal. — La Reine envoie à la princesse une bague ornée de ses cheveux, devenus blancs à la suite de ses chagrins. — Lettre de la Reine à la princesse de Lamballe. — Joie de la famille royale en revoyant son altesse à Paris. — Entrevue avec la Reine. — La princesse s'entretient avec Sa Majesté de l'état des affaires publiques, et des moyens de remédier aux désordres. — Des députés font visite à la princesse. — A la prière de Barnave et de quelques autres, elle assiste à une séance de l'Assemblée. — Elle entend Robespierre dénoncer les députés qui lui en avaient fait la proposition. — Robespierre reçoit de l'argent pour suspendre l'accusation. — Fêtes au sujet de l'établissement de la constitution. — Insultes faites à la famille royale. — Douleur de la Reine à son retour. — Conversation avec M. de Montmorin relativement aux plans qu'il faut suivre. — Il est décidé que la Reine doit se rendre à Vienne.

« Au milieu de toutes les incertitudes où se trouvait la cour sur le meilleur parti à prendre relativement à la constitution, je fis partir pour Paris ma petite expéditionnaire anglaise, avec ordre de me rapporter, par

le moyen d'une autre personne de confiance que j'avais placée auprès de la Reine, les plus promptes informations sur l'état des affaires. A son retour, elle me remit un anneau que la Reine avait la bonté de m'envoyer. Il était orné de ses cheveux, devenus aussi blancs que ceux d'une personne de quatre-vingts ans, par suite des chagrins dont la déplorable affaire de Varennes avait accablé Sa Majesté. L'anneau portait cette inscription : « Blanchis par le malheur. » Il était accompagné de la lettre suivante :

« Ma très chère amie,

« Le Roi vient d'accepter la constitution ; avant peu, elle sera solennellement publiée. Quelques jours auparavant, j'avais eu, dans vos appartemens, des conférences secrètes avec plusieurs de nos fidèles amis, notamment Alexandre Lameth, Duport, Barnave, Montmorin, Bertrand de Molleville, etc. Ces deux derniers combattirent l'opinion du conseil des ministres et de tous

ceux qui conseillaient au Roi d'accepter la constitution immédiatement et sans restriction. Mais ils formaient une minorité trop faible pour que je me décidasse, comme ils l'auraient désiré, à prier le Roi de soutenir leur sentiment. Tout le reste, d'ailleurs, paraissait persuadé que le moyen contraire allait rétablir la tranquillité, nous rendre le bonheur, affaiblir le parti des Jacobins nos ennemis, et accroître de beaucoup le nombre de nos partisans dans la nation.

« Votre absence m'a forcée d'appeler Élisabeth à mon aide, afin de dérober aux espions de nos ennemis les allées et venues des députés au pavillon de Flore. Elle s'est acquittée de sa mission si adroitement, que ces visites n'ont été connues de personne au château. Pauvre Élisabeth! je ne me serais pas attendue à tant de circonspection de la part d'une femme si étrangère aux intrigues de cour, et aux dangers qui nous environnent. On cherche à nous persuader que ces dangers n'existent plus; Dieu le veuille! et

que je puisse encore ouvrir librement mes bras et mon cœur à ma meilleure amie! Quoique ce soit là le plus ardent de mes vœux, cependant, ma chère, ma très chère Lamballe, n'écoutez à cet égard que vos propres inspirations. Beaucoup de gens ici prétendent voir l'avenir aussi pur que le soleil de midi; je confesse, quant à moi, que j'y vois encore bien des nuages. Je n'aperçois point les événemens futurs avec la sécurité de ceux qui prennent leurs désirs pour des raisonnemens. Le Roi, Élisabeth, nous tous, enfin, nous souhaitons beaucoup vous revoir; mais nous serions désolés, néanmoins, de vous ramener au milieu d'événemens aussi affreux que ceux dont vous avez déjà été le témoin. Réfléchissez donc, et agissez comme vous croirez vous-même devoir agir. Si nous ne devons pas nous voir, envoyez-moi le résultat de vos conférences avec le précipice (1). *Vostra cara picciola*

(1) Nom que la Reine avait donné à M. Pitt.

Inglesina (1) vous remettra plusieurs lettres; veuillez les faire porter à leurs adresses respectives le plus tôt possible, soit par elle, soit tout autrement, selon que vous le jugerez bien au moment où vous les recevrez.

« Toujours, toujours, et pour toujours,

« Votre affectionnée

« MARIE-ANTOINETTE. »

« Parmi ces papiers, se trouvait une autre note de Sa Majesté, mais visiblement écrite à la hâte, après la lettre que je viens de rapporter. La Reine déplorait, dans cette note, les privations dont elle souffrait aux Tuileries, par suite de l'affaire de Varennes. Elle y déclarait encore, que la position de la famille royale était devenue tout-à-fait insupportable; qu'il ne lui restait pas un ami, pas un fidèle serviteur, à qui elle aurait pu, du moins, confier ses chagrins, excepté la

(1) C'était ainsi que la princesse de Lamballe et la Reine eurent toujours la bonté de s'exprimer à mon égard.

princesse Élisabeth ; mais Élisabeth était aussi opprimée, aussi malheureuse que tout le reste.

« A peine avais-je reçu ces chères lettres, que je retournai, ainsi que mon devoir le voulait, vers la meilleure des reines et les plus sincères des amis. Quoique fort désirée à Paris, je n'y étais nullement attendue.

« La Reine éprouva une si grande émotion à notre première entrevue, qu'il lui fut d'abord impossible d'exprimer le plaisir qu'elle avait de me revoir auprès de sa personne royale. Apercevant à mon doigt l'anneau qu'elle m'avait fait l'honneur de m'envoyer, elle porta la main à ses cheveux, autrefois si beaux, aujourd'hui blancs, roides et secs, comme ceux d'une femme décrépite.

« Le Roi, madame Élisabeth et tous les membres de notre petit cercle, me prodiguèrent les plus tendres caresses. « Vous ne vous en irez plus, j'espère, me dit l'aimable Dauphin ; oh ! maman a bien pleuré depuis votre départ ! »

« J'avais déjà versé bien des larmes ; mais ce cher petit ange en fit répandre à toutes les personnes présentes.

« Lorsque j'informai la Reine de la part affectueuse que le roi et la reine d'Angleterre avaient prise à ses souffrances : « J'admire la noblesse de leurs sentimens, s'écria Marie-Antoinette, surtout quand je réfléchis que nous avons été accusés d'avoir déloyalement contribué à la révolte de leurs sujets d'outre-mer. Dieu sait, au contraire, que je l'ai toujours désapprouvée. Autrement, de quels remords cuisans ne serions-nous point accablés, aujourd'hui que nous éprouvons un sort pareil, et que nous obtenons la compassion des souverains que nous aurions tant offensés ! Non. Au milieu de ces acclamations universelles qui accueillirent le général La Fayette à son retour, moi seule, peut-être, gardai le silence, et désapprouvai les fêtes données à cette époque au docteur Franklin et aux ambassadeurs américains. Selon moi, la reine d'une monarchie abso-

lue ne devait point légitimer par sa présence les premiers actes d'une philosophie novatrice. J'en reçois aujourd'hui la récompense dans mon cœur. Ma conscience est pure; elle ne m'adresse aucuns reproches, que la générosité de leurs majestés britanniques auraient rendus insupportables. »

« Aussitôt que je fus réinstallée dans mes appartemens, qui étaient de plain-pied avec ceux de la Reine, Sa Majesté voulut bien me raconter toutes les particularités de son fatal voyage. Elle souffrait beaucoup en me faisant ce récit; je le remarquai, et la priai de remettre la suite à un autre moment, lorsque le temps aurait un peu calmé sa douleur. « Jamais, s'écria-t-elle en m'embrassant, jamais cette horrible circonstance ne s'effacera de ma mémoire! Quel tourment d'avoir vu nos fidèles serviteurs attachés comme des criminels sur le devant de la voiture! Il ne faut en accuser que l'extrême bonté du Roi, qui a paralysé le courage, et fait naître la timidité dans les momens les plus cri-

tiques. L'infortuné Charles I^er^, quand il fut trahi dans l'île de Wight, aurait pu se sauver, et des milliers d'hommes avec lui, s'il eût permis le sacrifice d'un seul coupable. Louis XVI eût également détourné les malheurs que je prévois, mais si terribles que je n'ose les indiquer autrement, s'il se fût montré maître et Roi, quand il ne voulut être que généreux et sensible.

— « Pour Dieu! m'écriai-je, que Votre Majesté n'aggrave point ses chagrins par de si douloureux souvenirs!

— « Ces événemens sont passés, continua la Reine; d'autres, plus grands, ont encore eu lieu depuis. Comment exprimer ce que j'endurai de souffrances à l'Assemblée, en voyant le Roi et l'autorité souveraine exposés, en face des représentans de la nation, à des affronts calculés par avance; en voyant les mortifications humiliantes dont on abreuva le Roi de France à son retour! Et j'étais condamnée à être témoin de cet affreux spectacle! Ces événemens annoncent

des tempêtes semblables à ces trombes de mer qu'on ne peut rompre qu'avec le canon ! La dignité de la couronne, la monarchie elle-même est en danger ; et je l'écrirai dès ce soir à l'empereur. Je ne vois plus d'espérance de tranquillité intérieure, que dans le secours d'une force étrangère (1). Le Roi s'est trop relâché de ses droits pour qu'il puisse songer à les ressaisir par aucune espèce de médiation. Et cependant l'idée de

(1) Sur ce point seulement, les opinions de la Reine et de la princesse de Lamballe, relativement à la révolution, présentaient une différence marquée. Son altesse désirait que Marie-Antoinette acceptât les promesses des nombreux individus qui s'offraient à servir la cause royale avec leurs ressources intérieures. Elle ne pensait pas que Sa Majesté dût compter sur des princes et des soldats étrangers. La Reine ne voulut jamais accueillir cet avis salutaire, encore bien qu'elle en eût été suppliée par plus de deux cents personnes, qui souhaitaient toutes avec ardeur de racheter leurs erreurs passées par les preuves d'un nouveau dévouement.

« Toutes les fois, m'a dit son altesse, que la con-

devoir notre liberté à une armée étrangère m'alarme encore sur les effets qui peuvent en résulter. »

« Ma réinstallation dans mes appartemens au pavillon de Flore parut faire beaucoup de plaisir non seulement à toute la famille royale, mais aussi à tous ceux des membres de l'Assemblée constituante qui professaient des intentions favorables à la légitimité. Ils montrèrent même de l'empressement à m'honorer de leur visite.

« Un jour que la Reine se trouvait chez moi avec Barnave et plusieurs autres députés, l'un d'eux s'écria : « Maintenant que cette

---

versation tomba sur ce sujet, la Reine, réfléchissant que ces mêmes individus avaient vivement accueilli les premières innovations, ce qu'elle ne put jamais leur pardonner entièrement, la Reine hésitait et doutait. Il me fut impossible d'amener Sa Majesté à croire à la sincérité de leur retour. Elle temporisa toujours avec eux, jusqu'à ce qu'elle les eût perdus un à un, ou qu'ils fussent devenus victimes d'un attachement que sa défiance et ses incertitudes avaient rendu inutile. »

bonne princesse est de retour dans son pays adoptif, le zèle de son altesse, joint à l'influence puissante de Votre Majesté sur l'esprit du Roi, qui ne veut que le bonheur de ses sujets, va communiquer une force nouvelle au développement complet de la constitution. »

« Ces députés me prièrent instamment de venir entendre, à l'Assemblée, une discussion intéressante qui devait avoir lieu relativement à l'acceptation pure et simple de la constitution par le Roi.

« Je m'y rendis; mais au milieu des applaudissemens décernés à la générosité du monarque, j'eus la douleur d'entendre Robespierre dénoncer comme traîtres à la patrie, trois des membres les plus distingués parmi ceux qui m'avaient pressé de me rendre à la séance.

« Ce fut la première et la seule discussion où je me trouvai : et que je payai cher ma curiosité! Je m'étais fait accompagner par ma *cara Inglesina*, qui, toujours sur le

qui-vive, s'écria : « Permettez-moi de supplier votre altesse de ne pas rester ici plus longtemps. Vous êtes trop émue pour dissimuler votre état. »

« J'écoutai ce prudent avis, et dès que je pus quitter la séance sans être remarquée je me hâtai d'aller trouver la Reine. Pour Dieu, lui dis-je, que Votre Majesté se tienne bien sur ses gardes ! D'après ce que je viens d'entendre à l'Assemblée, je tremble que les Jacobins n'aient découvert votre intelligence avec Barnave, Lameth, Duport et les autres royalistes. Pendant quelques minutes, la figure de la Reine parut être la seule partie animée de toute sa personne. Elle passait coup sur coup d'un rouge vif à la pâleur de la mort. Revenue à elle-même, Marie-Antoinette se jeta dans mes bras ; mais telle était son émotion, à l'aspect des périls que couraient ces dignes députés, qu'il lui fut longtemps impossible de proférer autre chose que cette exclamation : « Oh ! je suis la cause de tout cela ! » Elle me parut presque au-

tant alarmée sur le sort de ces hommes fidèles, qu'elle l'avait été sur celui de son époux, au 17 juillet, lorsque les Jacobins s'écrièrent dans le Champ-de-Mars qu'il fallait mettre le Roi en jugement. Les horreurs de cette journée ne s'effaceront jamais de mon souvenir.

« Par bonheur, le Roi et la princesse Élisabeth entrèrent en ce moment. Mais nos efforts réunis furent inutiles. La douleur qu'elle ressentait en se voyant la cause du malheur de ses fidèles partisans, tout à l'heure victimes de leurs efforts à déjouer les complots tramés contre la liberté, la vie du Roi et la sienne, jetèrent Marie-Antoinette dans un état voisin de la démence. Elle savait trop bien qu'une accusation équivalait à un arrêt de mort. L'empire qu'elle conserva sur ses sens, dans ce moment d'agitation convulsive, ne peut être attribué qu'à cette force merveilleuse d'esprit qui triompha toujours chez elle des faiblesses de la nature, et qui la soutient encore aujourd'hui dans ses revers.

« Le Roi, et la princesse Élisabeth, qui portaient beaucoup d'estime à Barnave, depuis le voyage de Varennes, étaient également inconsolables. Je crois vraiment que si la Reine sortit tout à coup de cette léthargie mortelle où l'avait plongée le péril que couraient ses amis, elle le dut à une inspiration subite de la généreuse bonté du Roi, qui se décida sur-le-champ à compromettre son existence, en faveur de ceux qui avaient exposé la leur pour lui et sa famille.

« Voyant l'émotion de la Reine : « J'irai à l'Assemblée, dit Louis XVI, et je proclamerai leur innocence ». La Reine s'élança comme si elle eût été portée sur les ailes d'un ange, et pressant le Roi dans ses bras : « Voulez-vous donc hâter leur mort, s'écria-t-elle, en confirmant l'idée que vous entreteniez des intelligences avec eux ! Grand Dieu ! que ne puis-je révoquer les preuves d'attachement qu'ils nous ont données, puisqu'ils doivent en être les victimes ! Je voudrais, continua

la Reine, je voudrais les sauver au prix de mon sang; mais, Sire, tous nos efforts seraient vains, nous ne ferions qu'appeler sur nous la vengeance des Jacobins, sans servir la cause de nos infortunés amis!

« Quel misérable, demanda-t-elle, ose accuser notre malheureux Barnave ?

— « Robespierre.

— « Robespierre! répéta la Reine en poussant un cri, oh Dieu! Barnave est mort! Son infâme accusateur est trop altéré de sang pour se laisser gagner à prix d'or; mais vous, Sire, vous ne devez point intervenir dans cette affaire. »

« Nonobstant ces incertitudes, le Roi et la Reine me prièrent instamment de faire pressentir Robespierre en faveur de nos amis, les seuls qui défendissent la monarchie constitutionnelle. D'abord, et quoique la démarche eût été faite par Carrier, l'un de ses plus anciens camarades de collége, le monstre fut sourd et insensible. Je me hâtai d'informer la Reine de cet échec. « A-t-on

proposé, me dit-elle, une somme déterminée pour obtenir la suspension de la mise en jugement? — Non, répondis-je, je n'avais point d'ordre à cet égard. — Il faut donc revenir à la charge, et soutenir la proposition par un mandat de cent mille livres sur M. de Laborde. Barnave a sauvé la vie du Roi et la mienne; je ferai tout pour sauver la vie de Barnave. Entre tous nos malheureux amis, c'est lui qui a le plus souvent exposé ses jours pour nous. Sauvons-le seulement, il saura bien après sauver ses collègues. Si cent mille francs ne suffisent pas, j'y suppléerai par la vente de mes bijoux; courez vers votre agent, chère princesse, ne tardez pas d'une minute à intercéder pour les seuls amis qui nous restent! »

« J'obéis sur-le-champ, et j'eus le bonheur, à la suite des démarches que je fis personnellement, de trouver une personne assez courageuse pour faire la proposition, moyennant cent cinquante mille livres. La mise en jugement fut différée. Mais nous sommes

entourés d'espions si actifs, que je tremble encore pour le résultat. (1)

« Au milieu de ces appréhensions terribles, qui remplissaient d'effroi le cœur de Leurs Majestés, les Tuileries retentirent des acclamations d'une multitude payée aujourd'hui pour faire entendre ces cris autrefois spontanés et volontaires de *Vive le Roi! vive la famille royale!*

« C'était au moment de notre affliction la plus profonde, que la foule se répandait dans les allées du jardin, et célébrait bruyamment l'acceptation de la constitution! Quel contraste avec les sentimens des infortunés

(1) Et avec raison, puisque tous, par la suite, périrent sur l'échafaud. Carrier fut le principal agent de toutes les opérations froidement sanguinaires de Robespierre. En voyant le mandat, il dit à la princesse de Lamballe : « Madame, quoique vos charmes et votre esprit m'eussent déjà déterminé à employer tout mon crédit en faveur de votre *protégé*, sans ce puissant argument, je n'aurais point osé renouveler la proposition au principal arbitre de la vie et de la mort. »

habitans du château! C'est aujourd'hui que nous pouvons dire : La douleur se promène en équipage, tandis que la joie court à pied.

« Les fêtes données à cette occasion furent très brillantes. Le Roi, la Reine et la famille royale furent invités à y prendre part. Leurs Majestés y consentirent, et parcoururent en voiture les rues de Paris et les Champs-Élysées, n'ayant d'escorte que la garde parisienne, puisqu'il n'y en avait point d'autre à cette époque. La foule était si grande, que le carrosse du Roi était obligé d'aller au petit pas au milieu des piétons.

« Leurs Majestés furent en général bien accueillies par le peuple. Quelques membres jacobins de l'Assemblée, seuls, mirent tout en œuvre pour affliger le cœur et blesser les oreilles du Roi et de la Reine, en faisant vociférer à la portière même de la voiture, les principes républicains.

« Par prudence, Leurs Majestés ne parurent point s'apercevoir de ces outrages, en présence du peuple; mais elles ne furent pas

plus tôt de retour au château, que la Reine laissa éclater toute la douleur qu'elle ressentait de ces insultes étudiées envers la monarchie constitutionnelle : insultes qui retombaient sur le Roi, moins encore que sur la nation qui l'avait reconnu pour son souverain.

« En entrant dans l'appartement, la famille royale trouva M. de Montmorin avec moi. Il était venu me parler des affaires du jour, bien certain qu'en ce moment nous ne pouvions être surpris.

« Après avoir entendu la Reine, M. de Montmorin ne cacha point à Leurs Majestés qu'il croyait indispensable pour elles de dissimuler leurs sentimens. « Les manifester, ajouta-t-il, ce serait hâter le triomphe du jacobinisme, qui, je le vois à regret, domine dans l'Assemblée, et imprime le mouvement aux clubs publics ou particuliers. (1)

(1) Je me rappelle une lettre de la princesse de Lamballe à la Reine, relativement à la constitution

«Est-ce possible! s'écria la princesse Élisabeth, quand le Roi vient d'accepter la constitution?

— « Oui, ma chère Élisabeth, dit la Reine, ces gens voudraient une constitution qui prononçât la déchéance de celui qui la leur aurait accordée.

— « En cela, comme sur quelques autres

---

et à ses partisans. Son altesse y disait qu'elle croyait que Barnave, Duport, Lameth, et les soixante-deux autres députés qu'ils avaient détachés du côté gauche de l'Assemblée, étaient les seuls membres qui entrassent, *bonâ fide*, dans l'esprit des temps. La princesse était persuadée qu'eux seuls voulaient sincèrement la monarchie constitutionnelle. Elle pressait vivement la Reine de profiter de leurs avis, et de se défier de tous les autres qui, dans son opinion, n'agissaient que par des idées secrètes de vengeance personnelle ou d'ambition. Perfides, ajoutait son altesse, qui ne songent qu'à leurs intérêts, qui bâtissent des *châteaux en Espagne*, ou, par des motifs plus criminels encore, décréditent à la fois et l'autorité royale et le système constitutionnel, en se montrant désunis, malgré les sommes immenses, incalculables, distribuées par la cour à l'appui de ce nouveau système.

points, reprit M. de Montmorin, je partage tout-à-fait l'opinion du Roi, quoique mon avis ait été combattu par le conseil, par plusieurs honorables membres de l'Assemblée constituante, et par le cabinet de Vienne. J'ai toujours pensé, je pense encore fermement que le Roi, avant d'accepter la constitution, aurait dû avoir la faculté de l'examiner à loisir, afin d'en pouvoir assurer le développement futur. Cela n'a point eu lieu; et je prévois les difficultés où le Roi va se trouver engagé; je prévois aussi que la constitution ne sera point promulguée. L'honnête Malouet est de mon sentiment. Duport, Lameth, Barnave, La Fayette lui-même, s'alarment de voir se propager l'esprit du jacobinisme. Quand ils pressaient le Roi d'accepter la constitution *in toto*, ils étaient animés des meilleures intentions, et croyaient assurer le salut de Sa Majesté; mais ils n'ont point réfléchi aux conséquences qui arriveront nécessairement si la nation se voit déçue. Quant à moi qui

suis et qui serai toujours attaché à la cause royale, je regrette que la constitution ait été ainsi acceptée; mais je n'en demeure pas moins persuadé qu'une conduite pleine de franchise et de loyauté est maintenant le seul gage de sécurité pour la couronne. Ce n'est point assez d'avoir concédé, il faut prouver aujourd'hui que la concession est autre chose qu'une échappatoire imaginée pour la circonstance; il faut agir de bonne grâce. La prudence exige, la nécessité veut que le Monarque lui-même, et tous ceux que son salut intéresse de plus près, se montrent dans leurs regards, leurs procédés et leur langage, non pas affligés de ce qu'on a perdu, mais satisfaits de ce qu'on a donné.

— « En ce cas, dit la Reine, nous perdrons entièrement l'appui des royalistes.

— « Tout royaliste, Madame, reprit M. de Montmorin, qui, dans ces momens critiques, ne se montrera point partisan de la constitution, poussera le Roi à sa perte.

— « Grand Dieu, s'écria la Reine, c'est

renverser le seul appui qui reste encore à la monarchie ébranlée! Toute apparence de modération, toute mesure conciliatrice que nous proposerions volontairement aux constitutionnels, sera aussitôt considérée par les royalistes comme une renonciation à leurs services, comme une trahison envers nous-mêmes.

— « Tout attaché que je suis à mes souverains, répliqua M. de Montmorin, il me deviendrait impossible de rien faire pour le maintien de leurs droits, si je laissais deviner au parti factieux qui domine, le zèle dont je suis animé pour le rétablissement de l'autorité royale, rétablissement si nécessaire à l'honneur, au salut et au bonheur de ceux-là même qui le combattent. Qu'ils lisent dans ma pensée, je vais être accusé comme traître envers la nation, peut-être pis encore, et traîné aussitôt à une mort ignominieuse. Ils assouviront sur moi la haine qu'ils portent à la monarchie; et voilà pourquoi je dissimule.

— « Vous avez raison, répondit la Reine:

du moment où j'ai vu l'Assemblée constituante outrager la majesté souveraine en plaçant son président sur la même ligne que le Roi, en conférant à un plébéien, fonctionnaire *pro tempore*, le privilége de fouler publiquement aux pieds la monarchie héréditaire et l'autorité législative; ce cruel moment m'a découvert l'affreuse vérité. Dans l'angoisse de mon cœur, je dis alors au Roi qu'il survivait à sa puissance. » Ici Marie-Antoinette fondit en larmes, et cacha sa figure dans son mouchoir.

« La princesse Élisabeth se tournant alors vers le Roi, lui dit avec une douceur angélique : « Parlez à la Reine pour calmer son chagrin.

— « Je ne le puis, répondit le Roi, son affliction ajoute à la mienne. Je l'ai enveloppée, sans le vouloir, dans la ruine générale; son courage seul a soutenu le mien jusqu'ici; attendons, avec la même résignation philosophique et religieuse, les effets de la volonté du ciel.

— « Oui, observa M. de Montmorin, mais la Providence nous a aussi donné la faculté morale de repousser le danger, et d'en prévenir les conséquences par nos efforts et notre activité.

— « Enseignez-moi, monsieur, reprit la Reine, le moyen de parvenir à ce résultat, et, avec l'autorisation du Roi, je suis prête à tout faire pour détourner l'affreuse tempête qui menace le chef auguste de la nation française.

— « Vienne, Madame, s'écria-t-il, Vienne! La présence de Votre Majesté à Vienne fera plus pour le salut du Roi et le bonheur à venir de la nation, que la plus formidable des armées.

— « Depuis long-temps, dit la princesse Élisabeth, nous avons conseillé à la Reine de chercher un abri hors de la France.

— « Pardonnez-moi, princesse, interrompit M. de Montmorin, ce n'est pas seulement parce qu'elle y trouvera un abri, que je propose à Sa Majesté d'aller à Vienne,

c'est encore pour qu'elle puisse donner une preuve efficace de son amour au Roi et à la famille royale, en s'opposant de tout son pouvoir à une imprudente tentative d'invasion, qui aurait pour but de soumettre la nation française par la force des armes. Tout effort étranger serait inutile, et ne ferait que pousser le peuple au désespoir et au crime. Ici, je me trouve tout-à-fait d'accord avec mes collègues Barnave, Duport, Lameth et autres. L'ordre et la tranquillité publique ne peuvent être rétablis en France, que hors l'entremise des puissances étrangères. Qu'elles nous abandonnent le soin de nos propres intérêts, qu'elles nous laissent employer nos ressources morales, notre force intérieure, tout honnête Français voudra concourir à ce but, s'il n'en est point empêché par une intervention arbitraire et menaçante. D'ailleurs, Madame, ceux qui nous offrent le secours de leurs armes sont trop loin de nous, et n'arriveraient point assez tôt pour prévenir les dangers qui nous

environnent. Pesez bien ces conséquences, elles sont terribles. Des soldats étrangers ne sauraient apaiser les troubles intérieurs d'un pays. Leur présence n'est qu'un aiguillon de plus pour les factions. Les désordres populaires ne peuvent céder qu'à l'esprit national. Le peuple, sa fureur une fois assouvie sur ceux qui l'ont excitée, reporte librement ses regards sur lui-même, et travaille à réformer ses propres écarts. »

« Après quelques autres observations également prudentes, et certains conseils relativement à la maison du Roi et de la Reine, M. de Montmorin se retira. Aussitôt qu'il fut sorti, Louis XVI décida que Marie-Antoinette, accompagnée de moi, de quelques autres dames, de quelques gentilshommes de la chambre, de courriers, etc., partirait immédiatement pour Vienne. (1)

---

(1) Le soir même, vers minuit, la princesse de Lamballe m'envoya l'ordre de me trouver au rendez-vous ordinaire le lendemain de très bonne heure. Le

« Il est inutile de rapporter les motifs qui firent abandonner ce projet. L'espèce de

---

style de son billet me remplit de joie : c'était le moins mystérieux que j'eusse encore reçu de son altesse. J'en tirai cette conséquence, qu'il était survenu quelque événement favorable, et que la princesse voulait m'en instruire sans délai, sachant combien j'étais intéressée au sort d'une personne dont mon propre sort dépendait.

Mais quelle fut ma surprise en entrant dans l'église indiquée pour le rendez-vous, de voir le confesseur de la Reine me faire signe de venir à lui. Je m'approchai. Il me dit d'attendre jusqu'après la messe, et qu'alors il me communiquerait quelque chose de la part de la princesse.

Cet ecclésiastique en remplaçait un que Mirabeau avait déterminé à prêter le serment. Il écoutait la Reine et la princesse dans les appartemens privés de son altesse, au rez-de-chaussée, sans que personne ait jamais su le lieu de la confession, ni par qui elle était reçue, depuis la trahison du confesseur royal. Son fidèle et honnête successeur n'était connu que comme l'*inconnu*. Je n'ai jamais su ni quel il était, ni comment il s'appelait.

La messe finie, je le suivis dans la sacristie. Il me dit alors que la princesse, par ordre de Sa Majesté, me

fatalité qui avait fait échouer tous les autres, éleva des obstacles insurmontables à l'exécution de celui-ci.

---

priait de partir sur-le-champ pour Strasbourg, où son altesse et la Reine devaient aussi se rendre, et que je les accompagnerais ensuite à Vienne, pour transcrire la correspondance chiffrée.

Mais quand tout fut prêt pour leur départ, qui devait avoir lieu de l'hôtel du comte de Fersan, on changea tout à coup de résolution. Je fus avertie, néanmoins, de me tenir prête pour un autre voyage.

CHAPITRE XXI.

Continuation du Journal. — Impression que produit sur la Reine la mort de ses deux frères, les empereurs Joseph et Léopold. — Changemens opérés dans le personnel de la maison de la Reine pendant l'absence de la princesse. — Causes et effets de ces changemens. — Conduite de la princesse. — M. Laporte, directeur de la police du Roi, découvre un complot tendant à empoisonner la Reine et la famille royale. — Dispositions prises pour en empêcher l'exécution. — Conversation entre la Reine et la princesse, puis entre le Roi et la Reine à ce sujet.

« Au milieu de toutes ses tribulations, la Reine apprit la mort de l'empereur Léopold. La douleur qu'elle en ressentit fut d'autant plus vive, qu'elle se persuada, avec beaucoup de raison, que son frère périssait empoisonné, et victime des démarches qu'il avait faites en sa faveur. Extérieurement, ce monarque avait montré peu d'empressement à entrer dans la coalition de Pilnitz. Il pensait très justement que son frère Joseph avait gâté tous ses plans, et s'était perdu lui-

même, en épousant trop ouvertement et avec trop de chaleur la cause de leur sœur infortunée. Léopold voulait donc agir en secret, pour arriver plus sûrement à son but; mais toute sa prudence fut inutile. L'Assemblée connaissait ses démarches aussi-bien que lui-même. Il périt d'une mort prématurée; et la Reine apprit d'une autorité non douteuse que Joseph et Léopold avaient été empoisonnés, au moyen d'une médecine préparée à cet effet.

« Pendant mon court séjour en Angleterre, la maison de la Reine avait subi un renouvellement complet. Dès le commencement de l'émigration, un premier changement avait eu lieu; mais il différait de ce dernier. Ceux qui avaient remplacé les émigrés se perdirent eux-mêmes, et laissèrent le champ libre à ces nouveaux venus, qui rendaient maintenant le séjour du château si insupportable. Voici ce qui donna lieu au premier renouvellement.

« Presque toutes les grandes charges étant devenues vacantes par la retraite de

la haute noblesse, beaucoup de places furent données à des individus qui n'avaient rempli jusqu'alors que des fonctions très secondaires. Jaloux de conserver leurs emplois, ces individus eurent l'indiscrétion de manifester publiquement leur aversion pour toutes les mesures que prenait l'Assemblée; absurdité que la cour favorisa jusqu'au moment où l'on s'aperçut, mais trop tard, de l'imprudence extrême qu'on avait commise. La faute, une fois tolérée, récompensée même, il devint impossible d'en arrêter les effets, et de faire taire ces langues funestes. La Reine, qui ne voulait point qu'on l'accusât de caprice, laissa long-temps le mal faire des progrès, en gardant auprès d'elle ceux qui en étaient la cause. C'était une erreur, mais une erreur de sa délicatesse, qui fut attribuée à un motif très différent, et moins honorable. Cependant la clameur devint si générale, que la Reine fut obligée de céder, et de renvoyer ceux qui avaient agi avec si peu de discernement.

« Le Roi et la Reine craignirent de prendre l'initiative dans le remplacement de ces individus. En conséquence, Leurs Majestés se virent entourées des espions que l'Assemblée voulut leur imposer. Les premières charges furent données à des individus de la plus basse classe. La première fois, à la vérité, on avait vu des plébéiens parvenir à de hauts emplois; mais leur élévation, du moins, avait été régulière. Tel n'était point alors l'état des choses. Il fallait que Leurs Majestés se soumissent aux mirmidons du pouvoir dominant; et il le fallait, parce que les plus forts le voulaient ainsi. L'abolition de tous les ordres de noblesse fut prononcée. Toutes les dames faisant partie de la suite du Roi et de la Reine abandonnèrent la cour. On n'en vit plus une seule au jeu de la Reine, autrefois si recherché, si nombreux. La famille royale : voilà quel fut désormais tout notre cercle. Quand le Roi était fatigué de jouer avec la princesse Élisabeth et la Reine, il se retirait dans ses appartemens sans pro-

férer un mot. Ce n'était point l'effet d'une mauvaise humeur quelconque, mais le résultat du chagrin taciturne dont il se sentait accablé.

« La Reine s'occupait sans relâche de la correspondance active qu'elle entretenait avec les souverains étrangers, les princes de sa famille et les différentes personnes qui s'intéressaient à sa cause. Elle me donna une fois près de trente lettres qu'elle avait écrites dans l'espace de deux jours. Je les envoyai à ma *cara Inglesina*....; oui, *cara,* puisqu'elle nous rendait les plus grands services. (1)

« La Reine dormait très peu; mais son courage ne se démentait point. Sa santé n'en

---

(1) Si je rapporte ici textuellement les expressions de cette victime angélique, ce n'est point par un sentiment de vanité personnelle, mais uniquement pour rendre justice à la bonté de son cœur. Entourée d'événemens si critiques, elle trouvait encore des souvenirs pour les faibles services qu'il était de mon devoir de lui offrir, que je mettais mon bonheur à lui rendre.

fut nullement altérée ; son amabilité ordinaire était toujours la même. Plus que toute autre femme, Marie-Antoinette était de caractère à ressentir profondément la mortification de voir s'éclipser d'heure en heure son ancien éclat ; et cependant il ne lui échappait jamais un murmure. Sous ce rapport, elle avait toute la fermeté d'un disciple de Zénon.

« Le palais était devenu, ce qu'il est encore en ce moment, une espèce de bureau de police. On n'y rencontrait que des espions et des délateurs. Chaque membre de l'Assemblée, par quelque moyen que ce fût, y avait son agent qui le représentait. Les antichambres n'étaient peuplées que de Jacobins renforcés, que de ces hommes qui mettaient leur plus grand bonheur à insulter les oreilles, à blesser les sentimens de toute personne dont la naissance, le rang ou la vertu leur faisaient ombrage. L'oubli de toutes les convenances sociales était parvenu à ce point, qu'on négligeait envers la famille

royale elle-même les témoignages du simple respect.

« Je persistai dans la ligne de conduite que je m'étais tracée, ce que le Roi et la Reine approuvèrent beaucoup. Sans m'ériger en personnage important, je voyais tous ceux qui désiraient obtenir une audience publique ou particulière de Leurs Majestés. Je me refusai à toute espèce d'intrigues, remplissant de mon mieux, pour le bien général, les humbles devoirs de ma charge, et assurant, autant qu'il était en moi, le bien-être de mes malheureux souverains, privés de tous leurs amis, délaissés par tout le monde, et dans un état à faire compassion.

« M. Laporte, directeur de la police particulière du Roi, se présenta un jour devant moi, avec les signes d'une grande consternation. Il avait découvert un complot tendant à empoisonner la famille royale tout entière; affirmant que, dans un comité secret de l'Assemblée, de grosses sommes

avaient été offertes pour l'accomplissement de ce crime. L'exécution en était d'autant plus facile, particulièrement contre la Reine, que Marie-Antoinette avait l'habitude de prendre du sucre en poudre, de le mêler elle-même avec de l'eau, sans réclamer le service de ses femmes, et de se désaltérer ainsi, toutes les fois qu'elle en éprouvait le besoin.

« Je priai M. Laporte de ne point informer la Reine de cette conspiration, avant que j'eusse moi-même trouvé l'occasion d'entretenir Sa Majesté du zèle qu'il montrait à la servir. Il y consentit; mais à condition qu'on prendrait sur-le-champ des mesures de surveillance à l'égard des individus chargés du service de la table. Je lui donnai l'assurance que ces mesures allaient être prises à l'instant.

« A l'époque dont je parle, toute espèce d'étiquette était abolie. Le cérémonial, qui m'obligeait autrefois à ne paraître devant Leurs Majestés qu'à des heures déterminées, n'existait plus depuis long-temps. Tous

ceux qui se présentaient avant ou après les heures de service n'inspiraient que des soupçons ; moi seule avais conservé la confiance de Leurs Majestés et un libre accès auprès d'elles. Quoiqu'il fût encore très matin quand M. Laporte vint me trouver, je pensai qu'il était de mon devoir de me rendre sans délai chez ma royale maîtresse.

« Elle était encore au lit. « Votre Majesté a-t-elle déjeuné ? lui demandai-je.

— « Non, répondit la Reine ; voulez-vous déjeuner avec moi ?

— « Bien volontiers, répliquai-je, si Votre Majesté veut me garantir que je ne serai pas empoisonnée. »

« A ce dernier mot, la Reine se souleva, et me regarda fixement ; la frayeur était peinte sur sa figure.

— « J'ai voulu plaisanter, continuai-je : je déjeunerai avec Votre Majesté ; mais je ne prendrai que du thé. »

« Le thé fut aussitôt servi. « Comme cela, dis-je, il n'y a point de danger.

— « Expliquez-vous, poursuivit la Reine.

— « On m'a recommandé, répliquai-je en prenant un morceau de sucre, de ne faire usage ni de chocolat, ni de café, ni de quoi que ce soit, avec du sucre *en poudre*. Nous vivons à une époque où la prudence seule peut nous garantir d'être envoyées en l'autre monde avec tous nos péchés sur la conscience.

— « Je suis fort aise de vous entendre parler ainsi. Vous faites bien de prendre des précautions, après avoir tant souffert du poison ; mais, qui provoque vos souvenirs à cet égard, précisément à cette heure ?

— « Puisque Votre Majesté approuve ma réserve, qu'elle me permette de lui faire observer que dans un moment comme celui-ci, il est prudent que nous nous abstenions de toute espèce d'alimens au moyen desquels on pourrait compromettre notre existence. Quant à moi, je renonce à tous les ragoûts, et me borne, dès à présent, aux mets qui exigent le moins de préparation.

— « Allons, allons, princesse, interrompit Sa Majesté, vous en savez plus que vous ne voulez m'en apprendre. Ne craignez rien : je suis préparée à tous les complots qu'on peut tramer contre ma vie. Puissé-je seulement sauver le Roi mon époux et mes enfans! »

« Mon émotion ne me permit pas de dissimuler plus long-temps. Je rapportai mot pour mot ce que j'avais appris de M. Laporte.

« La Reine sonna aussitôt une de ses femmes de confiance. « Allez chez le Roi, lui dit Sa Majesté; si vous le trouvez seul, priez-le de se rendre ici sur-le-champ; s'il y avait là quelque garde, ou d'autres personnes assez près pour vous entendre, dites seulement que la princesse de Lamballe est avec moi, et qu'elle désire avoir un journal. »

« La garde du Roi et, je puis le dire, le plus grand nombre de ceux qui l'entouraient, n'étaient guère autre chose que des espions. La précaution que prenait la Reine était

donc nécessaire pour prévenir les soupçons que cette démarche subite aurait pu éveiller.

« Notre messagère nous ayant laissées, je dis à la Reine qu'il serait imprudent de donner la moindre publicité à cette circonstance. En effet, ce pouvait n'être réellement qu'une appréhension mal fondée de la part du chef de la police ; en parler, c'eût été peut-être fournir à quelque misérable l'idée de tenter le crime et de l'exécuter. La Reine comprit parfaitement mes raisons, et me promit de garder le secret.

« Notre ambassadrice fut assez heureuse pour gagner l'appartement du Roi sans avoir été remarquée. Il était seul en ce moment; elle put donc lui faire part de sa mission sans délai. En revenant, néanmoins, elle fut aperçue et surveillée : elle sortit aussitôt du palais comme pour aller faire certaines emplettes, et rentra peu de temps après, avec quelques bagatelles à la main. (1)

(1) Cet incident donnera au lecteur une idée de

Le Roi entrait à peine : « Sire, s'écria la Reine, l'Assemblée est fatiguée des efforts qu'elle a tentés jusqu'ici pour nous faire mourir par un long désespoir. Elle vient d'imaginer un expédient pour sortir d'inquiétude, et s'épargner ainsi les embarras que nous pourrions encore lui donner.

— « Que voulez-vous dire? » répliqua le Roi. Je rapportai alors ma conversation avec M. Laporte. « Non, non, reprit Louis XVI, ils n'auront pas recours à ce moyen. Ils ont arrêté d'autres mesures pour

---

la position cruelle où se trouvaient réduits les deux plus grands souverains d'Europe, et du prix qu'ils devaient attacher à la fidélité du petit nombre de sujets qui se dévouaient pour combattre et adoucir la tyrannie que l'Assemblée exerçait sur les deux illustres victimes. Je puis parler ici d'après ma propre expérience. Depuis le dernier retour de la princesse de Lamballe à Paris, jusqu'en 1792 que je la quittai, je pris vingt costumes différens. Je me vis ainsi, et successivement, marchande de modes, couturière, fleuriste, vendeuse de colifichets, parfumeuse, revendeuse à la toilette, fabricante de bourses et de

se défaire de nous. Ils n'ont point assez de politique pour laisser croire que notre mort puisse être l'effet d'un accident. Les grands crimes leur sont déjà trop familiers.

— « Cependant, reprit la Reine, ne pensez-vous pas qu'il soit tout-à-fait nécessaire de prendre nos précautions, puisque nous avons la certitude morale de la probabilité du complot?

—« Très certainement; sans cela, aux yeux de Dieu, nous serions en quelque sorte coupables de suicide. Mais comment l'empêcher,

---

guêtres, etc. J'allai jusqu'à me déguiser en petit tambour, me noircissant quelquefois la figure afin de pouvoir entrer au château sans être remarquée, et tenant souvent un langage analogue aux sentimens des misérables qui me perçaient le cœur par des discours que les circonstances me forçaient d'approuver en apparence. Je puis le dire sans craindre de me tromper, j'étais connue de tout le monde sous une forme ou sous une autre, et je ne l'étais de personne sous ma véritable forme, excepté de la princesse de Lamballe, qui avait la bonté de mettre mon zèle à l'épreuve.

entourés, comme nous le sommes, d'individus à qui l'on a persuadé que nous conspirons contre eux-mêmes, et qui trouvent d'avance une excuse à tous les crimes dont ils pourraient se charger, dans la fausse idée qu'ils agiront pour leur défense personnelle?

— « Nous pouvons l'empêcher, reprit la Reine, en nous abstenant de toute nourriture où l'on pourrait mêler du poison. Cette mesure peut être adoptée sans qu'il soit nécessaire de faire un éclat, sans rien changer dans le service des cuisines ni de la table, à la réserve de *l'abstinence* que je propose. Par bonheur, la réduction de notre domestique nous offre un beau prétexte d'avoir à côté de nous de petites tables de décharge (1). Il nous sera très facile de choisir certains mets, et d'en mettre d'autres à l'écart, sans exciter les soupçons. »

(1) *Dumb waiters*, littéralement, domestiques muets; c'est ce qu'on nomme en France tables de décharge, ou même simplement *servantes*.

« On s'arrêta donc à ce moyen. Toute autre précaution, directe ou indirecte, fut également prise pour protéger les jours de la famille royale, et prévenir les tentatives possibles d'empoisonnement. » (1)

---

(1) Je vis la princesse le lendemain matin. Son altesse voulut bien me faire part du danger qui la menaçait aussi-bien que la famille royale. Elle me pria d'envoyer mon domestique chez mes fournisseurs, de faire emplir un petit panier de vin, de sel, de chocolat, de biscuits et de liqueurs, et d'envoyer le tout dans ses appartemens, au pavillon de Flore, afin qu'on en pût faire usage au besoin. Je faisais porter par des gens sûrs, à une certaine distance du palais, la quantité de pain et de beurre nécessaire pour quinze jours environ, et j'introduisais ensuite moi-même ces provisions dans les appartemens de son altesse.

Bien d'autres précautions encore furent prises par la femme de confiance de la Reine, madame Campan, qui donne à cet égard des détails plus circonstanciés dans ses Mémoires.

Quand la princesse m'eut informée du complot : « Nous avons cependant échappé, ajouta-t-elle, aux affreux événemens du 20 juin et du 14 juillet. Si

nos ennemis ne dirigent point une attaque sur les Tuileries, il est possible que nous échappions encore aux coups des assassins; *mais j'en doute fort.* »

Cette observation de son altesse m'affligea sensiblement, d'autant plus qu'elle la fit avec beaucoup de résignation, et même d'indifférence. On eût dit qu'il s'agissait à ses yeux d'une chose toute simple, et qui devait nécessairement arriver. Je pris la liberté de répondre que, quels qu'eussent été les effets des malheurs passés, elle n'avait point de motifs pour concevoir de nouvelles calamités de cette nature.

« *Sia quel ch' Iddio voglia!* la volonté de Dieu soit faite, s'écria-t-elle. Jusqu'à ce moment j'ai trouvé des forces dans la religion; mais je tremble malgré moi sur le sort du Roi, de la Reine et de leurs innocens enfans. Dieu veuille les protéger, comme il l'a fait jusqu'ici, contre leurs cruels ennemis. Quant à moi, je suis étrangère, et si des armées étrangères pénètrent en France, je serai la première victime; j'y suis préparée. »

Cette résignation héroïque rappelle ce que Bertrand de Molleville rapporte de l'infortuné Louis XVI, échappé aux dangers du 20 juin.

CHAPITRE XXII.

L'éditeur reprend son récit particulier. — Conséquences de l'émigration des princes et de la noblesse. — La princesse de Lamballe écrit aux émigrés pour les engager à rentrer. — La famille royale et les amis particuliers de la princesse la supplient de quitter la France. — Sa réponse magnanime. — On la décide à retourner en Angleterre, et à reprendre sa négociation. — Elle ne trouve que froideur pour la France en Angleterre. — Apprenant que les troubles ne faisaient que s'accroître en France, elle revient à Paris.

Dans ce chapitre et le suivant, je serai encore forcée de parler de moi-même, et d'interrompre mes fonctions, plus agréables, de secrétaire de mon illustre protectrice.

J'ai déjà dit que la princesse de Lamballe, dès son premier retour d'Angleterre, apercevait tous les avantages qui devaient résulter de la rentrée des émigrés. Le départ de tant de personnages puissans ne pouvait être qu'un coup mortel à la prospérité de la monarchie. L'émigration n'avait point de

motifs suffisans quand elle commença. Les fugitifs ne réussirent qu'à soulever toute la terre contre leur pays. Il était assez naturel que les valets, qu'ils avaient commis à la garde de leurs biens, tirassent avantage de la faiblesse de leurs maîtres, et fissent des lois de bannissement contre ceux qui avaient inconsidérément résigné le pouvoir dans des mains plus hardies et plus actives.

Mon intention n'est pas de reprocher aux vivans les fautes commises par ceux qui sont morts, ni de former des conjectures sur le résultat qu'eût produit la persévérance de la noblesse à rester en France; mais il me paraît démontré que l'émigration a produit de grandes calamités, des calamités sans remède; et nous avons de bonnes raisons pour lui attribuer le plus déplorable de tous ces malheurs. Ceux qui abandonnent leur maison parce que le feu vient d'y prendre, renoncent tacitement à leurs droits en faveur des flammes qui la dévorent. La première émigration alluma donc en France cet in-

cendie que des efforts étrangers parvinrent à maîtriser un moment, mais qui ne fut entièrement éteint que par les efforts même de la nation française.

L'infortuné Louis XVI et Marie-Antoinette cessèrent de régner, du jour où ils furent indignement traînés aux Tuileries, ou plutôt à leur prison. Ils se virent dès-lors abandonnés à la cruauté des misérables qui déshonoraient la nation par des assassinats sans motif comme sans utilité. De ce moment aussi, le zèle de la princesse Élisabeth et de la princesse de Lamballe redoubla. Sur cent individus et plus, hommes et femmes, spécialement attachés autrefois au service personnel de Marie-Antoinette, un très petit nombre, y compris ce noble couple et l'inestimable Cléry, se montrèrent dévoués jusqu'à la fin. La calomnie elle-même n'a pu ternir les vertus angéliques de ces deux princesses. Leur amour inaltérable servit de bouclier à leurs infortunés souverains et à leurs amis persécutés, jusqu'à ce qu'en-

fin elles tombassent elles-mêmes sous le glaive des bourreaux. Princes de la terre, voilà une leçon de grandeur, et ce sont des grands qui vous la donnent!

A peine la princesse de Lamballe fut-elle réinstallée dans ses appartemens au pavillon de Flore, que, par ordre exprès du Roi, et en présence de la Reine, elle écrivit à la plupart des nobles pour les engager à rentrer en France. Elle leur prouvait, par tous les raisonnemens possibles, qu'il ne restait aucun moyen d'arracher la France aux horreurs dont elle était menacée, s'ils persistaient dans leur funeste résolution de n'y point revenir. A la marge de quelques unes de ces lettres que je transcrivis, je lus ces mots, écrits de la main de la Reine : « Je suis auprès de la princesse; j'appuie sur la nécessité de votre retour, si vous aimez votre Roi, votre religion, votre gouvernement et votre pays. *Marie-Antoinette.* Revenez! revenez! revenez! »

Je me souviens d'avoir vu, parmi ces lettres, un gros paquet adressé à la duchesse

de Brissac, qui se trouvait alternativement aux bains d'Albano, et aux eaux minérales de Valdagno, près Vicence, dans l'État vénitien. Sa Grâce était chargée de remettre des dépêches aux princes, beaux-frères de Marie-Antoinette, le comte de Provence et le comte d'Artois, fixés alors, je crois, à Strà sur la Brenta, aussi-bien que mesdames de Polcatre, Diane de Polignac et plusieurs autres personnes.

Quelques jours après, je pris un autre paquet à l'adresse du comte Dufour (1), qui

(1) Le comte Dufour est père de l'ambassadeur français à Florence, sous le règne de Louis XVI. Depuis, cet ambassadeur épousa, à Padoue, une dame de ma connaissance, miss Seymour, nièce de feu lord Cooper, et sœur de mistriss Bennett. A l'époque où le feu roi Louis XVIII se trouvait à Vérone, j'étais moi-même à Venise. Ce fut à la monnaie de cette dernière ville que M. Dufour fit porter toute sa vaisselle plate, destinée à y être fondue pour le service de Louis XVIII. Les filles de feu cet ambassadeur sont maintenant à Paris : je les compte aussi parmi mes connaissances. L'une d'elles a épousé l'un de mes

était à Turin. Il contenait des lettres pour M. et madame de Polignac, M. et madame de Guiche-Grammont, les tantes du Roi à Rome, et aux deux princesses de Piémont, épouses des deux frères de Louis XVI.

En supposant donc que l'on puisse former son jugement d'après les propres sentimens de la famille royale, qui assurément devait avoir des notions exactes relative-

---

plus anciens amis, le général Beurnonville. Ce dernier partagea la longue détention du général La Fayette et d'Alexandre Lameth, si traîtreusement livrés par Dumouriez aux Autrichiens, qui les envoyèrent à Olmutz, où ils restèrent jusqu'à l'échange qui se fit de ces prisonniers contre la personne de son altesse royale aujourd'hui madame la Dauphine.

J'ai eu le plaisir de revoir le général Beurnonville en qualité d'ambassadeur à Berlin, sous le gouvernement de Bonaparte, et quelque temps après, dans la même qualité, en Espagne. Il aimait beaucoup les Anglais. Il procura des passe-ports à lord Holland, à sa famille et à moi-même pour voyager en France, à une époque où il était défendu à tout Anglais de mettre le pied sur le territoire de France.

ment à l'opinion publique de cette époque, si les ordres de la Reine, les prières et les supplications de la princesse avaient pu déterminer la noblesse à rentrer, nul doute que beaucoup de sang eût été épargné, et que les annales de l'histoire ne seraient pas aujourd'hui souillées de noms atroces, qui semblent être là comme des témoignages de l'infamie des hommes.

La tempête devenait de jour en jour si terrible, que le Roi et la Reine, le duc de Penthièvre, le comte de Fersan, la princesse Élisabeth, la duchesse d'Orléans et tous les amis de la princesse de Lamballe, se réunirent encore une fois pour presser vivement celle-ci de quitter la France. Le pape lui-même insista auprès de son altesse pour la déterminer à venir à Rome, auprès des tantes du Roi. A toutes ces instances elle répliqua : « Je n'ai rien à me reprocher; si mon devoir sacré, si mon inaltérable attachement à mes souverains, qui sont de plus mes parens et mes amis; si l'amour que je

porte à mon cher beau-père et à ma patrie adoptive, sont des crimes, je me confesse coupable devant Dieu et devant les hommes; mais je m'estimerai heureuse de mourir pour une si belle cause ! »

Le duc de Penthièvre, qui l'aimait comme sa propre fille la duchesse d'Orléans, était trop excellent homme, prince trop consciencieux, pour ne pas applaudir au noble désintéressement de sa chère belle-fille. Mais il prévoyait, il redoutait les funestes conséquences qui devaient résulter de tant de vertus, à une époque où le vice dominait exclusivement. C'est pourquoi, sans faire part de sa démarche à la princesse de Lamballe, il obtint de la cour de France que celle-ci écrivît à la cour de Turin, afin que le roi de Sardaigne, en sa qualité de chef de la famille, interposât son influence pour décider la princesse à fuir les dangers qui l'environnaient de tous côtés, et à revenir dans son pays natal. Le roi de Sardaigne, la famille de la princesse, son amie particulière

la princesse de Piémont, supplièrent inutilement. Voici la réponse de son altesse au roi de Sardaigne :

« Sire, et très auguste cousin,

« Je ne me souviens pas qu'aucun de nos illustres ancêtres de la maison de Savoie, avant ou depuis le grand Charles-Emmanuel d'immortelle mémoire, ait jamais déshonoré son nom ou terni l'éclat de sa réputation par un acte de lâcheté. Je le ferais, et je serais la première, en quittant la cour de France à ce moment terrible. Votre Majesté me pardonnera-t-elle d'oser ne point accepter sa proposition royale ? Les liens du sang, la raison d'État, veulent également que nous unissions nos efforts pour défendre le Roi, la Reine, et tous les membres de la famille royale de France. Il m'est impossible de renoncer à la résolution que j'ai prise de ne point les abandonner, surtout dans un moment où ils sont délaissés par tous leurs anciens serviteurs, moi seule

exceptée. Dans des jours plus heureux, Votre Majesté peut compter sur mon obéissance; mais aujourd'hui que la cour de France est livrée aux persécutions de ses ennemis les plus atroces, je réclame humblement le droit de n'écouter que mes propres inspirations. A l'époque la plus brillante du règne de Marie-Antoinette, j'éprouvai les effets de sa faveur royale et de ses bontés : l'abandonner quand elle est malheureuse, Sire, ce serait imprimer, pour l'avenir, à ma réputation et à celle de mon illustre famille, le sceau de l'infamie et de la lâcheté. Voilà ce que je crains, et beaucoup plus que tous les supplices imaginables. »

Des réponses de cette nature furent envoyées à tous ceux de ses nombreux amis et de ses parens qui pressaient à l'envi son altesse de chercher un abri contre les périls qui la menaçaient aussi-bien que la famille royale.

Néanmoins on détermina la princesse de

Lamballe à retourner en Angleterre, sous le prétexte de reprendre et de terminer la négociation qu'elle avait entamée avec tant de succès; mais il est évident que ni le Roi ni la Reine ne croyaient sérieusement à un heureux résultat, et que leur but unique était d'éloigner la princesse du théâtre des dangers (1). Les circonstances avaient tellement empiré, que le gouvernement anglais refusa d'écouter les propositions de son altesse, encore bien qu'elle reçût personnellement l'accueil le plus favorable. La politique anglaise recula devant l'idée de laisser vingt mille hommes de troupes françaises se porter en masse sur les Indes occidentales, et la France fut abandonnée à son destin.

(1) La princesse partit de Paris et se rendit en Angleterre par la voie de Calais, et non par celle de Dieppe, comme on l'a répété souvent par erreur. Malgré le long espace de temps écoulé, le fait peut être attesté aujourd'hui par l'héritier de feu M. Dessin, M. Quillac, propriétaire actuel de l'hôtel où son altesse descendit avec sa suite à Calais.

Un entretien que la Reine eut avec M. Burke, et dans lequel ce dernier avoua sans détour qu'il ne fallait point compter sur l'intervention de l'Angleterre, excita dans l'âme de Marie-Antoinette ce profond chagrin, ces vives alarmes qu'elle ne put jamais surmonter par la suite. La princesse de Lamballe resta seule en possession de sa confiance. Il est notoire que le roi d'Angleterre avait une haute idée des vertus de Leurs Majestés françaises; mais il s'agissait d'affaires, et sur ce point le roi, comme ses ministres, ne donna que des réponses évasives. Son altesse se résolut donc à revenir. Déjà le bruit s'était répandu qu'elle avait quitté la France pour se sauver, à l'exemple de bien d'autres, et elle ne voulait pas rester plus long-temps sous le poids de cette imputation. Elle sentait aussi combien son amitié était nécessaire à sa royale maîtresse. La reine d'Angleterre, qui honorait la princesse de toute son estime, beaucoup d'autres Anglais du premier rang, qui prévoyaient

le sort inévitable de la famille royale en France, et de ses fidèles partisans, s'efforcèrent de retenir son altesse en Angleterre; ce fut en vain : elle demeura insensible à toute considération personnelle, et ne vit que le douloureux isolement de son auguste souveraine, son amie et sa bienfaitrice.

CHAPITRE XXIII.

L'éditeur continue sa narration particulière. — Tentative d'incendie, le 20 juin, dans les appartemens de la princesse de Lamballe. — Conversation entre la princesse et l'éditeur, interrompue par la populace qui se précipite en foule dans la chambre. — L'éditeur est blessée et s'évanouit. — On la fait partir le lendemain pour Passy. — Entrevue à la dérobée, dans ce lieu, avec la princesse. — L'éditeur ne peut vaincre son impatience, et quitte Passy pour retourner à Paris. — Singulière rencontre d'un conducteur de cabriolet, qui devient un ami utile. —Elle trouve sur la route des rassemblemens aux prises, et revient à Passy, n'osant continuer son chemin. — Le conducteur se rend à Paris et ramène le domestique de l'éditeur. — Ce domestique fait le récit de ce qui s'était passé à Paris. — Lettre de la princesse de Lamballe contenant les détails de l'affaire du 20 juin. — L'éditeur est rappelée à Paris.

Les événemens semblaient calculés tout exprès pour produire les sentimens qui signalèrent cette désastreuse journée du 20 juin 1792. Il arrive souvent aux nations, comme aux individus, de se jeter en aveugles au

milieu des périls qu'elles redoutent, et de provoquer, par des mesures inconsidérées, les malheurs dont elles cherchent à se garantir. Il en fut ainsi dans tout ce qui précéda cette affreuse journée.

Par un concours de circonstances singulières, je ne vis point ces horreurs, encore bien que j'en aie été, jusqu'à un certain point, la victime. Pour ne pas abuser du temps de mes lecteurs, je passe, sans plus de préambule, à l'incident qui m'éloigna du lieu de la scène.

L'habitation de la princesse de Lamballe au pavillon de Flore regardait, d'un côté, le Pont-Royal. Le jour dont il s'agit, une grande quantité de matières combustibles fut lancée, du pont, dans les appartemens. La princesse, remplie d'effroi, m'envoya chercher à l'instant. Elle désirait faire cacher, si toutefois il n'avait pas peur, mon domestique anglais dans sa chambre, pendant qu'elle se retirerait elle-même dans une autre partie du château, jusqu'à ce que l'on

sût à quoi s'en tenir sur l'importance de l'attentat. Non seulement je répondis à son altesse de la fidélité de mon domestique, mais je déclarai que j'étais prête à rester avec lui, attendu qu'il était toujours armé, et que j'étais tellement certaine de son courage, que je n'hésiterais pas à lui confier ma propre vie.

« Pour Dieu! *mia cara*, s'écria la princesse, n'exposez pas vos jours si vous attachez quelque prix à mon amitié. Veuillez ne point approcher du pavillon de Flore : la présence de votre domestique suffira. Ne me faites jamais de proposition semblable. Quoi! après vous être conduite jusqu'à ce moment avec tant de prudence, voudriez-vous, par une démarche irréfléchie, compromettre votre existence, et nous priver de vos précieux services? »

Je priai son altesse de pardonner à l'ardeur du zèle que je ressentais pour elle au moment du danger.

« Oui, oui, continua-t-elle, tout cela est

bon ; mais ce n'est pas la première fois que votre intrépidité me donne de l'inquiétude, et si j'apprends jamais que vous vous soyez si inconsidérément exposée, je vous enverrai sur-le-champ à Turin, où vous resterez jusqu'à ce que vous soyez devenue raisonnable. J'avais toujours cru que les Anglais avaient la tête froide ; mais l'air de France a probablement altéré chez vous le caractère national. »

Je lui demandai une seconde fois pardon les larmes aux yeux, et la suppliai à genoux de ne pas m'éloigner d'elle à l'heure du péril. Votre altesse, ajoutai-je, m'honore depuis si long-temps de sa confiance, qu'elle voudra, je l'espère, oublier une faute dont la source d'ailleurs est dans l'indignation que j'éprouve à toute espèce de conspiration contre une personne si chérie, une personne à qui j'ai tant d'obligations, que la seule idée de ne plus la voir me met hors de moi.

La princesse fondit en larmes. « Je con-

nais votre cœur, s'écria-t-elle, mais je connais trop bien aussi notre position; et voilà ce qui me fait trembler pour les conséquences, si vous dépassiez les limites dans lesquelles il nous importe tant de nous maintenir en cet affreux moment! » Puis elle me nomma encore sa *cara Inglesina*, m'embrassa tendrement en signe de pardon, baigna mon visage de ses larmes, me dit de m'asseoir pour me remettre, et de ne plus pleurer.

A peine étais-je assise, que nous tressaillîmes l'une et l'autre aux cris assourdissans qui demandaient la tête de *madame veto;* c'était ainsi que les misérables désignaient l'infortunée Reine. Une foule immense de cannibales et d'assassins stipendiés étaient réunis dans les Tuileries, brandissant des armes de toute espèce, et hurlant après leur victime. Je n'ai plus ici que des souvenirs très confus. Je sais seulement que la chambre fut tout à coup envahie; que la Reine, la princesse Élisabeth, tous les gens de service, et

le Roi lui-même y parurent. Je reçus moi-même une blessure à la main en voulant parer un coup dirigé contre ma figure. Au milieu de ce tumulte, et vaincue par la douleur, je m'évanouis. Quelques personnes charitables me portèrent en lieu de sûreté, dans les étages supérieurs du château.

Mon évanouissement dura presque deux heures et me sauva du moins le spectacle des horreurs qui suivirent. Tel fut, pendant deux ou trois jours, mon état de trouble et de faiblesse, que quand la princesse vint me voir, je ne la reconnus pas; je ne pouvais même dire où j'étais.

Dès que je fus suffisamment rétablie, on retint pour moi, et pour une autre personne, deux places dans la diligence qui me conduisait ordinairement à Passy. La princesse vint m'y voir dans l'état du plus grand effroi. La femme qui m'avait accompagnée à ma sortie du château, était veuve d'un garde suisse tué le 6 octobre à Versailles, en défendant l'appartement de la Reine. La pau-

vre femme avait éprouvé, depuis, la protection de la Reine, et m'accompagnait par ordre exprès de la princesse de Lamballe. Ce que la princesse lui dit en nous quittant, je l'ignore, n'ayant pu saisir que ces mots, insurrection générale, qui causèrent une attaque de nerfs à la malheureuse femme. Quant à moi, son altesse ne m'adressa que ce peu de paroles : « Ne revenez à Paris que quand vous aurez de mes nouvelles. » Et elle repartit immédiatement pour les Tuileries.

Quoi qu'il en soit, comme de coutume, mon courage triompha de ma faiblesse et de toute considération de salut personnel. Le troisième jour je proposai à la personne qui me soignait de faire une promenade. Il fut même convenu, si nous n'apercevions aucun symptôme de danger, que nous pourrions tout aussi-bien monter dans une voiture publique et pousser jusqu'à Paris. En effet, je ne pouvais résister davantage au désir extrême de savoir ce qui s'y

passait, et l'impatience de ma bonne compagne répondait à la mienne.

Mais quand nous fûmes dans le cabriolet, je craignis de m'exposer à une leçon pareille à la précédente, et pensai qu'il valait mieux ne point encourir un blâme nouveau, par une nouvelle imprudence. J'ordonnai donc au conducteur de nous descendre sur la grande route, à la hauteur du bois de Boulogne. Nous n'étions pas encore arrivées en cet endroit, que du milieu de ce bois retentirent à nos oreilles les hurlemens d'une multitude furieuse. Les cris de *vive le Roi!* se confondaient avec ces autres cris : *à bas le veto! à bas le Roi! à bas la Reine!* Pour comble d'horreurs, les deux partis en étaient venus aux mains; le sang coulait, et la terre était jonchée de cadavres.

Par bonheur nous étions seules dans la voiture. Le conducteur, qui remarqua notre extrême émotion, se tourna vers nous en disant : « Allons, allons, n'ayez pas peur; ce sont les constitutionnels et les Jacobins

qui se battent. Que le diable les emporte tous ! »

Malgré le désir que cet homme avait de calmer nos appréhensions, lui-même était évidemment tourmenté d'une grande inquiétude. Sa femme et ses enfans étaient à Paris; et quoiqu'il les y crût en sûreté, il craignait d'aller plus avant. Mais il nous dit que si nous voulions revenir sur nos pas, il nous conduirait partout où il nous ferait plaisir, excepté à Paris.

L'impatience où nous étions de savoir ce qui se passait aux Tuileries devint alors insupportable, d'autant plus qu'il nous fallait dissimuler nos sentimens. A la fin, néanmoins, nous pûmes sortir, jusqu'à un certain point, de cette mortelle contrainte.

« Bon Dieu ! s'écria le conducteur, que résultera-t-il de tout ce carnage; le pauvre Roi et la Reine sont bien malheureux ! »

Cette exclamation nous enhardit, et nous dîmes au conducteur qu'il pourrait nous conduire partout où il voudrait, pourvu que

ce fût loin de ces horreurs. Il fut arrêté que nous retournerions à Passy. « Oh! dit-il, si vous le permettez, je vous menerai chez mon père, car vous me paraissez plus mortes que vives, et il faut descendre toutes deux en lieu où vous serez certaines de trouver repos et sécurité. »

Ma compagne, qui était Allemande, m'adressa la parole en cette langue.

« Une Allemande! s'écria notre homme, une Allemande! Moi aussi je suis Allemand. J'ai servi notre bon Roi, si malheureux aujourd'hui; je l'ai servi pendant plusieurs années, et quand je fus blessé, la Reine, Dieu la bénisse, la Reine m'assura un sort en me faisant porter sur la liste des invalides. C'est ainsi que j'ai pu faire exister honnêtement ma famille. Damnation sur l'Assemblée! Elle n'augmentera jamais mon avoir d'un farthing.

— « D'après cela, répliquai-je, je dois croire que vous n'êtes pas Jacobin? »

Un torrent de malédictions sur le nom de

jacobin s'échappa aussitôt de la bouche du conducteur. J'osai alors lui demander depuis quand il avait quitté Paris.

« Ce matin même, répliqua-t-il; ajoutant que l'Assemblée avait fait fermer les portes des Tuileries, sous le prétexte d'empêcher qu'on assassinât le Roi. Tout cela, continua-t-il, n'est qu'un mensonge abominable, inventé pour tenir éloignés les amis du Roi; mais Dieu sait que nos souverains sont tellement délaissés, qu'il ne reste plus guère d'amis qu'on puisse leur enlever.

« J'en veux encore plus à la noblesse, poursuivit-il, qu'à ces pillards altérés de sang. La noblesse se doit tout entière au Roi, nous savons cela très bien. Pourquoi donc ne se lève-t-elle pas *en masse*, afin de défendre la famille royale contre ces cannibales? s'imagine-t-elle qu'on l'épargnera, si le Roi vient à être égorgé? Cela me met hors de moi! »

Je lui demandai alors ce que nous lui devions pour nos places. « Je prends ordi-

nairement deux francs, répondit-il, mais à vous je ne prendrai rien. Je vois bien, mesdames, que vous n'êtes pas ce que vous voulez paraître.

— « Mon brave homme, repris-je, vous avez raison, et je vous prie d'accepter ce louis d'or pour votre peine. »

Il saisit ma main et la pressa sur ses lèvres, en s'écriant : « Depuis que j'existe, je n'ai jamais rencontré un homme dont Dieu n'ait récompensé la fidélité à son Roi. »

Il nous reconduisit donc à Passy, nous conseillant de ne pas retourner à notre logement. Nous suivîmes ce conseil, et ce fut un bonheur, car notre maison fut pillée et brûlée très peu de temps après par la populace insurgée.

Je remerciai le conducteur des services qu'il nous avait rendus. Il parut surtout charmé quand je lui promis de lui donner des preuves de la confiance que m'inspirait sa fidélité.

« Si vous pouvez découvrir mon domes-

tique que j'ai laissé à Paris, continuai-je, je vous donnerai un autre louis d'or. » Au premier moment, néanmoins, j'hésitai à nommer l'endroit où il devait aller le chercher.

« S'il n'est pas mort, répondit le conducteur, je le trouverai.

— « Quoi! m'écriai-je, quand même il serait aux Tuileries?

— « Eh! madame, je fais partie de la garde nationale. Je n'ai qu'à mettre mon uniforme, et je circulerai comme il me plaira dans le château. Dites-moi seulement le nom de l'individu, à quel endroit à peu près je pourrai le trouver, et comptez que je vous l'amenerai.

« Peut-être, continua-t-il, est-ce votre mari déguisé en domestique? Mais qu'importe; une simple indication de votre part, et je vous garantis qu'il vous dira le reste lui-même, demain à cette heure-ci.

— « Eh bien donc! répliquai-je, il est au pavillon de Flore.

— « Comment ! avec la princesse de Lamballe ! Oh ! je passerais le feu et l'eau pour cette bonne princesse. Elle m'a fait l'honneur de nommer une de mes filles, et lui a même assigné une pension. »

J'acceptai la proposition du conducteur ; et nous descendîmes à la maison de son père, jolie petite chaumière à environ un quart de mille de la ville. Il me rendit depuis plus d'un service, en allant et revenant de Passy à Paris. Il tint promesse et me ramena mon domestique.

Quand ce pauvre garçon arriva, il portait le bras en écharpe, ayant été blessé d'un coup de feu à la défense de la princesse. Voici l'histoire de ce malheureux événement.

Dans la nuit qui précéda la journée du 20 juin, il s'acheminait, par le Pont-Royal, dans la direction des appartemens de la princesse, et aperçut un groupe de scélérats sous les fenêtres de son altesse. Six d'entre eux cherchaient à y monter, au moyen d'une échelle ; il fit feu, et en atteignit deux qui tombèrent.

Pendant qu'il rechargeait ses armes, les autres tirèrent sur lui. Si, dans l'impétuosité du premier moment, il n'eût pas déchargé ses deux pistolets à la fois, il n'eût probablement pas été blessé; du moins il le pensait ainsi: les assaillans, au contraire, auraient reçu le châtiment qu'ils avaient mérité. «Un des malfaiteurs, me dit-il, aurait pu être sans peine arrêté par la garde nationale; mais celle-ci favorisa son évasion d'une manière visible.» Épuisé par la perte de son sang, il n'avait pu poursuivre le scélérat dont il se fût facilement saisi sans cet accident.

Comme je n'avais fait qu'offrir les services de mon domestique, et que l'interruption subite et violente de mon entretien avec son altesse ne m'avait pas permis de lui communiquer à lui-même notre projet, je ne pouvais comprendre qu'il eût été si promptement informé des dangers que courait la princesse, et qu'il eût pu se mettre sitôt en besogne. Il me répondit qu'il ne savait rien de tout cela; mais que mon co-

cher qui, le jour même, m'avait conduite au château, ne me voyant pas revenir, après m'avoir long-temps attendue, avait pris le parti de retourner à la maison; que ce dernier, craignant que mon absence ne fût le résultat de certains événemens, lui avait conseillé de se rendre sur le Pont-Royal, et d'y prendre des informations, attendu qu'on parlait vaguement de plusieurs personnes assassinées, et jetées par-dessus le pont dans la Seine.

Mon domestique suivit ce conseil et s'arma d'avance, pour être prêt, en cas d'attaque. Il arriva sur le pont entre une et deux heures après minuit. Les premiers objets qu'il aperçut, furent les misérables qui tentaient d'escalader le château.

Il m'apprit que la Reine avait été brutalement insultée; que, par suite, on avait fermé les grilles des Tuileries; qu'une porte étroite était seule restée ouverte, et que le public était tenu à distance respectueuse par un cordon tricolore, que personne ne

pouvait passer sans être sur-le-champ arrêté. Cette circonstance l'avait empêché d'informer la princesse de l'attentat qu'il venait de déjouer, et dont il me priait de lui communiquer les détails sans délai. C'est ce que je fis dans une lettre que le bon conducteur se chargea de porter à Paris, et qu'il remit en effet aux mains de notre bienfaitrice.

L'étonnement de la princesse quand elle reçut de mes nouvelles, le plaisir qu'elle éprouva de voir que le hasard m'avait si bien servie, surpassent tout ce qu'on pourrait dire. Tout accablée qu'elle était elle-même en ce moment sous le poids des périls qui menaçaient son existence, elle trouva encore des loisirs pour témoigner sa bonté à ceux qui rassemblaient, quoique en vain, tous leurs efforts pour lui être utiles. La lettre suivante, qu'elle me fit passer en réponse à la mienne, et qui fut écrite au milieu de tous les embarras qu'elle retrace, parlera pour elle beaucoup plus éloquemment que tous mes éloges.

« Je me fais une idée de votre inquiétude. Félicitez-vous de n'avoir point vu les horreurs qui se sont passées autour de nous dans cette affreuse journée. La princesse de Tarente, madame de Tourzel, madame de Maclau, et les autres dames du palais, ont dû leur salut à un garde national qui donna sa cocarde à la Reine. Sa Majesté l'attacha sur sa tête, sans être remarquée de la populace. Un des gentilshommes de la garde-robe du Roi munit le monarque et la princesse Élisabeth de cet impénétrable bouclier. Tous ces cannibales étaient venus pour le meurtre; j'en admire d'autant plus le respect sans bornes qu'ils montrèrent à la vue de ce symbole puissant, qui paralysa en un moment tous les poignards levés sur nos têtes.

« Ce parti avait son chef. La princesse Élisabeth me l'ayant indiqué du doigt, je me hasardai à lui parler des dangers auxquels la famille royale était journellement exposée. Je cherchai à le flatter en lui rap-

pelant l'influence qu'il exerçait sur la majorité des faubourgs; influence qui pouvait seule mettre un terme aux désordres. Il répondit que le despotisme de la cour avait donné un mauvais exemple au peuple; qu'il prenait part aux malheurs individuels des membres de la famille royale; mais qu'il était beaucoup plus touché encore du salut de la nation française; que sa patrie courait de bien plus grands périls que Leurs Majestés, depuis que la faction autrichienne avait réussi à faire envahir la France par une armée étrangère, qui n'attendait qu'une occasion pour y anéantir à jamais la liberté.

« La Reine répliqua : «Lorsque les députés de l'Assemblée ont permis, je pourrais dire provoqué, cette violation ouverte de l'asile du Roi; lorsqu'ils ont, par leur indifférence pour la sûreté de tous ceux qui nous entourent, sanctionné les outrages sans nombre auxquels nous avons été et nous sommes encore exposés, il ne faut pas s'étonner que

tous les souverains se croient intéressés à soutenir notre cause, à réprimer ces soulèvemens intérieurs dirigés non seulement contre le trône, la personne des souverains et les membres de la famille royale, mais encore contre les principes mêmes du gouvernement monarchique. »

« Ici, le Roi, malgré les alarmes que lui causait la position de la Reine et des membres de sa famille, dont les misérables demandaient la tête avec d'horribles hurlemens, le Roi prit la parole en ces termes :

« Ces actes cruels, ces menaces qu'on nous adresse sous vos yeux, justifient suffisamment le parti que nous avons pris d'accepter des secours étrangers. Dieu sait, toutefois, combien je déplore la nécessité d'avoir recours à ces cruelles ressources! Mais quand tous les moyens de conciliation ont été foulés aux pieds; quand les autorités qui devraient s'opposer à ces désordres, et nous protéger contre ces indignes outrages, ne s'occupent journellement qu'à fomenter la

discorde entre nous et nos sujets : tout incertaine que soit cette espérance de salut, c'est la seule qui nous reste. Je vois le but de toutes ces émeutes, et j'y suis résigné. Mais que deviendra cette nation qu'on égare, quand son chef sera immolé ? »

L'émotion du Roi l'empêcha de continuer. Après quelques momens de repos, il continua ainsi :

« Je renoncerais avec plaisir au gouvernement de la nation, si par là je croyais assurer son bonheur ; mais je prévois que ma mort, comme celle de l'un de mes malheureux frères en souveraineté (1), ne donnera lieu qu'à un débordement de malheurs dont le torrent, grossi du plus pur sang de France, inondera ce royaume, autrefois séjour de concorde et de paix. »

« Voilà (continue la princesse de Lamballe), voilà, autant qu'il m'en souvienne, la substance de ce qui s'est passé au châ-

(1) Charles 1er d'Angleterre.

teau pendant cette journée déplorable. Notre position était extrêmement critique. Par momens, les clameurs étaient si bruyantes, le vacarme si affreux, que nous ne pouvions saisir un seul mot de ce que disaient Leurs Majestés, quoique nous fussions tout auprès d'elles. Remarquez cependant que, quand les chefs de cette troupe de scélérats prenaient la parole, le calme se rétablissait à l'instant, et on les écoutait dans le plus respectueux silence.

« Je m'afflige en secret sur des malheurs qui, je le crains bien, sont désormais inévitables. Le Roi, la Reine, la princesse Élisabeth, moi-même et beaucoup d'autres habitans de ce malheureux palais, n'avons point osé nous déshabiller, ni nous mettre au lit, si ce n'est la nuit dernière. Aucun de nous n'est resté au rez-de-chaussée.

« Grâce aux généreux efforts de quelques anciens officiers incorporés à la garde nationale, les rassemblemens terribles dont je viens de parler furent comprimés, et la populace

dispersée, quoiqu'avec peine. Parmi eux, je citerai particulièrement les généraux Viomenil (1), Mandat et Rœderer. Ils contribuèrent le plus à dégager l'intérieur des Tuileries, où il se forme encore néanmoins quelques attroupemens partiels, comme ceux que vous avez pu souvent remarquer vous-même.

---

(1) A mon dernier voyage d'Italie en Angleterre, comme je passais par Vienne, j'eus le plaisir de voir ce général chez une de mes amies particulières, madame Peschie, femme du banquier de ce nom. Je crois l'avoir rencontré une autre fois depuis, à une réunion chez le comte de Fries, qui me prodigua les attentions les plus distinguées et les plus cordiales pendant mes divers séjours dans cette ville hospitalière.

Puisque je parle de l'hospitalité de Vienne, je ne dois point omettre de citer nommément quelques familles; par exemple, le prince Odescalchi, la famille du baron Arentium, Eskeless, Piérera et Hanenstein, Gondart, Kurzbeck, le fameux Haydn, le baron Brown, le feu prince Lobkowitz, le comte de Saurau, le prince Trautmansdorf, le prince et la

aucune considération d'étiquette n'a mis d'obstacles à leurs efforts; tous ont déployé un zèle égal pour se rendre dignes de la place qu'ils occupent. La Reine a montré la plus grande intrépidité pendant toute la durée de cette terrible épreuve.

« Je n'ai plus rien à vous dire pour le moment. On vient d'annoncer Péthion, le maire de Paris. Je crois qu'il demande une audience à la Reine. Remarquez qu'il n'a point paru au palais pendant le désordre qui vient d'avoir lieu. Adieu, *mia cara Inglesina.* »

La lecture de cette lettre, quelques peines que dussent me causer d'ailleurs les nouvelles souffrances de son altesse et de tous les autres malheureux habitans des Tuileries; cette lettre, dis-je, me fit beaucoup de plaisir, par l'assurance qu'elle me donnait de la fidélité des personnes qui approchaient le plus des victimes. Ce fut encore un grand bonheur pour moi de songer à la probité, au désintéressement de ce brave

homme qui soutenait, d'une manière si frappante et avec tant d'avantage, la comparaison avec ces individus distingués par leur naissance, mais dont l'attachement n'avait pu résister à l'épreuve de la révolution; ces individus qui avaient abandonné, trahi celui à qui ils devaient une fidélité dont la reconnaissance, non moins que leurs sermens, leur faisait une loi rigoureuse.

Les plus grands soins furent pris de mon domestique. La princesse ne laissa point passer de jour sans s'informer de sa santé; et quand il fut rétabli, la Reine eut la bonté non seulement de se le faire présenter, mais de lui remettre un présent considérable, en lui adressant mille paroles obligeantes et flatteuses sur son courage et son dévoûment.

Tout honorables que soient ces détails pour les illustres personnages qui professaient de pareils sentimens, je me serais peut-être abstenue de les consigner dans un ouvrage de cette nature, s'ils n'avaient dû

révéler des vertus bien rares (si indignement récompensées dans le cas dont il s'agit), et d'autant plus rares, que ces personnages augustes se trouvaient au milieu des circonstances les plus critiques, et exposés à chaque instant à périr sous le fer des assassins.

Par suite de ces horreurs, la Reine avait redoublé d'activité dans sa correspondance avec les cours étrangères, notamment avec ses parens d'Italie. On ne tarda pas, en conséquence, à me rappeler de Passy à Paris.

Pourquoi faut-il que des souvenirs impitoyables viennent rouvrir ma blessure et la fassent saigner de nouveau! Trente longues années se sont écoulées, et mon sang se glace encore dans mes veines quand je me retrace le tableau déchirant qui frappa mes regards au moment où je rentrai pour la première fois, depuis mon départ, dans les appartemens de la princesse au pavillon de Flore. Ma plume se refuse au récit de ma

souffrance. Le lecteur doit se faire une idée de mon désespoir, et il me pardonnera mon impuissance à le décrire, quand je lui aurai mis sous les yeux le tableau qui en fut la cause. La demeure du Roi rasée, pour ainsi dire, au niveau du sol; des appartemens dévastés; des meubles précieux en débris parmi les décombres; trois des plus augustes personnages d'Europe habitant ces ruines, mais impassibles au milieu de la désolation qui les entoure, et ne cessant d'adresser à Dieu de ferventes prières pour l'heureux voyage d'un chétif individu, pour moi-même, puisqu'il faut le dire. Je me sentis pénétrée d'horreur, d'attendrissement et de confusion, à l'aspect de ces douleurs. A moins de n'avoir point d'âme, il serait impossible de voir un pareil spectacle d'un œil sec et d'un cœur tranquille. Le tableau de la majesté déchue, quel que soit d'ailleurs l'événement, ne peut manquer de produire une impression forte sur les esprits habitués à réfléchir. Mais il y avait là des particularités

de nature à rendre cette impression plus profondément douloureuse. Une Reine qui avait dû compter sur le plus brillant avenir, douée du cœur le plus aimant, le plus noble, dépouillée de ses droits, et en horreur à son peuple égaré ; une vierge du sang des rois, flétrie dans la fleur de sa jeunesse ; une auguste veuve, oubliée de ceux qu'elle avait chéris, et demandant aujourd'hui des secours à ceux qu'elle avait comblés de ses bienfaits : quelle complication d'infortunes ! Vicissitudes humaines, quel sujet de réflexion vous offrez ! Que vous révélez tristement la vanité des grandeurs de la terre ! Mais nous ne voyons cela, nous ne le sentons, nous ne le croyons qu'à l'heure du danger, lorsqu'il est trop tard, hélas ! et nous ne sortons de notre léthargie que pour apercevoir le néant de cette vie mortelle, et les effets irréparables de notre imprudence.

A Dieu ne plaise que je donne ici à entendre que ces victimes angéliques aient

mérité, le moins du monde, cette indigne et opiniâtre persécution, sans exemple dans l'histoire. Mais il est dans notre nature de nous aveugler sur les événemens, de nous livrer à l'espérance, parce que nous aurons conçu des désirs; et, quoique la famille royale eût constamment la mort en face, elle ne fit rien pour la repousser, jusqu'à ce qu'enfin une dernière secousse eût ébranlé l'édifice dans sa base, et qu'il ne dépendît plus de la puissance humaine de soustraire ces personnages augustes au trépas qui les attendait sous les ruines de la monarchie. Il ne restait donc plus de ressources. Agneaux paisibles, ils tendaient la gorge au fatal couteau. « Je sais que mon Rédempteur est vivant » (1) : telle était désormais leur unique espérance. Ils étaient morts au monde, long-temps, bien long-temps avant que le fil de leur existence eût été enfin tranché par la

(1) *Scio enim quod Redemptor meus vivit.* Job, ch. XIX, v. 25. (*Note du traducteur.*)

main des bourreaux qui les avaient déjà dépouillés de tout ce qui pouvait les attacher à la vie.

CHAPITRE XXIV.

Reprise et conclusion du Journal de la princesse. — Par suite des événemens du 20 juin, La Fayette revient de l'armée pour adresser des remontrances à l'Assemblée nationale. — Observations à ce sujet. — Le Roi refuse de voir le général. — Une députation dont il approuvait la démarche se présente, et presse le Roi de confier le Dauphin à la protection de l'armée. — Refus de la Reine. — Entretien avec le Roi. — Éloignement de la famille royale pour La Fayette.

« L'INSURRECTION du 20 juin et la position critique où se trouvait la famille royale, menacée qu'elle était par des soulèvemens pour ainsi dire journaliers, décidèrent un grand nombre de personnes bien disposées, à prier le général La Fayette de quitter un moment son armée, et de venir réclamer personnellement à Paris contre tant d'outrages. La Fayette y consentit. S'il eût été sincère, il eût assuré le succès de cette mesure, en se montrant à la tête de ses troupes, ani-

mées alors d'un bon esprit. C'est ce que fit Cromwel, quand il vint chasser les misérables qui s'imaginaient gagner le ciel en assassinant leur Roi, et qu'il mit les clefs du parlement dans sa poche. Les grands maux veulent de grands remèdes. Avec ses soldats, et quelques pièces de canon braquées sur la porte de l'Assemblée nationale, La Fayette, par des mesures énergiques, à l'instar de celles qui furent prises en Angleterre en 1667, eût épargné les torrens de sang qui coulèrent bientôt après. Mais en paraissant à l'Assemblée, seul, sans la devise que le roi de Prusse avait fait graver sur ses canons, le général se perdit dans l'opinion de tous les partis. (1)

(1) Le général se compromit gravement, en cette circonstance, dans l'opinion de tout observateur impartial de sa conduite. Il ne devait se montrer dans la capitale qu'à la tête de son armée. La France, au milieu des événemens où elle se trouvait, la France, déchirée par ses divisions intestines, ne pouvait céder qu'à un chef populaire soutenu par ses soldats. L'usur-

« La Fayette se présenta souvent au palais, mais le Roi ne voulut jamais le voir. Il fut obligé de s'en retourner avec cette mortification de plus, qu'il n'avait pas trouvé dans la garde nationale de Paris l'appui qu'il s'en était promis. L'assemblée s'était ménagé la fidélité de cette garde, en faisant secrètement tripler sa paye. La Fayette, pour sa sûreté personnelle, fut donc obligé de rejoindre les troupes sous son commande-

---

pation armée ne peut être vaincue que par la légitimité sous les armes. La Fayette était le seul individu, en France, qui possédât réellement cette espèce d'autorité. En ne la déployant pas au moment d'une crise comme celle dans laquelle il était appelé à intervenir, il rendit sa conduite douteuse, et le but de ses opérations projetées suspect aux deux partis. On se demanda si son intention était réellement de soutenir la monarchie chancelante, ou si les nouvelles doctrines républicaines qu'il avait rapportées d'Amérique ne lui inspiraient pas l'idée de se mettre à la tête du parti démocratique. Qui peut lire en effet dans le cœur de l'homme? De ce moment, La Fayette perdit sa popularité.

ment, laissant à Paris beaucoup de personnes sur lesquelles il croyait pouvoir compter. Quelques uns de ces individus vinrent un jour me prier de les introduire auprès de la Reine, et cela sans délai, attendu qu'un homme condamné à être fusillé avait avoué à son capitaine que la Reine devait être assassinée cette nuit même.

« Je me rendis aussitôt chez la Reine, sans rien dire du motif de ma visite. Dans tous les cas, nous devions nous attendre, à chaque instant, à une catastrophe de cette nature. Il ne se passait point d'heure, pour ainsi dire, que les sentinelles ne fussent relevées autour de nous, dans le dessein bien évident de donner accès à toutes sortes de misérables, jusque dans les appartemens de l'infortunée Reine, et de leur fournir ainsi les moyens de commettre le crime impunément.

« Les individus dont je viens de parler furent introduits quelques momens après moi, et, en ma présence, remirent un pa-

pier aux mains de Sa Majesté. A l'instant où elle le prenait, je fus obligée de la quitter pour épier l'occasion de les faire sortir sans qu'on pût les voir. Cette précaution était indispensable à l'égard de tous ceux qui venaient nous parler au château ; autrement l'Assemblée, ses émissaires, le poste intérieur de la garde nationale, auraient conçu des soupçons, et nous nous serions vus soumis à une surveillance expresse et ouverte. La confusion qui résultait de ce changement continuel dans les factionnaires nous fut cependant utile dans ces conjonctures. Au milieu de tout ce désordre, nos amis purent opérer beaucoup d'allées et de venues sans être remarqués.

« Nos visiteurs partis, la Reine se plaça dans l'embrasure d'une fenêtre, et moi dans une autre. Quand nous les vîmes en sûreté, au-delà du Pont-Royal, je m'approchai de Sa Majesté qui voulut bien me communiquer le papier qu'elle venait de recevoir.

« Plusieurs milliers de bons citoyens l'a-

vaient revêtu de leur signature. Ils suppliaient ardemment le Roi et la Reine de consentir à ce que le Dauphin fût envoyé à l'armée sous les ordres de La Fayette. Ils se faisaient forts, avec le secours des royalistes, de sauver la famille royale tout entière, affirmant que si le Roi voulait se mettre à la tête de ses troupes, ils répondaient de son salut et de celui de toute sa famille, sans que le Monarque eût besoin de prendre une part active dans ces mouvemens, et que tout se passerait avec le plus grand calme.

« Quoi! s'écria la Reine, me séparer de mon fils! non; jamais tant qu'il me restera un souffle de vie (1)! Si j'étais Reine indé-

(1) Elle était loin de penser, cette mère infortunée, que ceux-là même qui paraissaient alors animés d'un intérêt si vif pour ce charmant prince, ou plutôt cette créature angélique, solliciteraient peu de mois après, quand Sa Majesté elle-même se vit confinée dans une horrible prison, après l'assassinat de son

pendante, ou régente pour mon fils en minorité, je sens que je pourrais accepter la proposition de me placer à la tête de l'ar-

époux, que ce fils, qui faisait toute sa consolation, fût arraché de ses bras maternels.

Elle était loin de penser, quand sa tendresse s'alarmait à la seule idée de confier son fils à des milliers d'individus qui juraient de le défendre, que cet auguste enfant allait devenir, par ordre d'une infâme Assemblée, l'esclave de l'ignoble et atroce cordonnier *Simon*, et réduit par cet homme, le plus vil de tous les êtres, aux devoirs les plus dégoûtans de la domesticité.

Est-il possible que de pareils actes, des actes connus du monde entier, soient rapportés avec froideur ou même avec modération par une personne qui eut, comme moi, l'honneur de connaître cette victime, la plus innocente de toutes celles que l'on pût jamais sacrifier !

Malheureuse mère ! votre résignation religieuse vous a rendue l'héroïne de tous les martyrs. Ma main se refuse à retracer ces horreurs ; la plume échappe à mes doigts, et je baigne mon papier de larmes inutiles. La blessure de mon cœur n'est point cicatrisée ; elle se rouvre et saigne encore au souvenir de ces désastres !

mée, à l'exemple de l'immortelle impératrice ma mère, qui, par cette démarche, transmit la couronne de nos ancêtres à ses héritiers légitimes. Mais ici, c'est la monarchie elle-même qu'il faut secourir. Quoique d'Orléans emploie tous ses efforts à détrôner le Roi, je ne crois pas que la nation se soumette à un tel prince ou à tout autre gouvernement monarchique, si le nôtre vient à être définitivement renversé.

« Tous ces plans, ma chère princesse, continua-t-elle, ne sont que des châteaux en l'air. Le mal a poussé des racines trop profondes. N'ont-ils pas déjà, dans leur frénésie, osé parler de l'abdication du Roi? Toute mesure de vigueur, dans l'impossibilité où nous sommes d'en assurer les résultats, ne ferait que donner de nouvelles armes aux révolutionnaires, qui prononceraient immédiatement la déchéance du Monarque.

« Le langage cruel de Péthion au Roi, lors de notre funeste retour de Varennes, a fait sur nous plus d'impression que vous ne

pensez : « Quel besoin la nation française éprouve-t-elle ? lui demandait le Roi. — Celui d'une république », répondit Péthion. A l'instigation de cet homme, nous avons déjà dépensé de fortes sommes dans la vue d'arrêter cette tendance des esprits aveuglés ; et je crois fermement néanmoins, que lui-même excite et dirige vers un but tout contraire les désordres intérieurs dont nous gémissons. Je suis surtout portée à le croire, par suite d'une conversation que j'ai eue avec le respectable M. de Malesherbes. Ce dernier m'assura que les sommes immenses prodiguées à cet homme étaient perdues pour nous, attendu qu'il nous trahirait certainement à l'occasion. Cette opinion ne peut être que le résultat des confidences du traître Péthion lui-même. Je suis chaque jour plus convaincue de la probabilité de ce que j'avance. Mais si je montrais la moindre énergie, si je faisais le moindre mouvement pour soutenir l'autorité du Roi, je serais accusée de l'avoir affaiblie. La France en-

tière courrait aux armes pour prévenir les dangers d'une influence féminine. Le Roi ne pourrait qu'y perdre dans l'opinion publique, et ce serait un nouveau coup porté à l'autorité souveraine. Une soumission paisible à la volonté du Roi, voilà le seul parti prudent qui nous reste, et nous devons attendre les événemens. »

« Au moment où la Reine m'ouvrait ainsi son âme, le Roi et la princesse Élisabeth vinrent l'informer que M. La Porte, directeur de la police privée, avait découvert et fait arrêter quelques uns des misérables qui avaient tenté d'incendier les Tuileries.

« Ordonnez qu'on les mette en liberté, s'écria la Reine, ou, pour se disculper, eux et leurs complices, ils nous accuseront de quelque crime plus affreux que le leur. »

« Tel est aussi mon avis, Sire, ajoutai-je en m'adressant au Roi. J'abhorre leurs complots; mais voici une lettre écrite par un de ces infâmes, et qui a été trouvée parmi les matières combustibles. On nous y donne le

conseil de ne point habiter les étages supérieurs du pavillon de Flore. Le mépris que j'ai fait de la lettre a excité la méchanceté de l'écrivain, et a déterminé un second attentat par le Pont-Royal, contre mes propres appartemens. C'est en empêchant l'exécution du complot, qu'un brave homme (1) a été grièvement blessé au bras.

— « Grand Dieu! s'écrièrent la malheureuse Reine et la princesse Élisabeth, espérons que sa blessure n'est pas dangereuse! (2)

— « Je l'espère, ajoutai-je, mais l'entreprise par elle-même, l'impunité de ses auteurs, entourés comme ils l'étaient de gardes nationaux, nous démontrent le danger qu'il y aurait d'irriter encore leur haine par l'éclat d'une indignation impuissante. J'ai lieu de croire en effet, qu'on a imputé à cette im

(1) Mon domestique, comme je l'ai dit plus haut.

(2) Ces infortunées princesses, comme on le voit, ressentaient toujours plus d'inquiétudes pour les autres que pour elles-mêmes.

puissance le peu d'attention que j'ai fait à la lettre dont il s'agit. »

« La Reine saisit ce moment pour placer sous les yeux du Roi le plan qui venait de lui être remis. Louis XVI y voyant le nom de La Fayette, prit le papier, le lut avec attention, puis le déchira en s'écriant : « Quoi! M. de La Fayette n'a-t-il point fait assez de mal? Faut-il encore qu'il expose tant d'honnêtes citoyens en confiant leur nom au papier, dans une circonstance si critique, quand il sait à n'en pas douter que nous pouvons être, à toute heure, assaillis par une horde de cannibales qui feraient de ce papier, si malheureusement il tombait entre leurs mains, une liste de proscription contre tous ceux qui nous témoignent de la fidélité? Je ne veux point de ces plans désastreux. Désireux de popularité, poussé d'ambition, M. de La Fayette s'est fait le champion déclaré d'une république. N'ayant pu égaler Washington, il brûle d'imiter Cromwell. Je n'ai aucune confiance dans ces constitutionnels

toujours prêts à retourner leur habit. »

« Cette opinion du Roi concernant le général La Fayette, devint absolument celle de la Reine lorsqu'elle eut appris à le bien connaître, et qu'elle fut ainsi convaincue que l'ambition était son premier mobile. Il lui sacrifia, en effet, les intérêts de son pays et la majesté du trône. Ne pouvant ensuite établir une république en France, comme il y avait contribué en Amérique, il perdit d'abord, comme beaucoup d'autres, sa popularité auprès des révolutionnaires, puis vint me prier d'offrir ses services à la Reine, se proposant alors, mais trop tard, de raffermir une monarchie qu'il avait ébranlée pour satisfaire les vains projets d'une vanité chimérique. La Reine lui accorda de fréquentes audiences, mais ne voulut plus dorénavant s'exposer à être trahie par un homme qu'elle croyait infidèle à tous les partis. » (1)

(1) Telle fut l'issue des offres de service du gé-

Ici se termine le Journal de mon infortunée bienfaitrice. J'ai continué le récit jusqu'à la fin de sa carrière, et la catastrophe qui frappa la famille royale. Je l'ai fait d'au-

---

néral La Fayette. Il prit alors le commandement de l'armée nationale, alla s'opposer à celle du prince de Condé, et après la première défaite des Français, fut livré, avec le général Beurnonville, Lameth et autres, par le général Dumouriez, aux Autrichiens, qui les envoyèrent à la forteresse d'Olmutz en Hongrie. Ils y restèrent prisonniers jusqu'à la mort de l'exécrable Robespierre, époque où ils furent échangés contre madame la duchesse d'Angoulême, aujourd'hui Dauphine de France.

La vie retirée que mena le général La Fayette à son retour en France, donna à penser, avec beaucoup de probabilité, qu'il employa une bonne partie de son temps à réfléchir sur les fatales erreurs de sa conduite première, d'autant plus qu'il n'adopta aucune des maximes révolutionnaires qui précédèrent les courtes destinées de l'empire. Quoique Napoléon, qui d'ailleurs avait effacé tout vestige de république, connût La Fayette trop entiché de républicanisme pour l'employer dans aucune expédition militaire, il le rappela néanmoins de sa retraite, pour prévenir

tant plus volontiers, que son altesse elle-même a joué un rôle important dans la plupart de ces événemens, sur lesquels ses discours et sa correspondance jetteront un grand jour. J'ajoute seulement, parce que

---

toute démarche nuisible de la part du général. Sa politique en usa de même à l'égard de beaucoup de royalistes, qu'il parvint ainsi à enrôler sous les bannières de l'empire.

Si Napoléon, sous d'autres rapports, avait usé de la connaissance profonde qu'il avait du cœur humain, avec autant de sagesse qu'il le fit en France à l'égard des sujets qu'il venait de conquérir; s'il eût respecté les anciens usages; s'il eût sevré peu à peu les peuples de leurs préjugés nationaux au lieu de forcer violemment toutes les nations à devenir françaises, l'univers entier eût pris parti pour lui au lieu de l'avoir combattu. Voilà ce qui anéantit sa puissance, et ce qui finira toujours par renverser les souverains assez imprudens pour vouloir, à son exemple, plier des individus à un système, au lieu de créer un système pour les individus. On a élevé dans le nord des arbres du midi; mais déployaient-ils cet éclat de végétation, cette vigueur d'existence que leur prodiguait le sol natal? Non. Il est plus dangereux d'at-

je le crois nécessaire, que les papiers par moi mis en ordre, m'ont été confiés par la princesse au milieu des désastres qui s'accumulaient incessamment autour d'elle et de la famille royale.

---

taquer les habitudes d'un peuple que sa religion.

Excellente pour l'Angleterre, la constitution britannique ne vaut rien pour des nations inaccoutumées aux variations de son climat. Chaque pays a des idées et des mœurs qui lui sont propres, en raison des influences de l'atmosphère et du sol. Si nous perdons de vue cette vérité, nons perdons aussi, et nécessairement, l'affection du peuple dont nous froissons les habitudes.

CHAPITRE XXV.

L'éditeur assiste aux débats de l'Assemblée, et remplit des missions confidentielles sous divers déguisemens. — Elle fait la connaissance d'un journaliste. — Aventure avec Danton dans les Tuileries; elle était alors déguisée en jeune modiste. — Consternation de la famille royale quand elle aperçoit l'éditeur avec Danton. — L'éditeur détermine ce dernier à la conduire au château. — Joie de la princesse de Lamballe en la revoyant. — Conversation avec la princesse relativement aux affaires publiques, et sur l'état désespéré de la cause royale.

Depuis mon retour de Passy jusqu'à mon départ définitif de Paris pour l'Italie, c'est-à-dire le 2 août 1792, j'habitai presque toujours la capitale. Le fidèle conducteur, qui avait donné tant de preuves de délicatesse, continuait à nous rendre de grands services, et était continuellement mis en réquisition. De mon côté, je ne cessais d'agir dans l'intérêt de la Reine et de la princesse, toujours déguisée, et le plus souvent en petit tambour. Dans ces occasions, je me faisais accompa-

gner du conducteur et de mon domestique. Mon principal emploi était d'assister aux débats de l'Assemblée (1), et de prendre des

(1) Comme je crois l'avoir déjà dit, je n'étais point novice dans cette espèce de mascarade.

Un jour, je m'en souviens, c'était long-temps avant l'époque dont il est ici question, la princesse de Lamballe me dit que la Reine venait d'être informée par Mirabeau, que l'abbé Maury devait faire à l'Assemblée une proposition, à laquelle lui Mirabeau devait s'opposer, par suite d'un accord secret entre eux deux, dans le dessein de mieux cacher leur intelligence, et aussi de sonder le terrain relativement à quelques députés que Mirabeau n'avait encore pu ramener en faveur de la monarchie : « Je désire, me dit la princesse, que vous vous déguisiez en homme, et qu'accompagnée de votre domestique vous alliez dans la galerie entendre la discussion. » Je répondis que je le ferais très volontiers, et que je serais bien aise de pouvoir comparer l'impétuosité de Mirabeau au flegme de l'abbé Maury. Ce fut ce jour même, et en conséquence de cette proposition, que l'abbé, à sa sortie de l'Assemblée, fut insulté par la populace, qui criait : *à la lanterne, monsieur l'abbé!* Celui-ci se retournant vers les

notes. Je recevais aussi, et faisais passer la correspondance respective entre la Reine,

---

criards, leur dit avec le plus grand sang-froid : « Quand vous m'aurez mis à la lanterne, y verrez-vous plus clair? »

On rapporte une anecdote à peu près semblable de M. Pitt. Il sortait du lever du Roi, et traversait le parc, suivi d'une multitude immense qui jetait des pierres sur sa voiture, en l'accablant lui-même des injures les plus grossières. Ce cortége l'accompagna ainsi jusqu'à sa maison, située dans une rue à l'extrémité du parc. Voyant alors que la populace se rangeait en bataille, il se retourna vers elle fort gracieusement, ôta son chapeau et fit un profond salut. L'orage fut à l'instant conjuré. M. Pitt fut applaudi avec autant d'enthousiasme qu'il avait été brutalement insulté.

Qu'il y a de bizarrerie dans cette hydre à plusieurs têtes qu'on nomme le peuple ! combien de fois, dans le cours de la révolution française, ai-je vu pareil changement s'opérer dans les occasions les plus périlleuses, quand l'objet de l'insulte avait le courage de tenir tête aux farouches assaillans !

Il m'est arrivé à moi-même une aventure semblable, à ma maison de campagne près Trévise. Je traduisais alors en italien les œuvres de lady Marry

la princesse de Lamballe, Barnave, Bertrand de Molleville, Alexandre de Lameth, Duport du Tertre, Duportail, Montmorin,

---

Wortley Montague. Un impertinent officier, à qui j'avais déjà cédé plusieurs lits pour lui et ses camarades, voulait encore que je lui cédasse ma propre chambre: « Où coucherons-nous donc, lui dis-je, mon mari, ma famille et moi-même? — Dans les étables », me répondit-il. Nous avions près de cinq cents soldats autour de la maison, tout leur bagage, et plusieurs pièces de canon; autrement je l'eusse *établé* à la porte. Je craignis d'appeler mon mari, qui l'eût jeté lestement par la fenêtre, comme il avait fait d'un autre individu dans un cas pareil. Quoi qu'il en soit, je lui dis ma façon de penser dans un langage qui porta l'infâme à tirer son épée contre moi. Je me levai aussitôt et m'avançai vers lui. « Lâche, m'écriai-je, donnez-moi cette arme; je ne vous en menacerai pas moi, mais j'en ferai l'usage que mérite cet excès d'insolence. » Je ne saurais dire ce que ma physionomie exprimait en ce moment, mais la sienne prit tous les caractères de la mort. Il partit dans la nuit, craignant probablement que je ne misse mes menaces à exécution, ce que j'eusse vraiment fait, je crois, quand il m'insulta, si j'eusse été en possession de son épée.

Tarbé, Mandat, le duc de Brissac, et autres ; correspondance dont chacun d'eux, si je ne me trompe, tomba depuis la victime. En effet, quand le Roi fit enlever ses papiers des Tuileries, il oublia d'y comprendre leurs lettres. La découverte de leur intelligence avec la cour fut la conséquence nécessaire du pillage du château au 10 août.

Dans le cours de mes visites masquées à l'Assemblée nationale, je fis la connaissance d'un journaliste. Si je m'en souviens bien, il me dit qu'il s'appelait Duplessis. Charmé de la vivacité de mes observations sur les *désordres organisés*, comme je les qualifiais, et de quelques commentaires que je fis sur certains discours dégoûtans, à l'occasion des dons patriotiques, il me permettait de prendre copie de ses notes sténographiques. De cette manière, la Reine et la princesse avaient le résultat des séances, avant l'apparition des journaux. Depuis, et en d'autres occasions, M. Duplessis me rendit de grands services, surtout en me

protégeant au milieu des attroupemens ; car mon domestique et l'honnête conducteur (1) étaient tellement occupés à surveiller les mouvemens insurrectionnels des faubourgs, que je me trouvais souvent seule et sans appui.

Les horreurs qui se commettaient aux Tuileries, la nuit aussi-bien que le jour, avaient pris un caractère d'atrocité qu'on ne saurait décrire. Tout insupportables qu'elles eussent été jusqu'alors, elles le devenaient encore davantage par les insultes que la garde nationale prodiguait à tous ceux qui entraient au château ou qui en sortaient. Je fus moi-même exposée à de si grands dangers, que la princesse jugea nécessaire de me faire accompagner, dans la foule, par une personne sûre et d'un courage éprouvé. Je por-

(1) Ce sont ces deux hommes, parmi tous les individus qui possédaient la confiance de la princesse, dont madame Campan signala le zèle et la fidélité à son auguste maîtresse. Elle en porte un témoignage public dans son dernier ouvrage.

tais un grand carton rempli d'objets de toilette de toute espèce, comme le moyen le plus sûr d'aller au château et d'en revenir, sans exciter les soupçons.

Ainsi équipée, et suivie de mon *sigisbé*, je me trouvai, en entrant aux Tuileries, au milieu d'un rassemblement immense de ces révolutionnaires organisés. Voyant que je me dirigeais du côté du château, ils portèrent sur moi toute leur attention. Ils me prirent pour une ouvrière de la modiste de la Reine, mademoiselle Bertin, qui, disaient-ils, s'engraissait de la misère publique, grâce aux folles dépenses de Sa Majesté. Ils chargeaient la malheureuse Reine elle-même d'épithètes si grossières, que la décence ne me permet pas de les répéter. Après une salve de juremens, ils se précipitèrent sur nous, et nous entraînèrent dans un autre endroit du jardin, pour nous forcer à voir six ou huit de leurs plus infâmes camarades, gesticulant dans un état de nudité révoltant. Les mains et les bras de ces scélérats maudits étaient

teints de sang jusqu'au coude. Pour étaler ainsi leurs sales personnes, ils avaient choisi une place, précisément vis-à-vis des fenêtres de la Reine et des appartemens occupés par les dames de la cour. C'était là qu'ils se promenaient de long en large, au grand amusement de la tourbe révolutionnaire qui les couvrait d'applaudissemens, et les encourageait par les cris de *bis ! bis !*

Les transports furibonds excités par ce spectacle, détournèrent de moi l'attention des spectateurs enchantés, et me permirent de fuir, sans autre inconvénient que la perte de mon carton. La populace frénétique s'en saisit. Les uns prirent un chapeau, ceux-ci un bonnet, ceux-là une coiffe, et d'autres objets d'habillement à usage de femme; ils s'en firent des trophées ridicules et s'en parèrent d'une manière dégoûtante. Pour l'honneur de l'espèce humaine il eût fallu pendre toute cette canaille.

Accablée de tant d'indignités, j'allais sortir du jardin, et je pleurais amèrement.

Comme je passais la grille, je fus accostée par un individu qui me dit, avec un ton de voix plein de douceur : « Qu'as-tu, ma bonne, qu'est-ce qui t'afflige? » Je n'ignorais pas le péril où je pouvais m'exposer en avouant la véritable cause de ma peine; et j'imaginai, sur-le-champ, de prétexter la perte des marchandises qu'on m'avait volées. Je dis à l'inconnu que j'étais une pauvre modiste, et que le peuple m'avait enlevé tout ce que je possédais au monde. « Reviens avec moi, me répondit-il, je vais te les faire restituer. » Je savais bien qu'il n'en serait rien, mais la prudence me faisait un devoir de consentir, et je retournai avec mon homme dans le jardin, du côté du château.

Quel eût été mon effroi, si j'avais su, au moment où cet homme m'aborda, que j'avais affaire à l'infâme Danton! La personne qui m'accompagnait le connaissait, mais n'osa point m'en instruire, et saisit une occasion de s'échapper à travers la foule, dans la crainte d'être découverte. Quand je regardai

autour de moi et que je me vis seule, je dis que j'avais perdu mon frère dans le tumulte, ce qui ajoutait à mon chagrin.

« Oh! sois sans crainte, me dit Danton; donne-moi le bras, personne ne te fera de mal. Nous chercherons ton frère, et ferons en sorte que tes marchandises te soient rendues. » Nous cheminâmes donc ensemble. Je pleurais, je puis dire pour ma vie, arrêtée à chaque pas pendant qu'il racontait ma triste mésaventure à tous ceux dont mes larmes excitaient la curiosité.

Quand j'arrivai, bras dessus bras dessous avec Danton, devant les fenêtres des appartemens de la Reine, nous fûmes aussitôt aperçus par Sa Majesté et les princesses. On peut se faire une idée de leur perplexité, de leur surprise, et des alarmes que leur causa ma position. Un signal qui parut à la fenêtre m'apprit à l'instant que je pouvais entrer au château où l'on m'attendait depuis long-temps, et avec impatience.

Jugeant qu'il n'y avait plus nécessité de

courir à la recherche de mon prétendu frère, je priai mon guide de me dégager de la foule et de me conduire chez la princesse de Lamballe.

« Oh! bien volontiers, s'écria Danton; et si tu avais seulement dit au peuple que tu allais chez cette bonne princesse, je suis sûr que tes marchandises ne t'auraient point été dérobées. Mais, ajouta-t-il, es-tu bien certaine qu'elles n'étaient pas pour cette détestable Marie-Antoinette?

— « Oh! très certaine », répliquai-je. Pendant cet entretien, la populace était sur nos talons.

« Alors, reprit-il, je ne te quitterai point que je ne te voie en sûreté dans les appartemens de la princesse de Lamballe; et je veux l'informer moi-même de ta perte. Elle est si bonne, continua-t-il, qu'elle te dédommagera, j'en suis sûr. »

En entrant au château, il dit à la garde nationale : « Voilà, mes enfans, une pauvre malheureuse qui a été volée de toutes ses

marchandises ; mais je vais chez *la Lamballe* moi-même avec elle. » Il oubliait de dire *la princesse.*

Je lui exprimai alors toute ma reconnaissance pour son procédé, ajoutant que j'avais été chargée de remettre ces objets, et que si j'étais obligée d'en payer la valeur, ce serait pour moi une perte au-dessus de mes moyens.

« Bah ! bah ! s'écria-t-il, laisse-moi faire, laisse-moi faire ! »

Arrivés à la porte intérieure, que je prétendis ne pas connaître, il se nomma au gentilhomme de la chambre, et dit qu'il désirait parler à la princesse.

Quelques minutes après, son altesse parut. Remarquant le trouble visible qui l'agitait à la vue de Danton, je craignis un instant qu'elle ne nous trahît toutes les deux ; mais pendant qu'il lui rapportait longuement mon histoire, je parvins à faire des signes d'après lesquels son altesse put se convaincre que rien n'était éventé.

Danton ayant terminé son récit, la princesse me dit avec calme : « Vous souvenez-vous, mon enfant, des objets qui vous ont été enlevés ?

— « Si j'avais une plume et de l'encre, répliquai-je, je pourrais même y mettre les prix.

— « Entrez donc, mon enfant, reprit son altesse, nous verrons ce qu'on pourra faire pour vous.

— « Eh bien! s'écria Danton, ne te l'avais-je pas dit? » puis il partit en me donnant cordialement une poignée de main. Tel fut le résultat de notre spéculation sur les modes; la princesse y fut, je n'en doute pas, pour une somme considérable.

« Pour Dieu, me dit son altesse après le départ de Danton, racontez-moi tous les détails de cette affaire. La Reine a ressenti la plus vive inquiétude à la seule idée que vous connaissiez Danton, quand elle vous a vue à son bras, dans le jardin. Danton est un de nos ennemis les plus acharnés.

— « Si vous aviez vu, répondis-je, la moitié des scènes dont j'ai été malgré moi le témoin, vous eussiez été outrée au-delà de toute expression. — Nous n'avons pas tout vu, reprit son altesse, mais il a bien fallu que nous entendissions ce qui devait blesser les oreilles d'une femme. »

Je rapportai alors les particularités de ma rencontre avec Danton. « Quelque désagréable que soit cet accident, observa la princesse, il pourra tourner à notre avantage. Ce drôle vous prend pour une *marchande de modes*, on a vu qu'il vous conduisait chez moi ; cette circonstance pourra faciliter vos allées et venues dans le pavillon, sans que vous ayez à craindre d'être insultée par la garde nationale. »

Tout en pleurant de joie de me voir saine et sauve, son altesse ne put s'empêcher de rire quand je l'informai de mon stratagème relativement à la perte de mon frère, et quand je lui racontai l'histoire de mon carton et des marchandises qu'il contenait. Sa

Majesté elle-même daigna me féliciter. Elle me loua de mon courage, de ma présence d'esprit, et me confia sur-le-champ des lettres de la plus haute importance, pour plusieurs membres distingués de l'Assemblée. Chargée de ces messages, je sortis du palais en triomphe, toute prête à renouveler le récit des pertes que j'avais essuyées.

Quand je passai devant la salle des gardes nationaux, je reçus les condoléances de ces mêmes misérables qui peut-être avaient pris part au butin, et qui, sans doute, m'auraient tuée par-dessus le marché, s'ils avaient deviné le véritable sujet de ma mission. Ils me demandèrent si j'avais été dédommagée de ma perte. Je répondis que non; mais qu'on m'avait promis que cette affaire serait bientôt terminée. « L'affaire sera bientôt terminée! reprit un de ces malheureux: touchez votre argent le plus tôt possible; ne comptez pas beaucoup sur l'exécution de ces promesses; car on ne tardera pas non plus à terminer leur affaire à tous! »

Je retournai au palais le lendemain, et trouvai la princesse dans la plus grande agitation. La cour venait de recevoir la nouvelle qu'un des gens d'Arthur Dillon avait été assassiné, et que de grands massacres avaient eu lieu à Nantes.

« Les pamphlets affreux, me dit son altesse, les horribles caricatures affichées sous les fenêtres mêmes du château, en dérision du Roi, de la Reine, du parti autrichien et du parti de Coblentz; le renversement continuel de tous nos projets; les dernières horreurs commises à Nantes; tous ces événemens enfin, ont fait une telle impression sur le Roi, qu'on dirait maintenant qu'il a perdu l'usage de ses membres. Nuit et jour, ses oreilles sont fatiguées des hurlemens de ces bêtes féroces. Que sont devenus les sermens qu'on avait faits de nous défendre! La pauvre Reine, ses enfans, nous tous attachés à son service, nous sommes à chaque instant exposés à perdre la vie, pendant que ceux qui nous ont bercés

si long-temps de vaines espérances se querellent entre eux sur des points d'étiquette et de préséance, nous abandonnant ainsi à la rage d'une troupe de cannibales étrangers à tout sentiment humain, et qui nous auront égorgés avant que les disputes sur l'étiquette soient terminées. »

En me parlant ainsi, la princesse fondait en larmes, et sa voix était presque étouffée par les sanglots.

« Quels secours, continua-t-elle, peut-on attendre contre les désordres intestins, d'un corps d'armée formé d'élémens hétérogènes, et dont les différens peuples qui le composent ont tous un intérêt différent? »

Je fis observer à son altesse que l'armée prussienne était certainement en marche, et qu'elle serait bientôt jointe par celle des princes et de l'Autriche.

« Vous le croyez parce que vous le désirez, *mia cara Inglesina;* mais tout cela ne produira rien. Plût à Dieu qu'on n'eût jamais provoqué l'intervention étrangère! Oh!

pourquoi la Reine a-t-elle refusé de me croire! pourquoi n'a-t-elle pas écouté Dumouriez et quelques autres membres de l'Assemblée, au lieu de compter sur des secours qui, je le crains bien, n'entreront à Paris que quand nous aurons été sacrifiés! Jamais les armées ne soumettront les nations; une nation surtout exaltée par la conquête récente de son indépendance et de sa liberté, après avoir subi le joug d'un gouvernement faible et corrompu. Le Roi est trop bon; la Reine n'a point d'égale pour la grandeur d'âme; mais tous deux ont été trahis indignement. Les royalistes d'un côté, les constitutionnels de l'autre, tomberont victimes des Jacobins, parce que ces derniers ont l'avantage de la force, de l'union, de l'adresse; qu'ils agissent en masse, et qu'ils n'opèrent pas au jour le jour. Croyez-moi, ma chère, leurs plans ont des bases trop solides pour être renversés comme l'ont été tous les projets des faux constitutionnels et des imprévoyans royalistes; ce qui arrivera

encore, et toujours, tant que ces derniers ne se rapprocheront pas dans un intérêt commun. Dès l'origine, quand ces deux partis furent séparément circonvenus, je l'ai dit à la Reine : Tant qu'ils ne marcheront pas réunis vers un même but, la monarchie sera exposée. Elle deviendra la proie des Jacobins, ennemis jurés des deux autres opinions. Ceux-ci renverseront le trône pour soumettre à leur despotisme ceux qui auront cessé de leur inspirer le respect ou la crainte, et qu'ils détestent d'ailleurs, parce qu'ils les considèrent également comme d'anciens oppresseurs.

« Veuille le Tout-Puissant, continua son altesse, pour le bien de ce malheureux pays, que les résultats ne justifient point mes alarmes ! Mais je n'aperçois de chance pour notre salut que dans l'emploi de nos propres forces ; et Dieu sait combien elles seraient efficaces si elles pouvaient agir de concert aujourd'hui ! Elles deviennent impuissantes par la division qui existe entre

les royalistes et les constitutionnels ; et nous n'avons plus rien à espérer que de la répression générale de ces désordres systématiques, comme vous les avez très bien qualifiés, après quoi, plus tard, nous pourrions obtenir une forme de gouvernement établie sur des bases régulières et solides. Charles II eût-il jamais régné après le meurtre de son père, si l'Angleterre eût été en proie aux factions ? Non, sans doute. Ce fut la réunion du peuple dans une seule volonté pour son repos intérieur ; ce fut le rapprochement des partis contre les factions domestiques, qui donna au bras du pouvoir la vigueur dont il avait besoin, et à la nation les moyens d'écarter toute intervention étrangère pendant qu'elle anéantissait l'anarchie intestine. C'est ainsi que le Protecteur lui-même posa la première pierre de la restauration. La discorde chez un peuple est le plus sûr présage des succès d'une invasion étrangère, le coup de mort porté à la puissance du souverain, la

destruction complète de cette énergie nationale au moyen de laquelle seule un pays peut noblement conquérir son indépendance. »

CHAPITRE XXVI.

Entrevue touchante entre la Reine, la princesse Élisabeth, la princesse de Lamballe et l'éditeur. — La princesse de Lamballe fait part à l'éditeur de l'intention où est la Reine de l'envoyer vers des membres de sa famille royale. — On donne à l'éditeur le secret de la correspondance italienne. — Présent qu'elle reçoit avant son départ. — Instructions données par la princesse de Lamballe. — L'éditeur la voit pour la dernière fois. — Elle quitte la France. — Conduite différente de la duchesse de Parme et de la reine de Naples, à la réception des lettres de Marie-Antoinette. — Conversation entre la reine de Naples et le ministre Acton.

Au moment où la princesse de Lamballe s'exprimait ainsi sur l'horrible situation de la France, appuyant ses prédictions pour l'avenir, de preuves historiques que lui fournissait la mémoire du passé; en ce moment, dis-je, un message lui fut remis de la part de la Reine. Elle me quitta, mais revint presque aussitôt, accompagnée de Sa Majesté et de son altesse royale la princesse Éli-

sabeth. Je m'étonnai beaucoup de voir ces deux illustres et augustes personnes baignées de larmes; car je ne connaissais point de nouveau motif pour une douleur nouvelle et extraordinaire. Quoi qu'il en soit, il y avait dans leur physionomie un caractère que je n'avais jamais remarqué chez elles ni chez tout autre. C'était un je ne sais quoi qui semblait dire qu'elles n'avaient plus aucun rapport avec la terre. Je vais donc essayer de donner une idée de l'impression que l'aspect de chacune d'elles fit alors sur mon esprit.

La princesse Élisabeth ressemblait parfaitement à un être céleste. On eût dit qu'elle était affranchie de tous liens mortels; que son âme, fuyant bien loin les souillures de la terre, habitait déjà le séjour de la béatitude éternelle; qu'étrangère aux vaines pensées de ce monde, elle ne savait plus que prier pour le bonheur et le pardon de ceux qui avaient accumulé sur elle et sur les siens tant de malheurs et d'outrages!

Sur les traits de Sa Majesté la Reine, brillait toute la dignité de ce courage héroïque, supérieur à l'adversité même dont elle ne devait déposer le fardeau qu'à la mort. A la vérité, ses yeux, d'un bleu céleste, ne lançaient plus ces traits de feu éblouissans qui pénétraient autrefois tous les cœurs, et communiquaient délicieusement à toutes les âmes le charme d'un sentiment sympathique; à la vérité, ils s'étaient comme retirés au fond de leur orbite où les retenait la douleur, et ne se fixaient plus que vers l'asile d'un bonheur qui n'est pas sur la terre; mais ils exprimaient encore la grandeur et la force surnaturelle de son caractère; et leur éclat, qui semblait s'éteindre dans les ombres éternelles, retenait toute la majesté du soleil à son coucher.

La princesse de Lamballe me représentait un de ces êtres séraphiques, charmans enfans de l'imagination qui les embellit encore. Elle paraissait à peine se douter qu'elle existât. Elle n'avait plus qu'une pensée,

celle de consoler ses compagnes; qu'un seul désir, celui de leur frayer la route vers le séjour de l'éternel repos, où d'avance elle avait marqué sa place en idée. On eût dit qu'elle ne cherchait plus qu'à inspirer à d'autres la religieuse espérance qui la soutenait elle-même, et qu'elle semblait tenir d'une révélation divine. Son visage rayonnait d'une sérénité tout-à-fait surnaturelle, si l'on considère l'excès de ses malheurs et la faiblesse ordinaire à son sexe. Sa contenance était noble et ferme sans orgueil. A la voir si belle en ce moment, on l'eût prise pour une martyre déjà couronnée dans le ciel, bien plus que pour une victime que de vils assassins vont égorger ici-bas. Sa voix avait la douceur de la voix des anges; ses yeux.... oh! je n'oublierai jamais ce regard qui me dit : « Là-haut est le séjour de la paix. Si nous ne devons plus nous revoir, consolez-vous de ma mort prématurée, en pensant que je suis heureuse. »

Je sens toute la faiblesse du portrait que

je viens de tracer de ces trois princesses héroïques, telles que je les vis alors. Mais, eussé-je possédé un talent du premier ordre, je serais encore demeurée infiniment au-dessous de mon sujet; je n'aurais pu rendre l'impression ineffaçable que fit sur moi ce déplorable moment. Déjà comblée des témoignages innombrables de leur bienveillance, de leur libéralité, et les trouver encore si empressées à me soustraire au danger, quand elles-mêmes n'étaient entourées que de souffrances et de périls!.... Mais je quitte un sujet trop pénible, et reviens à l'entrevue.

J'ai dit que les deux augustes personnes qui accompagnaient la princesse de Lamballe fondaient en larmes; j'en connus bientôt la cause. Elles venaient d'écrire à leurs amis et à leurs parens de l'étranger; un fatal pressentiment, hélas! trop tôt vérifié, leur annonçait que c'était pour la dernière fois.

Son altesse la princesse de Lamballe s'approcha de moi :

« Sa Majesté, me dit-elle, désire vous donner une preuve de son estime, en vous remettant elle-même, pour sa famille, des lettres qu'elle recommande à vos soins particuliers.

« Sa Majesté s'est déterminée à cette démarche, autant pour mettre vos jours en sûreté, que d'après l'intime conviction que lui donne votre conduite passée, que vous obéirez ponctuellement à nos ordres, et que vous remplirez nos intentions avec toute l'intelligence que pourra exiger la difficulté des événemens.

« Cependant, quelque avantage que nous devions retirer de vos services en cette circonstance, ce n'eût point été pour la Reine un motif suffisant de hâter votre départ, si ce misérable Danton n'était venu deux fois au château, s'informer de la *petite modeuse* qu'il avait retirée de la foule, et conduite au pavillon de Flore. Peut-être cette démarche est-elle, au fond, sans conséquence; mais c'est un devoir pour nous de prévenir

ville, les y jeter à la poste, sous une nouvelle enveloppe, et à leur adresse dans le lieu de leur résidence.

La princesse de Lamballe me confia aussi plusieurs lettres que je devais rendre à Turin, et une autre pour le duc de Serbelloni, à Milan.

La Reine et la princesse Élisabeth me firent l'honneur non seulement de me donner leur main à baiser, mais elles voulurent bien m'exprimer leurs vœux pour mon heureux retour; après quoi elles me laissèrent avec la princesse de Lamballe.

Sa Majesté était à peine sortie, que je m'aperçus qu'elle avait oublié de me donner le chiffre et la clef pour l'intelligence des lettres (1). La princesse de Lamballe se rendit de suite chez la Reine, et peu d'instans après elle m'apporta l'un et l'autre.

(1) Madame Campan, vol. II, pag. 176, parle du chiffre de la Reine, et a bien raison de le dire inexplicable. En effet, que ce chiffre, ou même la correspondance eussent été perdus ou saisis, l'un et

Maintenant que nous sommes seules, me dit son altesse, je vais vous faire part de ce dont la Reine a bien voulu me charger pour vous. Sa Majesté m'ordonne de vous informer que votre sort est désormais fixé, et qu'elle entend vous donner la première place vacante à la cour.

Ainsi donc, *mia cara Inglesina*, la plus

---

l'autre devenaient incompréhensibles, excepté pour les deux personnes dans le secret.

Mais ce chiffre pour lequel la Reine eut souvent besoin des services de madame Campan, et qui était tiré de *Paul et Virginie*, se bornait uniquement à la correspondance dans Paris, et servait particulièrement à celle que la Reine entretenait avec Bertrand de Molleville. Il n'avait aucun rapport avec celui dont je parle, et Marie-Antoinette réservait exclusivement ce dernier pour sa correspondance avec ses parens d'Italie. Il est encore en ma possession et je l'ai conservé depuis le funeste moment dont il s'agit.

Ce chiffre pouvant piquer jusqu'à un certain point la curiosité de mes lecteurs, je le joins ici. Il ne peut s'appliquer qu'à la langue italienne, qui n'a point de k ni de doubles voyelles. J'ajoute, quoique la re-

grande prudence dans vos démarches. Obéissez de loin aux ordres de la Reine, aussi ponctuellement que vous l'avez fait jusqu'ici sous ses yeux. Vous ne devrez écrire à personne; personne ne doit connaître votre itinéraire. Vous ne sortirez point de Paris dans votre voiture; on vous l'enverra par

---

marque soit à peu près inutile, que Marie-Antoinette écrivait presque toujours en italien sa correspondance avec l'Italie. Si l'on en saisit bien tout d'abord la combinaison, il ne faut plus ensuite qu'un peu de pratique pour en obtenir très aisément le sens au moyen de la clef. Ainsi, prenez pour clef le mot *Lodovico*, et supposez que vous voulez tracer les caractères représentant ceux-ci: *Maria Antonia, regina di Francia.* Écrivez la ligne entière, et placez, immédiatement au-dessus de chaque lettre, les lettres de la clef, ainsi qu'il suit:

Clef. LODOVICOLODOVICOLODOVICOLOD
Sujet. MARIA-ANTONIA-REGINA-DI-FRANCIA.

Alors, dans le premier alphabet des grandes capitales du tableau indicateur (*voyez* le commencement du volume), il faut chercher la lettre L; la ligne transversale conduit à M que l'on trouvera

votre domestique, qui vous rejoindra à Châlons-sur-Saône.

« J'ai encore à vous dire que Sa Majesté la Reine, en me chargeant de vous remettre la clef de sa correspondance, a eu la bonté d'y ajouter ces présens comme un nouveau gage de son estime. »

Son altesse me fit voir alors une très

---

dans le même carré, avec Q qu'il faut écrire. Cherchez ensuite dans les grandes capitales, O, vous trouverez dans le même petit carré, A et T; écrivez T. Procédez toujours de la même manière avec chaque lettre de la clef et du sujet, vous aurez pour résultat

Q T E Q Y - R A A I F X T - G X T Q H T - Q Q - Q A N F T Q N.

En recevant ces caractères, la personne avec qui l'on sera convenu de correspondre par le mot *Lodovico*, comme clef, appliquera séparément les lettres du mot pour les déchiffrer. Elle prendra donc L dans le tableau des grandes capitales, ira chercher sur les lignes transversales le caractère Q, qui se trouvera avec M, ainsi de suite; O et T donneront A; D et E donneront R; O et Q, I; V et Y, A, T et R, A, etc., tellement que l'opération entière donnera:

MARIA ANTONIA REGINA DI FRANCIA.

belle montre d'or, avec sa chaîne et ses cachets. (1)

« Ce bijou, ajouta-t-elle, en le passant elle-même à mon cou, Sa Majesté veut que je le place ainsi de mes mains, en témoignage du cas qu'elle fait de vous. »

Son altesse me fit en outre un don qui lui était personnel. C'était un fort joli *agenda*, richement relié. Sur un des côtés de la couverture on lisait le mot SOUVENIR, tracé en diamans. De l'autre côté était le monogramme de la princesse, en grandes capitales. La première page portait le nom de la Reine et celui de son altesse royale la princesse Élisabeth, écrits de leur main. Là aussi se trouvait un mandat sur le banquier suisse Bonny (2), à Milan.

---

(1) C'était une superbe montre à répétition, garnie de diamans et de perles. La chaîne et les cachets étaient ornés de pierres précieuses.

(2) Je passai presque tout le temps de mon séjour à Milan dans la maison de ce banquier, et à ses frais, encore bien que mon mandat me fût devenu tout-à-

Après m'avoir remis ces gages inappréciables d'estime et d'attachement, son altesse continua de me donner ses instructions.

« A Châlons, *mia cara,* votre domestique vous apportera peut-être d'autres lettres. Retenez deux places dans la diligence, pour

---

fait inutile. On en refusa le paiement par suite des événemens du 10 août, à Paris. Mais M. Bonny me donna, sur ma signature, tout l'argent dont j'eus besoin, un appartement chez lui, et sa table. Il en fut généreusement récompensé, à mon arrivée à Naples, par sir William Hamilton, à la bonté duquel je fus obligée d'avoir recours. J'avais en effet perdu en route la cassette qui contenait mes effets précieux et mon argent. Ce malheur eut lieu entre Acqua-Pendente et Monte-Rosi. Ordinairement, mon domestique avait ses pieds sur la caisse de la voiture où était ma boîte; mais je l'avais envoyé en avant pour retenir des chevaux, afin de pouvoir arriver de jour à Rome. Ce fut dans l'intervalle qu'on enleva ma cassette, cette partie de l'état de Rome, depuis Mallare, étant alors le séjour habituel d'assassins et de voleurs de profession, protégés par un cardinal ou tout autre, comme cela se pratiquait à cette époque. Sans la bonté de l'excellente duchesse de Paoli, qui demeurait à Fon-

vous et votre femme de chambre ; mais retenez-les en son nom. Notre fidèle ami le conducteur vous procurera des passe-ports. Il ne faut pas que vous soyez vue, car Danton n'aura pas manqué de donner votre signalement complet à la police. Maintenant, allez faire vos préparatifs ; nous nous rever-

---

tana de Trévi, je me serais vue fort embarrassée à Rome pour gagner Naples. Je dois à la noblesse italienne cette justice, de déclarer que je trouvai généralement chez elle les sentimens de la plus généreuse hospitalité. Lors même que la duchesse de Strozzi, à Florence, eut appris mon accident, elle m'écrivit à Naples pour m'offrir ses secours. Je refusai ; mais je n'en ressentis pas moins de reconnaissance pour une telle marque d'estime, sur une simple lettre de recommandation.

Sir William Hamilton employa tout son crédit auprès des autorités romaines, pour faire retrouver ce que j'avais perdu. Ce fut en vain ; je n'entendis parler de rien, et ne recouvrai pas la moindre bagatelle. Remarquez que les deux postillons étaient connus pour voleurs d'habitude, et que huit jours auparavant, ils avaient été convaincus du même attentat envers une famille anglaise.

rons encore une fois avant votre départ. »

Peu d'instans après, mon domestique vint me dire que la diligence ne partirait que dans quelques heures, et qu'une dame, en voiture, m'attendait au bois de Boulogne. Je m'y rendis sur-le-champ. Quelle fut ma surprise! c'était la princesse elle-même. Je la vis alors pour la dernière fois!

Je ne rapporterai point les détails de cette triste entrevue; mais je dois dire un mot de l'altération visible que le court espace d'un mois avait apportée dans la physionomie des illustres princesses. Leur teint n'offrait plus rien de son ancien éclat. On eût dit que la douleur avait changé toute la masse de leur sang. La Reine, particulièrement depuis le mois de juillet jusqu'au 2 août, semblait être vieillie de dix ans. Les deux autres princesses étaient usées, si je puis m'exprimer ainsi, par la fatigue, l'inquiétude et les veilles. A peine eurent-elles un moment de sommeil pendant le mois de juillet, dans la crainte d'être assassinées

par devoir et par honneur, à remettre aux mains de la princesse elle-même la lettre de son infortunée sœur, et à m'acquitter secrètement, et de vive voix, du surplus de mon message.

Au mot de *Paris*, je vis la princesse tressaillir légèrement et se troubler. Elle s'approcha de ma voiture. Je l'informai en allemand, afin de n'être comprise d'aucun de ses domestiques italiens ou français, que j'étais chargée pour elle d'une lettre que je ne devais délivrer qu'à elle seule. Je ne dis point de qui venait cette lettre.

Je descendis alors, d'après l'invitation de la princesse. Elle me rejoignit bientôt; ordonna avec beaucoup de bonté qu'on me servît quelques rafraîchissemens, et me demanda par qui j'étais envoyée.

Je remis la lettre de la Reine. Avant de l'ouvrir, elle s'écria : « *O Dio! tutto è perduto; è troppo tardi!* O Dieu! tout est perdu; il est trop tard! » je lui donnai alors le chiffre et la clef. Au bout de quelques

minutes elle fut en état de déchiffrer la lettre. En la lisant, elle s'écria de nouveau: « *È tutto inutile!* C'est absolument inutile! Je tremble qu'ils ne soient tous perdus! Je regrette qu'il ne vous soit pas possible de vous arrêter ici, et d'y prendre un peu de repos. Si vous revenez à Parme, je serai bien aise de vous voir. »

Puis elle tira de sa poche un mouchoir, essuya quelques larmes, et ajouta : « Les circonstances sont aujourd'hui d'une nature telle, que répondre à cette lettre ce serait m'exposer, moi, ma sœur et vous-même; mais si les choses tournent comme je le *désire*, nul doute que ma sœur ne m'écrive de nouveau». Alors elle remonte à cheval, et me souhaite un bon voyage. Je pris congé, et partis pour Rome.

Je dois l'avouer, la conduite de la duchesse de Parme me parut assez froide, pour ne pas dire dénuée de sensibilité. Peut-être craignit-elle de montrer trop d'émotion; peut-être voulut-elle donner à croire que les princesses

ne doivent pas s'attendrir aussi facilement que le vulgaire.

Quelle différence dans la reine de Naples! Elle couvrit la lettre de baisers, elle la mouilla de ses larmes. A peine se donna-t-elle le temps de la déchiffrer. Elle s'écriait à chaque phrase : « O ma chère sœur ! ô ma sœur bien aimée ! Que va-t-elle devenir! Mes deux frères ne sont plus ! N'ira-t-on pas bientôt à son secours ? » Et, se retournant de mon côté : « Ne pensez-vous pas, me dit-elle avec beaucoup de chaleur, ne pensez-vous pas qu'elle soit bientôt délivrée ? O Marie, Marie! Pourquoi ne s'est-elle pas retirée à Vienne? pourquoi n'est-elle pas venue ici, au lieu de m'écrire ? Pour Dieu ! dites-moi tout ce que vous savez ! »

Je répondis qu'ayant voyagé nuit et jour depuis mon départ, je ne savais rien de plus de ce qui s'était passé à Paris, excepté ce que j'avais pu apprendre des différens courriers que j'avais rencontrés, et arrêtés sur ma route; que j'espérais en savoir da-

vantage de sir William Hamilton, attendu que toutes mes lettres devaient être adressées de France à Turin, puis à Naples, sous le couvert de sir William; que, dans le cas où il n'aurait point de lettres pour moi, je devais repartir sur-le-champ, soit pour Turin, soit pour Milan, afin de me rapprocher de France autant que possible, et d'y pouvoir rentrer sans délai, s'il était nécessaire. J'osai ajouter que j'adressais des vœux ardens au Ciel pour qu'il fît sentir à tous les souverains la nécessité de s'intéresser à la famille royale de France, dont le sort était lié à celui de toutes les monarchies d'Europe.

« Dieu du ciel! s'écria la reine, toute cette chère famille sera peut-être bientôt égorgée! peut-être qu'à cette heure ils sont tous au nombre des morts! O ma pauvre Marie! ma chère, ma bien aimée Marie! Oh! j'en perdrai l'esprit! Il faut que je fasse venir le général Acton. »

Elle sonna; le général parut quelques mi-

nutes après. La reine se tordait les mains. Comme il entrait, elle courut à lui dans un état voisin de l'aliénation.

« Eh bien! s'écria-t-elle en lui montrant la lettre, eh bien! vous voyez les fatales conséquences! Louis XVI est dans la position de Charles 1^er^ d'Angleterre, et ma sœur sera certainement assassinée!

— « Non, non, répondit le général; on prendra des mesures. Calmez-vous, madame ». Puis, se tournant vers moi : « Depuis quand avez-vous quitté Paris ? me dit-il.

— « Quand tout était perdu, s'écria la reine en l'interrompant.

— « De grâce, répliqua le général, laissez-moi parler; vous verrez que tout n'est pas perdu : ayez un peu de patience.

— « Patience! dit la reine, patience! Depuis deux ans, je n'entends pas autre chose; on n'a rien fait pour ces malheureux souverains ». Se laissant alors tomber sur un fauteuil : « Racontez-lui tout, me dit-elle, racontez-lui tout. »

J'informai donc le général que j'avais quitté Paris le 2 août; mais que je ne croyais pas, à cette époque, malgré le renouvellement journalier de ces horribles émeutes, que la catastrophe pût éclater avant huit jours.

La reine perdit alors tout-à-fait connaissance. Le général Acton sonna. La dame de service entra, accompagnée de la duchesse Curigliano Marini; elles aidèrent sa majesté à se mettre au lit.

Quand elle fut sortie : « N'allez pas ce soir chez sir William, me dit le général Acton; il est à Caserte, et vous paraissez trop fatiguée.

— « Je le suis moins de mon voyage, répliquai-je, que de mon chagrin, en songeant aux malheurs qui menacent les illustres personnages que j'ai quittés depuis si peu de temps.

— « Croyez-moi, reprit-il, vous ferez beaucoup mieux de vous mettre au lit, et de prendre du repos. Vous me paraissez fort malade. »

Je cédai à son invitation, et me retirai dans l'hôtel le plus voisin. Jusqu'au moment de me coucher, je n'éprouvai aucune fatigue ni d'esprit ni de corps; mais, une fois au lit, j'y restai malgré moi plusieurs jours, avec une violente fièvre. Pendant mon indisposition, je reçus tous les égards possibles de la cour, de notre ambassadeur, et de lord Hamilton, qui eut la bonté de venir me voir tous les jours. Quant à la reine de Naples, je ne la revis qu'à mon retour, en 1793, après la mort de Marie-Antoinette; et je suis bien aise de ne l'avoir point revue plus tôt, car le spectacle de sa douleur eût redoublé la mienne, et me serait peut-être devenu fatal.

Je devais certainement m'attendre à trouver quelque différence de sentimens entre les deux princesses, d'autant plus que Marie-Antoinette, en écrivant à la reine de Naples, mettait toujours dans ses lettres : « A ma très chère sœur la reine des Deux-Siciles, etc. »; tandis qu'en écrivant à l'autre,

elle mettait simplement : « A la duchesse de Parme, etc. » Mais je ne me serais jamais imaginé que cette différence, attendu les événemens, pût être si peu honorable pour la duchesse de Parme.

CHAPITRE XXVII.

Journée du 10 août à Paris. — Meurtre de Mandat. — La famille royale se réfugie à l'Assemblée nationale. — Elle est transférée aux Feuillans. — Enfermée au Temple. — Fausse accusation pour éloigner les dames de service. — La princesse de Lamballe voit la Reine pour la dernière fois. — Elle comparaît devant les autorités; est transférée avec quelques autres à la prison de la Force. — Massacres des prisons. — Efforts du duc de Penthièvre pour sauver la princesse de Lamballe. — Une circonstance imprévue les fait échouer. — La princesse subit un interrogatoire devant le tribunal de sang. — On la livre à la populace. — Un mulâtre, qu'elle avait comblé de bienfaits, lui porte le premier coup. — La tête est séparée du corps et plantée au bout d'une pique. — Le corps est mis à nu, et devient l'objet d'une brutalité incroyable. — La tête est portée au Temple par la populace. — Effet que produit cette circonstance sur l'esprit de la Reine. — Une domestique de l'éditeur meurt d'effroi à cet aspect. — Effet de ce cortége sur le duc d'Orléans et sa maîtresse. — Visite que fait l'éditeur, quelques années après, au cimetière de la Madeleine.

A compter du moment de mon départ de Paris, le 2 août 1792, la tragédie marcha

rapidement vers la catastrophe. Dans la nuit du 9, le tocsin fut sonné ; le Roi et sa famille comprirent que leur dernière heure était venue. Sans aucune crainte pour lui-même, le Roi tremblait pour ceux qui l'entouraient. Il n'osait ordonner des mesures qui eussent amené l'effusion du sang. Péthion, cependant, avait enjoint à Mandat de repousser la force par la force ; mais Mandat fut tué sur les degrés de l'Hôtel-de-Ville. On a généralement pensé que Péthion avait reçu de l'or pour ne point faire pointer du canon contre les Tuileries, dans la nuit du 9, et que Mandat avait été massacré par les agens de Péthion, qui anéantissait ainsi toute preuve que Mandat eût agi d'après les instructions du maire de Paris.

Il ne m'appartient pas de décider si le Roi eut raison de penser que l'unique moyen d'échapper à la fureur des insurgés, était de se réfugier au sein de l'Assemblée nationale, et de se placer sous la protection des représentans. Si les membres eussent été

favorablement disposés envers lui, le résultat eût été bien différent. Ce qu'on ne peut révoquer en doute, c'est que la Reine n'aurait jamais consenti à cette démarche, sans le désir de sauver le Roi et ses enfans. Elle eût préféré la mort à l'humiliation de devoir un service à ses cruels ennemis. Elle ne s'y décida que quand le Roi lui eût déclaré, les larmes aux yeux, qu'il ne quitterait point le château sans elle. Les princesses Élisabeth et de Lamballe se jetèrent aussi aux pieds de Marie-Antoinette, et la supplièrent de se rendre aux vœux du Roi, affirmant qu'il fallait ou mourir à l'instant ou chercher une retraite à l'Assemblée. « Eh bien! dit la Reine, si la mort doit être notre partage, allons la recevoir avec la sanction nationale. »

Je n'ai pas besoin de m'étendre sur la série d'horreurs et de souffrances dont on accabla dès-lors la famille royale. Son séjour aux Feuillans, sa translation au Temple, sont autant de sujets suffisamment traités par un

grand nombre d'individus qui figurèrent dans ces désastres. Tant qu'on le lui permit, la princesse de Lamballe partagea la captivité de ses souverains. Mais cette faveur parut trop grande ; elle fut bientôt retirée. Le sort de la princesse avait été fixé d'avance. Comme on redoutait les lenteurs d'une procédure légale, que la politique réclamait néanmoins à l'égard de sa royale maîtresse, on jugea nécessaire de séparer son altesse des infortunés habitans du Temple, afin de la placer plus immédiatement sous la main des infâmes dont ses vertus excitaient la haine. On imagina de rendre suspecte la correspondance que la princesse entretenait à l'extérieur de la prison, dans le but unique de procurer à la famille royale des objets de première nécessité, que sa retraite précipitée des Tuileries ne lui avait pas permis d'emporter. Les nommés Devin et Priquet consentirent, pour de l'argent, à porter de faux témoignages contre la princesse. Le premier déclara que, le 18 août, étant de

service près la chambre du Roi, il avait vu une femme, vers onze heures du matin environ, sortir de la chambre du milieu. Elle tenait trois lettres dans une main. De l'autre, elle ouvrit avec précaution la porte de la chambre à droite, d'où elle sortit peu d'instans après, sans les lettres, et rentra dans la chambre du milieu. Il affirma de plus que, deux fois, lorsque cette femme ouvrit la porte, il vit distinctement dans sa main une feuille de papier, dont la moitié était écrite, et que cette femme prenait toutes les précautions pour dérober ce papier aux regards. Priquet, le second témoin, déclara sous serment que, se trouvant de faction, le matin, dans la galerie qui règne entre les deux tours, il avait vu, à travers les fenêtres de la chambre du milieu, une femme écrivant avec beaucoup d'empressement, et les signes du plus grand effroi; et cela pendant toute la durée de sa faction.

On fit comparaître immédiatement toutes les dames devant les autorités. L'heure à la-

quelle son altesse fut séparée de sa royale amie fut en rapport avec la solennité du fait. Il était près de minuit quand elles furent arrachées l'une à l'autre, pour ne plus se revoir.

Les interrogatoires furent distincts : voici celui de la princesse de Lamballe.

D. Votre nom ?

R. Marie-Thérèse-Louise de Savoie, Bourbon-Lamballe.

D. Que savez-vous des événemens qui se sont passés le 10 août ?

R. Rien.

D. Où avez-vous passé cette journée ?

R. En ma qualité de parente, je suivis le Roi à l'Assemblée nationale.

D. Vous êtes-vous couchée la nuit du 9 au 10 ?

R. Non.

D. Où étiez-vous donc ?

R. Dans mes appartemens, au château.

D. N'êtes-vous pas allée chez le Roi, dans le courant de cette nuit ?

R. Jugeant qu'il pouvait y avoir un sou-

R. Non.

D. Quels livres avez-vous au Temple ?

R. Je n'en ai aucun.

D. Savez-vous quelque chose d'un escalier grillé ?

R. Non.

D. Quels officiers-généraux vîtes-vous aux Tuileries, dans la nuit du 9 au 10 ?

R. Je n'ai point vu d'officiers-généraux; je n'ai remarqué que M. Rœderer.

Son altesse et ses compagnes d'infortune furent soumises, pendant treize heures, à ces absurdes formalités, et aux regards insultans d'une curiosité maligne. Enfin, vers le milieu de la journée, on leur fit savoir qu'elles seraient détenues jusqu'à nouvel ordre, et qu'on leur laissait le choix entre la Force et la Salpêtrière.

La princesse se décida sur-le-champ pour la Force. Il avait d'abord été résolu qu'elle serait séparée de madame de Tourzel; mais, par un effort d'humanité, on les laissa ensemble, avec quelques autres de leurs mal-

heureuses amies. Pour un moment, la princesse goûta la seule consolation qui lui restât, celle de souffrir en communauté avec des infortunées dont l'âme répondait à la sienne. Le réduit qu'elle habita dans cette nouvelle prison fut sa dernière demeure sur la terre.

Le 1er septembre, les Marseillais commencèrent leurs sanglantes opérations. Trois cents individus, en deux jours, massacrèrent plus de mille prisonniers sans défense, détenus sous prétexte de manœuvres contre l'État, mais réellement à cause de leur dévoûment au Roi. L'esprit de fureur qui enfanta les massacres de Paris, produisit les mêmes effets dans les principales villes de France.

L'intérêt général qu'inspirait la princesse de Lamballe ne put triompher de cette rage frénétique. Le Roi, je m'en souviens (on eût dit que Sa Majesté pressentait ce qui devait bientôt arriver), le Roi dit à son altesse : « Je n'avais jamais connu, jusqu'ici,

que les sots et les parasites qui eussent le privilége d'échapper à la censure publique. Comment se fait-il donc, ma chère princesse, que vous, qui n'êtes ni l'un ni l'autre, soyez parvenue à naviguer sur cette mer dangereuse, sans donner contre les écueils dont elle est hérissée, lorsque tant d'autres nautonniers habiles y ont fait naufrage?

— Oh! Sire, répondit son altesse, mon heure n'est pas encore venue; je ne suis pas encore morte». Trop tôt, hélas! cette heure, qui devait être si terrible, sonna pour l'infortunée!

Le meurtre avait commencé dans les prisons. Le duc de Penthièvre mit tout en œuvre pour sauver sa chère belle-fille. Il envoya chercher Manuel, alors procureur de la commune de Paris. Le duc lui garantit la moitié de sa fortune, s'il parvenait à soustraire la princesse de Lamballe et les dames qui partageaient sa détention, au massacre général. Manuel promit au duc qu'il allait s'employer pour les retirer toutes de

la main des cannibales. Il commença par celles dont la sortie devait le moins fixer l'attention, réservant, par des motifs de prudence, la princesse de Lamballe pour la dernière.

En même temps, et dans la crainte que Manuel ne réussît pas, d'autres émissaires avaient été répandus dans les différens quartiers de Paris. Un de ces agens apprit que l'atroce tribunal (1) qui prononçait dérisoirement sur le sort des habitans de ces ténébreux séjours, devait, après s'être rassasié de tous les outrages qu'il pourrait imaginer, faire entendre le mot : « Libre ! » A cette parole si douce, et à la vue des portes ouvertes au même instant par les huissiers de cette cour infâme, les victimes tressaillaient naturellement de joie, et s'élançaient.... sous la hache des brigands qui attendaient, au-dehors, le sang dont ils étaient altérés. Des

(1) Présidé cette fois par l'Huillier et l'infâme Hébert.

centaines d'infortunés furent égorgés de cette manière.

Pour soustraire la princesse à la mort, on projeta de faire en sorte qu'elle ne parût point devant le tribunal, et l'on fut porté à croire qu'on en trouverait les moyens. La personne qui s'intéressait au salut de son altesse, parvint à lui faire tenir un billet ainsi conçu : « Pour Dieu, quoi qu'il arrive, ne quittez pas votre chambre, et vous serez épargnée. Adieu ! »

Manuel, qui ne connaissait rien de ce second plan, savait cependant mieux à quoi s'en tenir que celui qui l'avait imaginé. Il savait, dis-je, que la princesse ne pourrait se dispenser de comparaître devant le tribunal. Déjà il avait fait sortir les compagnes de son altesse. La princesse de Tarente, la marquise de Tourzel, sa fille et plusieurs autres dames étaient en sûreté. Fidèle à ce qu'il avait promis, il vint trouver la princesse de Lamballe ; mais elle avait reçu le billet ; il ne put la déterminer à sortir de sa

chambre ; et comme une longue conversation était impossible, la mort de la princesse devint inévitable.

Le massacre avait commencé au point du jour. Depuis plusieurs heures, ces agens de l'enfer travaillaient à l'œuvre de mort. Aux gémissemens des victimes qu'on immolait, la princesse et les personnes qui étaient restées détenues avec elle, tombèrent à genoux et se mirent à implorer le ciel pour les âmes qui s'en allaient. Bientôt parurent les émissaires du tribunal. Nécessité fut à son altesse de répondre à la sommation. Elle vint, accompagnée de sa fidèle femme de chambre.

En traversant la cour, elle put apercevoir les flots de sang qui coulaient à l'extérieur, et manqua de tomber morte à l'instant. Que n'en fut-il ainsi ! Elle chancela ; sa compagne la soutint. Ayant rappelé son courage, elle parut devant ses bourreaux.

Après certaines questions de pure forme, on lui ordonna de jurer fidélité au nouveau

gouvernement, haine au Roi, à la Reine et à la royauté.

« Sur le premier point, répondit son altesse, je suis prête à me soumettre. Quant au second, puis-je m'y résoudre? Je n'ai nul reproche à faire à la famille royale : la haïr n'est pas en mon pouvoir. Ce sont mes souverains, mes amis, mes parens. Je les ai servis long-temps sans qu'ils m'aient jamais donné le moindre sujet de me plaindre. »

La princesse n'en put dire davantage; elle tomba dans les bras de sa femme de chambre. Le fatal arrêt fut prononcé. En traversant la seconde cour de la prison, où ruisselait le sang des victimes égorgées, elle s'écria involontairement : « Grand Dieu, que vois-je! » Et elle éprouva une attaque de nerfs.

Tout auprès d'elle, dans la foule, était un mulâtre qu'elle avait fait baptiser, instruire et subsister, mais à qui, depuis peu, elle avait dû interdire sa maison à cause de la mauvaise conduite de cet homme. Le monstre lui porta le premier un coup de pique.

Les beaux cheveux de la princesse, comme pour dérober sa beauté angélique aux regards des meurtriers qui, semblables à des tigres affamés, se pressaient autour de cette femme charmante, dont les perfections physiques égalaient les vertus; ses beaux cheveux se détachèrent et la voilèrent un moment à leurs yeux (1). Un homme, mon proche parent, voyant hésiter les misérables, s'élance pour sauver la victime; il est blessé par le mulâtre (2). La princesse avait tout-à-fait perdu l'usage de ses sens à la première atteinte portée par cet infâme. Mais les mons-

(1) La circonstance me fut rapportée par une personne qui connaissait la princesse depuis son enfance, et long-temps avant son départ de Turin.

(2) Cet individu suivit les restes de son altesse à une distance considérable. Affaibli par la perte de son sang, il fut obligé de s'arrêter et ne vit point les horreurs qui succédèrent. Bientôt après il quitta la France et vint à Naples où il mourut. Il avait communiqué ces détails à sir William Hamilton, qui m'en fit part en 1793.

tres s'acharnèrent sur leur proie; elle expira percée de mille coups.

A peine avait-elle rendu le dernier soupir, qu'ils lui coupèrent la tête (1). Plusieurs de

---

(1) Mes lecteurs seront peut-être bien aises de connaître les circonstances particulières qui me mirent en possession des renseignemens que je leur transmets ici.

J'habitais Paris en 1803. Quand je laissais passer un jour sans aller payer un tribut religieux au cimetière de la Madeleine où reposaient les restes de plusieurs martyrs de la famille royale, alors j'éprouvais un vide; il me semblait que quelque chose me manquait ou n'était pas bien.

Un jour que je m'étais rendue dans cette enceinte consacrée, je fus très surprise de me voir accostée par deux hommes. Ils me demandèrent ce que je faisais là.

D'abord je les regardai sans parler; mais avec cet air de dédain qui en dit beaucoup plus que toutes les paroles.

Ils répétèrent leur question avec un ton d'autorité plus marquée.

C'était précisément à l'époque où Bonaparte venait de forcer les Italiens à lui offrir le protectorat de la péninsule.

ces cannibales l'attachèrent, comme si c'eût été la tête du plus vil des traîtres, au bout

---

Je répondis que j'ignorais s'ils avaient qualité pour interrompre les vivans qui ne cherchaient autre chose qu'une retraite paisible parmi les morts.

« Oui, dirent-ils; mais vous cherchez soigneusement parmi les morts, ce qui nous induit à penser que tout n'est pas bien. Qui êtes-vous? quelles sont vos occupations à Paris? »

Je répliquai que je désirais savoir, avant de satisfaire leur impertinente curiosité, quel droit ils avaient de m'interroger ainsi.

« Le droit d'approfondir ce qui nous paraît suspect, répondirent-ils. Mainte et mainte fois, madame, nous vous avons observée. Vous êtes toujours venue seule ici. Votre figure est constamment voilée.

— « Par cette raison même vous n'auriez pas dû me troubler. Si je suis seule, que pouvez-vous craindre de moi? Quant à mon voile, il me sert à éviter une curiosité impertinente comme celle que vous exercez à mon égard en ce moment. »

Voyant que je ne m'intimidais pas, ils devinrent plus traitables et me dirent : « Nous ne venons point ici sans ordre. Nous avons long-temps surveillé vos mouvemens. Vous vous tenez toujours sur un tombeau particulier. Que cherchez-vous en cet endroit?

d'une longue pique, et la portèrent en triomphe dans tous les quartiers de Paris.

Tout vestige a été effacé par le temps. Quand elle fut mise en terre, Dieu fasse paix à son âme! cent livres de chaux furent jetées sur son corps afin qu'il fût plus tôt consumé. »

— « De quel corps parlez-vous? m'écriai-je. — Du quel? reprit un de ces hommes; me croyez-vous donc si peu au fait de ce qui s'est passé! Ah! continua-t-il en portant un mouchoir à ses yeux pour essuyer les larmes qui s'en échappaient, ah! j'ai connu cette Reine malheureuse; j'ai connu aussi sa malheureuse amie. »

Je poussai un cri: « La princesse de Lamballe!

— « Oui sans doute, je l'ai connue!

— « Pouvez-vous me mettre à même d'acquitter, sur le tombeau de cette victime déplorable, le tribut de respect que j'ai payé à celle qui repose dans celui-ci?

— « Ah! madame, reprit l'inconnu, si j'avais eu le bonheur de découvrir ses précieux restes, je ne serais pas officier de police aujourd'hui. Le duc de Penthièvre m'a offert autant d'argent que j'en voudrais si je parvenais à trouver le corps et si je l'apportais au curé de la paroisse, ou à son chapelain particulier, pour l'enterrer; mais il fut impossible de le reconnaître d'une manière certaine parmi tant

D'autres, pendant ce temps, arrachèrent pièce à pièce les vêtemens qui couvraient

---

de victimes confusément entassées les unes sur les autres. Manuel, tout dur qu'il était, n'ayant pu réussir à lui sauver la vie, encore bien que le duc l'eût payé largement pour le faire; Manuel interposa toute son autorité pour que le corps fût enterré séparément; mais les efforts qu'il fit pour y parvenir l'ayant presque rendu suspect à ses amis du tribunal révolutionnaire, il fut obligé d'abandonner l'entreprise. Si les bourreaux n'avaient pas entièrement dépouillé le cadavre, nous eussions pu le reconnaître à quelque partie des vêtemens; mais il ne restait pas un lambeau qui pût nous le faire distinguer parmi les corps des autres victimes.»

Je frissonnais d'horreur à ce récit. Un des hommes ajouta: « Madame, j'étais au nombre des gardes-chasses du feu Roi. Depuis, j'ai été employé par l'infortunée Reine dans les jardins de Trianon. Plus d'une fois j'ai eu l'honneur de présenter à Sa Majesté et à la princesse de Lamballe, des bouquets de roses et de myrte.

— « Ah! poursuivit l'autre individu les larmes aux yeux, que Dieu leur fasse miséricorde! la France ne possède plus de telles femmes!

— « Le pensez-vous sincèrement?

encore ce cadavre mutilé. Ces formes angéliques, quoique privées de leur plus bel or-

---

— « Oui, oui, reprit son compagnon, vous pouvez l'en croire : c'est aussi un ancien serviteur de la famille royale. »

Pendant que j'étais ainsi engagée dans cette conversation touchante avec ces deux individus, la voiture du duc de Serbelloni parut, et descendit ce noble personnage à la porte de l'église.

Il faut savoir que le duc m'honorait de son amitié particulière. Grâce à l'infortunée princesse de Lamballe, j'avais été présentée au duc à Milan, à l'époque de ma première mission en Italie. C'est à lui que je dois la connaissance que je fis de mon mari, à la famille duquel il me recommanda quand je me rendis à Naples par la voie de Venise, où je tombai dangereusement malade en apprenant le meurtre de son altesse. Sans cet événement, qui anéantissait d'un seul coup tout mon avenir, je n'eusse jamais changé de condition qu'avec l'agrément de la princesse, quoique cette union, pour laquelle je n'eus besoin de consentement que le mien, ne m'offrît que des perspectives de bonheur.

Trève de digression. Le duc, que je venais de laisser avec mon mari et quelques autres personnes, dans mon logement à l'hôtel Boston, rue Vivienne, parut

nement, ce corps, tout déchiré qu'il était, tout fumant encore du sang répandu par le crime, ce corps, pourrai-je le dire, excita la honteuse lubricité des infâmes; ils en vinrent à cet excès infernal, d'assouvir leur brutalité sur un cadavre!

L'histoire des nations les plus sauvages offre-t-elle un trait comparable à ces horreurs!

Ce forfait incroyable une fois consommé,

---

surpris de me trouver en ce lieu, et surtout en pareille compagnie.

« *Cosa mai fatte qui?* que faites-vous ici? » me dit-il en italien.

Je répondis que c'était ma promenade de tous les jours. Ces deux hommes connaissaient le duc. « Monsieur, lui dirent-ils, nous garantissez-vous que cette dame se rendra demain au bureau de police? »

Le duc ayant répondu affirmativement, nous quittâmes la place et les deux hommes, avec qui cependant j'aurais bien voulu causer plus long-temps.

Ce désir fut réalisé peu de jours après. Satisfait de l'explication que le duc de Serbelloni lui donna sur mon aventure du cimetière, Fouché m'envoya ces

les monstres attachèrent des cordes au tronc, aux bras et aux jambes, et traînèrent dans les rues de Paris ce corps complétement nu, jusqu'à ce qu'il ne restât plus de vestige qui pût donner à croire que c'était un cadavre humain. Ils l'abandonnèrent alors parmi les centaines de victimes que ce jour avait vu égorger, et dont l'amas confus devint un foyer de putréfaction.

La tête fut réservée pour d'autres abominations. D'abord elle fut portée au Temple,

---

deux mêmes hommes, avec un billet portant que je pouvais me dispenser de paraître à la police ; mais me conseillant aussi de cesser mes visites à *la Madeleine;* conseil que je suivis, *malgré moi.*

Ce fut dans cette seconde entrevue avec ces deux hommes, que je recueillis les affreux détails rapportés plus haut. Je m'évanouis à cet horrible récit. Il me fut impossible d'entendre le reste de cet atroce événement. L'émotion profonde qu'il me causa m'empêcha de faire d'autres recherches sur l'endroit où reposaient les restes outragés de cette beauté, la plus parfaite, la plus pure qui fut jamais. D'un autre côté, je dois croire que toute démarche eût été sans résultat.

sous les fenêtres des augustes prisonniers. Les infâmes payés à la journée pour insulter la famille royale dans son séjour de misère, en proclamant les désastres enfantés par l'éruption du volcan populaire, ces infâmes avaient ordre de célébrer, avec des hurlemens plus furieux encore, la catastrophe de la princesse de Lamballe (1). Au nom de son amie, la Reine se leva précipitamment. Elle entendit ces mots : *La voilà en triomphe!* Vinrent alors des cris et des

(1) Je tiens ces épouvantables circonstances du chevalier de Cléry, le seul, de tous les serviteurs de Louis XVI, qui obtint la permission d'assister son malheureux maître et sa déplorable famille dans leur dernière captivité, et qui fut banni sans rappel aussitôt après la mort du Roi. Ce fut à Pyrmont, en Allemagne, où je le rencontrai, que Cléry me raconta toute cette histoire. Il était alors à la suite de la feue comtesse de Lille, femme de Louis XVIII, à ces concerts où j'eus souvent l'honneur d'assister, et où je vis la belle comtesse de Guiche. Comme je revenais d'Allemagne à Paris pour repasser en Italie, je rencontrai la femme de Cléry et M. Beaumont,

éclats de rire. Marie-Antoinette regarda par la fenêtre; elle aperçut au loin une espèce de procession ressemblant à une bacchanale, et crut, parce qu'elle l'espérait, que la princesse, rendue à la liberté, revenait auprès d'elle en triomphe. Elle se réjouissait déjà dans son cœur, du bonheur de se retrouver avec son amie. Mais le Roi, qui de son appartement avait mieux vu et mieux entendu, courut à celui de la Reine. Pour que l'horrible spectacle ne pût échapper aux regards

---

ami de cette dame; tous deux étaient aussi de mes anciens amis à moi-même. Ils me confirmèrent tout ce que m'avait dit Cléry, m'assurant en outre que pendant deux années entières, ils avaient été à toute heure dans l'expectative d'être envoyés à la place de Grève pour y être exécutés. Le supplice de Robespierre leur sauva la vie.

Madame Cléry avait été maîtresse de harpe de Marie-Antoinette. Madame Beaumont était fille naturelle de Louis xv. Je fréquentai ces aimables personnes qui, comme on peut le croire, avaient la mémoire fournie d'anecdotes du jour, les plus curieuses et les plus authentiques.

de Marie-Antoinette, les monstres avaient monté sur les épaules les uns des autres, et étaient ainsi parvenus à exhausser la tête sanglante jusqu'aux barreaux des croisées. Le Roi arriva tout à point pour arracher son épouse de ce lieu, et lui éviter la vue de cet affreux tableau. Il la prit dans ses bras et l'emporta dans un endroit reculé du Temple. La populace la poursuivit dans sa retraite, et hurla cette épouvantable vérité aux portes mêmes de la chambre; ajoutant que *sa* tête serait désormais la première que demanderait la nation. La Reine éprouva une violente attaque de nerfs. Les bouchers de chair humaine continuèrent à promener dans l'intérieur du Temple leur sanglant trophée, jusqu'à ce qu'enfin les cris de la princesse Élisabeth, en voyant la Reine dans cet état, et les craintes sérieuses que l'officier de service conçut pour ses prisonniers, le déterminassent à tripler le poste de garde nationale, et à chasser les cannibales à l'extérieur, où ils restèrent plusieurs heures encore.

La tête fut alors promenée dans les rues. Par un singulier hasard, elle fut cause qu'une femme que j'avais à mon service mourut subitement. Voici cette étrange aventure.

Mon domestique anglais et la jeune fille qui m'avaient accompagnée de France en Italie, tombèrent tous deux dangereusement malades, par suite des chaleurs excessives auxquelles nous avions été exposés en voyageant jour et nuit pendant le mois d'août 1792. Je fus obligée de les renvoyer l'un et l'autre respirer l'air natal. Ils arrivèrent à Paris le jour même du massacre. Le premier objet que vit la jeune fille en descendant de diligence, ce fut la tête bien connue de ma protectrice. L'infâme qui la portait la fit passer si près de leur figure, que les longs cheveux de la victime s'entortillèrent aux boutons de l'habit de mon domestique, qui fut forcé pour se dégager de couper les boucles de cheveux avec un couteau. A son retour en Italie, il me remit ces boucles que j'ai toujours précieu-

sement conservées depuis. A cet horrible aspect, la pauvre fille poussa un cri, et mourut six heures après dans son auberge!

L'épouvantable trophée fut ensuite porté au Palais-Royal. Madame Buffon, maîtresse en titre du propriétaire, dînait avec lui. Ils se levèrent tous deux et coururent à la fenêtre. A la vue de l'objet qui occasionnait ce tumulte, madame Buffon s'évanouit. On rapporte que le duc d'Orléans dit simplement : « Oh! c'est la tête de Lamballe; je la reconnais à sa longue chevelure. » Revenue à elle, madame Buffon s'écria : « Qui sait, excepté Dieu, si ma tête ne sera pas aussi bientôt coupée, et promenée de cette manière. Otez cela de ma vue; qu'on emporte cet objet hors du palais, ou j'expire à l'instant. »

Ce que devinrent ensuite ces précieux restes, on ne l'a jamais su. Selon toute probabilité, les cannibales, dans l'état d'ivresse où ils se trouvaient, les auront jetés parmi les cadavres des autres victimes. En effet,

on n'en a jamais, depuis, découvert aucune trace, malgré les sommes immenses qu'on offrit, et les efforts réitérés qu'on fit pour y parvenir.

Et moi, malheureuse! quelle perte j'ai faite à la mort de cette infortunée princesse qui fut pour moi bien plus qu'une mère! Que ne puis-je seulement jeter des fleurs sur sa tombe! Faible consolation, et néanmoins consolation rendue impossible! (1)

Quelques années après ces affreux désastres, je revins à Paris. Les expressions me manquent pour donner une idée de ma douleur en apprenant qu'il ne restait aucune

(1) On dit que Napoléon, devenu empereur des Français, admirant les vertus de cette illustre victime, avait ordonné qu'un service funèbre fût célébré tous les ans, le 3 septembre, à la paroisse sur laquelle elle avait été assassinée. Le 8 du même mois, tombait l'anniversaire de sa naissance. Napoléon s'honorait assurément en faisant payer un tribut si bien mérité à celle qui avait fait l'orgueil et le bonheur du pays qu'il était appelé à gouverner.

trace de la dépouille chérie de ma bienfaitrice ; qu'aucun indice, pas même une pierre sépulcrale, ne pouvait faire reconnaître la place où gisait son corps mutilé. C'eût été pour moi un bonheur d'aller m'entretenir avec son esprit sur sa tombe. Rien de mieux fait pour instruire le cœur, qu'une promenade nocturne au milieu des tombeaux. Quelle leçon pour les rois et les grands d'ici-bas ! Là, toutes les passions s'apaisent, toutes les idées terrestres s'évanouissent. L'amour, l'amitié, les affections paternelles et filiales, revêtent un caractère religieux, par les réflexions qui naissent du tableau. Elle est toujours sincère la douleur qui s'exhale sur le gazon des cimetières. Combien de fois ai-je laissé de joyeux convives continuer leurs libations à Bacchus, pour aller passer une heure sur la tombe de Marie-Antoinette, déplorant l'impossibilité d'épancher aussi les angoisses de mon âme, et d'adresser une prière fervente sur la tombe de sa malheureuse amie ! Mais il n'est plus donné

aux mortels de l'approcher ; c'est au ciel qu'elle habite, au ciel, seul asile où les vertus d'une Lamballe pouvaient trouver un refuge contre les crimes de la terre. On m'accusera de ridicule en me voyant ainsi rechercher péniblement les restes de ceux qui ne sont plus ; je cours au-devant des coups de la verge littéraire, je le sais ; mais je ne puis retenir des pleurs que m'arrachent mes souvenirs et ma reconnaissance. Je leur ai dû souvent l'allégement de mes souffrances. Tributaires des malheurs de ma bienfaitrice, ces larmes, qui coulaient sur mes joues en ruisseaux brûlans, m'ont été aussi précieuses que celles qui mouillèrent mes yeux à une autre époque, quand la vivacité de ses saillies appelait le sourire sur mes lèvres.

Souvenirs importuns et funestes, éloignez-vous ! ne me ramenez plus dans le sentier de la douleur et du désespoir ! Assez long-temps j'ai parcouru les froids détours qui mènent à la tombe négligée.... unique et dernier objet de consolation dans mes

pertes ! Quittons ces tristes solitudes ; et si ce n'est pour moi, que ce soit du moins pour les autres !

CHAPITRE XXVIII.

Le meurtre de la princesse de Lamballe n'était qu'une préparation à ceux que l'on voulait encore commettre. — Mort du Roi. — Son caractère. — Santerre. — Mort de la Reine; ses amis, son caractère. — Mort de la princesse Élisabeth. — Le duc d'Orléans. — Le Dauphin. — Anecdote relative à la duchesse d'Angoulême. — Détails curieux sur Robespierre, David et Barrère. — Observation finale.

Il ne me reste plus, pour compléter ces Mémoires, qu'à rapporter plusieurs circonstances, et à faire quelques observations relatives aux illustres victimes qui survécurent si peu de temps à la princesse de Lamballe. J'ajouterai à ce pénible récit certains détails qui me sont parvenus sur leurs farouches persécuteurs, qui ne tardèrent pas à recevoir eux-mêmes la récompense terrible, et méritée, de leurs crimes. Cela fait, tout sera dit.

En massacrant les prisonniers de Paris,

les 1^er^, 2 et 3 septembre 1792, ces détestables pharisiens du jour, ces bourreaux sacriléges, ne faisaient que préluder aux manœuvres infernales qui conduisirent à l'échafaud les victimes, plus sacrées encore, du 21 janvier et du 16 octobre 1793. Vinrent ensuite les supplices par milliers.

Le Roi ne douta jamais un instant du sort qui lui était réservé; son vœu unique était d'en faire un moyen de salut pour la Reine et la famille royale. Il n'avait pas d'autre but quand il en appela à la nation après son jugement. Telle était aussi la pensée de sa vertueuse sœur, la princesse Élisabeth, qui s'imaginait qu'un appel, dans des circonstances de cette nature, ne pouvait être refusé. Mais la Reine s'opposa fortement à cette démarche, et Louis XVI dit qu'il se reprocherait, aux derniers momens de sa douloureuse existence, de désobliger en la moindre chose une personne qu'il aimait si tendrement.

Depuis long-temps, pour ne pas choquer les mœurs du jour, il s'était imposé l'ha-

bitude de dire, en parlant de la Reine et des Enfans de France : « Ma femme, mes enfans : ce sont, disait-il à Cléry, les seuls liens qui m'attachent encore à la terre. Leurs derniers embrassemens ont fait une impression si profonde sur mon cœur, que je crois encore sentir leurs petits bras s'entrelacer autour de moi; voir leurs yeux baignés de larmes; entendre leur voix plaintive et entrecoupée de sanglots ». La veille de la fatale catastrophe, quand on lui permit de voir encore une fois sa famille, la princesse Élisabeth lui dit tout bas, non pour elle-même, mais en pensant à la Reine et à ses pauvres enfans, de se souvenir de son projet. Louis XVI répondit que sa dernière heure serait pour lui trop pénible s'il ne leur donnait pas une preuve de sa tendresse, en obtenant l'assurance que sa mort deviendrait la garantie de leur existence. Ses idées étaient tellement arrêtées à ce sujet, qu'au moment où les assassins vinrent le chercher pour le conduire au lieu du supplice, il leur dit : « J'espère

que ma mort apaisera la nation, et que mon innocente famille, qui a tant souffert à cause de moi, sera bientôt rendue à la liberté ». Les bourreaux répondirent : « La nation, toujours magnanime, ne veut punir que le coupable ; vous pouvez être certain que votre famille sera épargnée. »

Ce fut pour exécuter son dessein de recommander sa famille au peuple, avant de mourir, que Louis XVI voulut parler sur l'échafaud ; lorsque Santerre (1) ordonna un roulement de tambour pour étouffer la voix

(1) En 1803, les grandes routes d'Italie et d'Allemagne, vers la France, se trouvaient dans un état si affreux, que plusieurs endroits du territoire de France étaient absolument impraticables. La plupart des commis de barrières avaient déserté leurs bureaux, ayant été souvent battus par des charretiers, voituriers, postillons et conducteurs de diligences, à qui l'on faisait payer un droit de circulation sur des chemins où les voitures versaient, où les charrettes se brisaient, où les voyageurs se cassaient les membres, où plusieurs personnes même avaient perdu la vie. Après avoir traversé quelques parties

du monarque, et hâter le supplice de la victime.

La princesse Élisabeth, peut-être aussi d'autres prisonniers augustes, espérèrent qu'il y aurait un sursis, jusqu'au moment où Hébert, cet exécrable *Père Duchêne*, vint, le sourire à la bouche, annoncer d'un air de triomphe, à la famille désolée, que Louis XVI n'était plus!

De tous les rois, Louis XVI est peut-être

---

de ces routes délabrées, et ne voulant pas abîmer notre voiture qui était fort belle, nous nous décidâmes à la faire conduire à petites journées par nos domestiques, et nous prîmes des places dans la diligence de Reims. A peine avions-nous fait quelques pas, que la voiture s'arrêta. La pluie tombait par torrens. Le conducteur ouvrit la portière pour faire monter dans l'intérieur un voyageur qui était sur l'impériale. Deux messieurs étaient avec nous dans la diligence. Ils n'eurent pas plus tôt vu la figure de l'étranger, qu'ils tirèrent leurs pistolets, s'élancèrent sur la route, appelèrent le conducteur, lui déclarèrent que l'étranger n'entrerait pas, et que s'il essayait seulement de reprendre une place quelconque

celui qui fut le plus mal jugé, le moins bien connu, surtout de ses contemporains. Il périt victime d'une timidité qui lui était naturelle; timidité encore accrue par l'horreur qu'il avait de répandre du sang, quoique la nécessité des temps lui en fît une loi rigoureuse et indispensable de salut. Il parut faible de caractère; mais il ne le fut qu'accidentellement et par l'effet de certaines circonstances. Un excessif désir d'être juste le fit hésiter sur les moyens de réprimer les

---

dans la voiture, ils lui feraient sauter la cervelle. L'inconnu jugeant que toute résistance serait inutile, consentit, après quelques bonnes gourmades, à rester en chemin, et fit le reste de la route à pied. Les deux voyageurs ayant repris leurs places dans la voiture, nous demandâmes naturellement la cause de tout ce bruit. Nous apprîmes alors que l'homme qui venait d'être expulsé de la voiture était ce misérable Santerre, commandant les troupes dans la circonstance que je viens de rapporter, et qui avait si cruellement ordonné un roulement de tambour pour hâter l'exécution, et empêcher qu'on n'entendît les derniers mots du Roi sur l'échafaud.

abus, et ces délais continuels le mirent, à la fin, dans l'impossibilité de réaliser l'objet de ses vœux. Il ne manquait ni d'énergie ni d'activité, quand d'autres n'étaient point enveloppés dans ses dangers personnels ; mais, aussitôt que sa famille et son peuple y furent intéressés, il devint tout-à-fait inhabile à commander. Trop de défiance dans ses propres facultés a causé sa perte et celle du trône. Il écouta des hommes qui le firent dévier de la route plus sûre qu'il avait indiquée, et, en cherchant le meilleur moyen, il s'arrêta souvent au pire.

Cette timidité funeste, qui faisait le fond de son caractère, s'étendit bientôt à ses manières. D'abord, il n'était qu'un peu embarrassé dans ses formes ; il finit par devenir brusque ; mais, grâce à la bonté de son cœur, ceux qui l'approchaient de plus près oubliaient bientôt cette brusquerie, parce qu'ils appréciaient la droiture de ses intentions, et, pour parodier le poète, prenaient ses sentimens pour ses véritables procédés.

Avant la révolution, Louis XVI était généralement connu pour sa douceur et son affabilité; encore bien qu'il ne possédât point les formes recherchées de la politesse. Mais les outrages sans nombre dont on abreuva la Reine, la famille royale, lui-même et ses amis, principalement vers la fin de sa vie, l'aigrirent au point de lui donner un air de rudesse tout-à-fait étranger à son caractère et à sa volonté.

N'oublions pas que Louis XVI vivait à une époque de difficultés sans exemple : c'était un agneau qui régnait sur des tigres. Si nous considérons sa conduite administrative personnelle, où trouverons-nous celui de ses prédécesseurs qui, replacé sur le trône, eût résisté mieux que lui à ce conflit d'événemens enfantés par la discorde intérieure, la révolte et les soulèvemens populaires ? Que dit-il à un membre plébéien de ces assemblées hétérogènes et séditieuses, qui lui avait manqué de respect, et qui joignait le rire à l'insulte ? « Si vous vous

croyez capable de mieux gouverner, je suis prêt à signer mon abdication ». Telle fut la réponse calme, mais ferme, de Louis XVI. Quelle gloire, quel triomphe pour la nation la plus civilisée du centre de l'Europe, si l'insolent eût pris le Roi au mot ! Nous avons tous vu, et trop cruellement éprouvé les résultats qui suivirent, lorsque ces faiseurs d'expériences essayèrent effectivement de gouverner. Cependant, l'infortuné Monarque a été représenté comme faible, sans caractère, sans énergie, sans courage ; pourquoi ? parce qu'il fut malheureux. Depuis, le despote conquérant éprouva aussi des revers. Que le père sensible, que l'époux affectionné, placent une main sur leur cœur, et qu'ils disent, dans l'alternative d'avoir un des deux pour souverain, s'ils ne s'estimeraient pas plus en sûreté, plus heureux, sous un roi tel que Louis XVI.

Il possédait des connaissances remarquables. Sa mémoire (1) était vaste et bien

(1) La mémoire des rois est constamment exercée,

meublée : faculté, d'ailleurs, que je pourrais dire commune à la plupart des souverains, d'après ce que j'ai particulièrement observé. Chez eux, en effet, la mémoire est soumise à un exercice perpétuel, attendu la multiplicité des personnes qu'ils voient nécessai-

---

par conséquent toujours vigoureuse. Cette faculté peut exister indépendamment d'une haute intelligence dans celui qui la possède. Certains acteurs, assez ignorans pour confondre la topographie avec la géographie, qui ne sont pas en état de dire si l'Espagne est en Europe ou en Afrique, sont doués néanmoins d'une mémoire si flexible, qu'ils apprendraient un rôle entier dans leur journée. C'est ce qui me porte à croire que cette faculté est purement mécanique. Quant à l'application qu'on en peut faire, elle dépend du génie et de l'éducation. Je citerai un fait à l'appui de mon humble opinion. En 1790, j'eus l'honneur de rencontrer, dans une réunion à Paris, le prince Maximilien, alors au service de France. Me trouvant à Munich en 1819, le prince, devenu roi de Bavière, reconnut parfaitement ma personne, et me fit même l'honneur de me rappeler une partie de la conversation que j'avais eue avec lui.

rement, et l'immense variété d'objets qui passent et repassent continuellement dans leur esprit.

La circonstance qui fit probablement plus de tort à Louis XVI que toutes les autres, fut la familiarité qu'il accorda au serrurier Gamin. Cette liaison irréfléchie, tout innocent qu'en fût le motif, le plaça plus bas, dans l'esprit du peuple, que tous les défauts qu'il aurait pu avoir. Que de précautions doivent prendre les souverains, quand ils veulent accorder quelque attention personnelle aux individus de la classe inférieure, à ces hommes surtout dont les mœurs peuvent avoir souffert du contact inévitable où leurs occupations journalières les mettent avec la populace, et que la bassesse de leur naissance à dû priver des bienfaits de l'éducation!

Cette remarque peut s'étendre aux beaux-arts même. De ce qu'un souverain les aimera, il ne suit pas que ce souverain doive s'oublier au point de se familiariser complé-

tement avec ceux qui les professent. Il s'abaisse, s'il élève ses inférieurs à son niveau. Les hommes ne s'attirent le respect, qu'autant qu'ils se tiennent à la place qui leur est assignée dans la société. Le grand Frédéric de Prusse disait ordinairement : « Il faut que je me montre roi, parce que mon métier est la royauté. » (1)

(1) Malgré le goût décidé que Frédéric avait pour la musique, et le cas qu'il faisait des bons artistes, il ne les admit jamais qu'avec beaucoup de circonspection à ses concerts particuliers. Ceux-là même à qui il accordait cet honneur, ne recevaient de sa part aucune marque de familiarité personnelle. Encore n'était-on admis à ces concerts qu'à la faveur d'une haute célébrité. D'après ce principe, il ne permit point à mademoiselle Schemelling, depuis la fameuse madame Mara, de figurer dans ses concerts. Un des protecteurs de cette dame, piqué des refus qu'elle éprouvait, imagina de la faire chanter dans l'antichambre du Roi. Elle était accompagnée par des instrumens à vent. Étonné d'entendre une si belle voix et une exécution si parfaite, Frédéric demanda si la cantatrice savait la musique. Sur une réponse affirmative, le Roi ordonna qu'on la fît entrer dans

Louis XVI ne parut tel qu'il était réellement, que dans le malheur et la souffrance. Ce fut alors qu'il déploya du courage, de la résignation, un désintéressement absolu, une extrême sensibilité, même à l'égard des insensés qui lui donnaient la mort. Rien ne put ébranler la confiance qu'il avait en Dieu; et il laissa un grand exemple du triomphe que la religion peut nous faire remporter, dans tous les combats que nous livrent trop souvent sur la terre, le malheur des temps et la méchanceté des hommes. (1)

---

le salon où se donnait le concert, et plaça devant elle un concerto de flûte qu'il savait bien lui être absolument inconnu. Elle le chanta à la première vue, reçut aussitôt son engagement, et devint cette célèbre Mara que tant d'autres ont prise pour modèle, qu'un si petit nombre parvint à égaler, que personne assurément ne surpassa jamais.

(1) Loin de moi l'idée de limiter les droits du génie, et de dissuader qui que ce soit de lui accorder la haute faveur à laquelle il peut aspirer. Je ne parle ici que sous le rapport politique. On ne saurait rendre trop de justice au talent, on ne saurait

A l'époque où la famille royale gémissait dans sa prison, certain garde national passait pour le plus violent Jacobin, et l'ennemi juré de la royauté; de sorte que les sanguinaires agens de cette Assemblée usurpatrice des pouvoirs qu'elle exerçait, lui assignaient souvent le poste du Temple. Sa mission spéciale consistait à exciter, par tous

---

lui assurer trop d'encouragemens. Quand une distance convenable est observée entre le protecteur et le protégé, il y a honneur pour le premier, avantage pour le second. Les princes, les grands personnages prodiguent rarement de pareilles faveurs sans calculer sur un équivalent, soit en plaisir pour eux-mêmes, soit en approbation publique; mais la pitoyable récompense qu'un dîner, un souper, une collation, pour le charme que nous a fait goûter un talent supérieur! Ainsi, bien loin d'approuver, je blâme l'indifférence envers le mérite. Tout souverain peut poser son épée sur la tête d'un individu et dire : « Levez-vous, cousin prince! cousin duc! milord chevalier! » mais il ne lui est pas aussi facile de dire : «Levez-vous, cousin Homère! cousin Virgile! cousin Horace! » il serait trompé dans son attente. Dieu seul peut départir de tels dons. Si le Tout-Puissant, dans

les moyens possibles, le Roi et sa famille à se détruire par une mort volontaire.

Mais cet homme était un ami secret. Il accepta l'odieux emploi, dans la seule vue de rendre à la famille royale tous les services qui dépendraient de lui, et de faire connaître les complots de l'Assemblée à ceux-là même qu'il était chargé de persécuter. Pour mieux tromper ses camarades,

---

sa divine sagesse, a jugé convenable de distinguer quelques hommes de la masse des animaux parlans, les autres assurément ne peuvent refuser leur admiration à ceux que la Providence a voulu leur donner pour modèles. Mais il arrive peu que les supériorités politiques s'entendent parfaitement avec les supériorités littéraires. De là l'inconvénient, pour les princes, d'accorder trop de familiarité aux individus dont ils admirent les talens. Il est rare aussi que le plus haut mérite parvienne au plus haut degré de faveur. Trop souvent l'homme de génie mal vêtu souffre du froid dans un grenier, tandis que l'homme superficiel, surtout s'il est étranger, se réchauffe et s'engraisse à loisir, grâce aux bontés royales, parce qu'il aura chanté ou qu'il aura fait rire.

il lisait tout haut les débats de l'Assemblée. Les autres gardes nationaux de service l'y encourageaient, parce qu'ils voyaient en cela un moyen d'insulter à leurs malheureux prisonniers. Mais le but véritable était de les préparer à repousser toute accusation, en les instruisant des charges qu'on dirigeait contre eux. L'Assemblée s'y trompa tellement que le garde fidèle eut toute liberté de circuler dans les chambres des prisonniers, afin de mieux parvenir, comme on se l'imaginait, à tourmenter les victimes. C'est ainsi qu'il put recommander aux illustres détenus de ne manifester aucune émotion pendant ses lectures, et de compter sur ses efforts pour adoucir les rigueurs de leur position.

Je tiens de l'individu lui-même les détails que je viens de rapporter. Il m'informa en outre que le duc d'Orléans était souvent venu au Temple, pendant la détention de Louis XVI, mais toujours déguisé, et qu'il ne s'était trahi que peu de jours seulement

après le meurtre de l'infortuné Roi; voici comment : il avait corrompu les hommes chargés d'allumer le feu dans les chambres, et s'était introduit à la place de l'un d'eux dans l'appartement de la princesse Élisabeth. Quand il y entra, elle était à genoux, profondément recueillie, et priait ardemment pour l'âme de son frère chéri. Cette visite se passa sans aucun soupçon du côté de la victime; mais la piété de l'une triompha du courage de l'autre. Le duc n'osa point tenter la même épreuve dans la chambre de la Reine. En quittant l'angélique Élisabeth, il se sentit tellement bourrelé de remords, qu'il pria ce même garde de lui donner un verre d'eau; et il ajouta : « Cette femme m'a désarmé. » Voilà comme il fut découvert et reconnu.

Le digne garde national informa aussitôt la Reine de cette circonstance.

« Grand Dieu! s'écria Sa Majesté, j'ai cru le voir en effet, une fois ou deux, à l'heure de notre triste dîner, parmi les geôliers, à

la porte extérieure. J'en parlai à ma sœur Élisabeth qui me répondit : « J'ai aussi remarqué un homme qui ressemblait à d'Orléans, mais ce ne peut être lui, car l'individu dont je parle avait une jambe de bois.

— « C'est sous ce déguisement même qu'il a été reconnu ce matin, reprit le garde national, quand il allumait, ou faisait semblant d'allumer le feu de la princesse Élisabeth.

— « Eh ! mon Dieu, dit la Reine, n'est-il pas encore satisfait ? Faut-il que le cruel vienne contempler de ses propres yeux l'état horrible où nous sommes plongées. Épargnez, grand Dieu, épargnez à ma vue presque éteinte depuis la perte de mon cher époux, la douleur de voir notre ennemi ! O mort ! viens à mon secours, et sauve-moi cet affront ! »

« Heureusement, me dit le garde national, c'était l'heure de dîner pour tous les gens de la maison, et nous étions seuls. Sans cela j'eusse été infailliblement trahi par mes

larmes. J'en répandais en effet beaucoup plus que la Reine, qui paraissait véritablement n'en avoir presque plus à verser. Malgré tout, continua-t-il, je suis certain qu'une entrevue a eu lieu entre Marie-Antoinette et d'Orléans, au mois de juillet 1793; voilà pourquoi on la transféra du Temple à la prison commune, afin de la mettre en jugement. »

Cette circonstance, et d'autres motifs encore déterminèrent l'Assemblée à presser, bientôt après, le procès du duc lui-même. Dans l'intervalle, on l'avait envoyé avec son jeune fils à Marseille, parce qu'on était certain qu'il méditait de s'emparer de la personne de la Reine, dont il aurait seul disposé.

Marie-Antoinette fut décapitée le 16 octobre. Sa mort fut digne de sa vie. Sur l'échafaud même, elle se montra Reine et Chrétienne.

Si on eût laissé agir Marie-Antoinette, peut-être eût-elle lutté contre les événemens avec plus d'avantage que ne le fit Louis XVI. Il est constant, du moins, qu'on préférait

généralement ses avis à ceux du Roi. D'après l'idée inexacte que beaucoup de personnes en fonctions s'étaient formée de la capacité du Monarque, presque toutes les communications d'importance étaient faites à la Reine. De son côté, Marie-Antoinette ne laissa jamais rien ignorer à son époux, et prenait toujours son consentement, même pour les affaires les moins considérables; mais telle était la confiance du Roi dans la prudence de la Reine, qu'il changea rarement quelque chose à ce qu'elle avait décidé, peut-être même pourrait-on affirmer qu'il adopta toujours et entièrement ses avis.

J'ai entendu dire à la princesse de Lamballe : « Marie-Antoinette, à la vérité, ne possède point de talens extraordinaires; mais au moyen d'une longue expérience pratique, elle juge parfaitement les circonstances, et sait en tirer parti, malgré les difficultés qu'elles présentent, avec tant de sang-froid et d'adresse, qu'il ne lui a manqué, j'en suis certaine, pour se placer dans

l'histoire au rang des grands rois, que le libre exercice de sa volonté.

« Ses penchans particuliers la portaient uniquement vers la vie domestique. Si les mœurs du temps eussent été les siennes ; si elle eût été favorisée par les circonstances, Marie-Antoinette aurait concentré ses plaisirs dans le cercle de sa famille, et serait devenue, loin des intrigues de la cour, le modèle de son sexe, et de son siècle. »

Il était tout naturel que, dans sa position personnelle, au milieu d'une cour dissipée et légère, long-temps éloignée de la couche nuptiale, long-temps privée de l'affection de son époux, affection que réclamaient à la fois son cœur, sa jeunesse et ses charmes ; il était tout naturel, dis-je, que Marie-Antoinette, douée d'un esprit vif, animé, se livrât tout d'abord à de vains amusemens, et cherchât le bonheur hors d'elle-même. La tendre amitié qui l'unit depuis à la duchesse de Polignac favorisa cette dissipation. Sa perte était jurée dès-lors ; et ses ennemis étaient

trop clairvoyans, trop adroits, pour ne pas tirer avantage de cette faiblesse. Les misérables tuèrent sa réputation, long-temps avant d'attaquer sa personne.

J'ai déjà réfuté l'accusation de folles dépenses dirigée contre la Reine. Les meubles de son palais particulier étaient tirés, pour la plupart, des vieux dépôts de la couronne; le reste avait été payé des épargnes de Marie-Antoinette. Quant à ses favorites, elle n'en eut que deux, qui n'occasionnèrent aucun surcroît de dépense à l'État.

Son intérêt, sans doute, aurait voulu qu'elle eût écouté davantage la princesse de Lamballe. La Reine appréciait ses excellentes qualités; mais elle se laissa éblouir par madame de Polignac, qui se prêtait d'ailleurs à son goût pour le plaisir et l'éclat. Cette favorite possédait les qualités aimables de sa royale maîtresse; malheureusement elle en avait aussi les faiblesses. Il n'en était pas ainsi à l'égard de la princesse de Lamballe. Douée d'un caractère réfléchi, elle était encore di-

rigée par la froide prudence de son beau-père le duc de Penthièvre : sang-froid et réflexion qui manquaient également à Marie-Antoinette et à la duchesse de Polignac.

L'inébranlable attachement de la princesse de Lamballe pour la Reine, malgré ce refroidissement dont j'ai parlé, et dont elle aurait pu raisonnablement se sentir blessée, est la réfutation la plus énergique des calomnies dirigées contre Sa Majesté. Les mœurs de la princesse de Lamballe n'ont jamais été soupçonnées. Au milieu de ces innombrables mensonges inventés pour dégrader toutes les personnes attachées à la cour, pas une attaque, depuis le moment de son arrivée en France jusqu'à celui de son martyre, n'a eu sa réputation pour objet. L'esprit le plus prévenu doit donc s'en rapporter avec confiance à l'opinion de son altesse. Assurément personne ne fut mieux à portée de connaître les penchans réels de Marie-Antoinette; elle fut témoin de sa conduite à l'époque la plus brillante de son

règne ; elle la vit au plus haut de sa puissance et au plus bas de son malheur. Si l'infortunée Reine eût été coupable du moindre des vices énormes dont on l'accusa, la princesse de Lamballe l'aurait su avant tout autre; et il n'était pas dans son caractère de rester l'amie, d'embrasser la défense, même jusqu'à la mort, d'une femme dont les mœurs n'auraient pas été pures. Cependant, sous ce rapport, il ne s'éleva pas entre elles la plus légère mésintelligence. La vertu ne transige point avec le vice; et quand bien même, par des motifs politiques, son altesse n'eût pas voulu avouer un changement de sentimens envers la Reine, elle n'eût point conservé pour elle un dévoûment qui augmenta, bien loin de diminuer, à la chute de sa royale amie. Un attachement qui se maintint malgré tant de vicissitudes, ne pouvait avoir sa source que dans la vertu de celle qui en était l'objet.

L'amitié réciproque de ce couple illustre est un monument impérissable élevé à l'hon-

neur de leur sexe. La Reine disait ordinairement de la princesse de Lamballe : « C'est la seule femme de ma connaissance qui n'ait point de fiel dans le cœur. Ainsi que l'heureuse terre d'Irlande, exempte de ces reptiles si dangereux dans d'autres pays, elle a été préservée par la Providence, de ces poisons qui se mêlent trop souvent aux plus beaux dehors dans les autres. Chez elle, point de haine, point de jalousie; point d'ambition, que celle de contribuer au bien-être et au bonheur de ses semblables; et, malgré toutes ces qualités angéliques qui la distinguent, elle est condamnée, en raison même de l'attachement qu'elle nous porte, à succomber sous le poids des malheurs qui tôt ou tard nous entraîneront tous dans une ruine commune, et qui menacent de nous écraser à chaque instant. »

Les deux amies avaient les mêmes pressentimens sur les résultats de cet affreux orage. Je suis intimement convaincue, par suite de mes entretiens avec son altesse, par

le contenu de ses lettres et de ses papiers, par de nombreuses observations à moi faites personnellement par la princesse, et par des individus dans sa confidence; je suis convaincue, dis-je, qu'elle ne douta jamais un seul instant du sort qui lui était réservé aussi-bien qu'à Marie-Antoinette. (1)

La Reine n'avait point d'amie à qui le Roi témoignât plus d'égards, ou plutôt rien n'é-

(1) Une circonstance très remarquable me fut rapportée à Vienne depuis cet horrible assassinat. La voici : la princesse de Lobkowitz, sœur de la princesse de Lamballe, reçut un jour une boîte et une lettre anonyme où on lui recommandait de cacher soigneusement la boîte jusqu'à nouvel avis. Le calme ayant été rétabli en France, la princesse apprit que cette boîte contenait tous les bijoux, ou la plus grande partie de l'écrin de sa sœur, et que ces bijoux avaient été retirés des Tuileries au 10 août.

On croit généralement que la princesse de Lamballe, certaine du sort qui lui était réservé, avait empaqueté ses diamans, qui furent ensuite adressés à sa sœur, soit par elle-même, soit d'après ses ordres.

Barcelonne, et lui-même le tenait de la duchesse d'Orléans, que le duc, quand bien même il eût vécu, n'aurait jamais atteint le but de ses espérances. Avant sa mort, il se trouvait déjà dans l'embarras, par suite des sommes immenses qu'il avait prodiguées aux révolutionnaires. L'avarice de ses agens augmentait à mesure que ses ressources diminuaient. Le crime, comme il arrive presque toujours, aurait amené son propre châtiment; et, si le duc ne fût pas mort, il eût vécu suspect et misérable. Toutefois il porta jusque sur l'échafaud l'insouciance de son caractère. On dit qu'avant de marcher au supplice, il se fit servir un dîner recherché; qu'il but une bouteille de vin de Champagne, et sortit du monde comme il l'avait traversé.

La dernière des quatre royales victimes fut immolée au printemps suivant : meurtre gratuit, inutile, pour lequel on n'avait pas même l'ombre d'un prétexte. Les vertus de ce martyr suffisent à la réhabilitation du

nom d'Élisabeth (1); nom désormais immortel; mais compromis d'abord par les deux princesses qui l'avaient déjà porté, en Russie et en Angleterre.

Élisabeth de France n'avait jamais pris part à la politique; sa vertu avait mis en défaut jusqu'à la malignité de ses ennemis. Après cet assassinat, commis de gaîté de cœur, il ne faut pas espérer que le jeune Dauphin, cet ange au front candide, aux yeux d'azur, ait pu attendrir ses bourreaux par des prières, et des regards dont la douceur eût désarmé des tigres. Les misérables avaient moins de pitié dans le cœur que les

(1) Le meurtre de Marie-Stuart, par Élisabeth, après dix-huit années d'emprisonnement, est une tache indélébile sur la vie de cette reine d'Angleterre, indépendamment de beaucoup d'autres actes de tyrannie qui ternissent sa mémoire. L'usurpation violente du trône de Russie par Élisabeth, sur son proche parent l'innocent prince Ivan, qui était encore au berceau, imprime à l'Impératrice du Nord un caractère de ressemblance avec la Reine britannique.

bêtes fauves du désert. La victime avait été abreuvée d'un poison lent, mais certain, dont l'influence, pour quiconque s'y trouvait soumis, produisait des effets plus terribles que les émanations délétères de l'upas.

La duchesse d'Angoulême, survivante unique de ces infortunés prisonniers, est la preuve irrécusable des affreux résultats d'un séjour prolongé dans les cachots infects où avait été plongée la famille royale. Cette physionomie autrefois animée, où la bonté enchanteresse de Louis XVI se mariait d'une manière si heureuse à la dignité, aux attraits, à l'innocente vivacité de Marie-Antoinette, cette charmante physionomie perdit pour long-temps ses grâces primitives. Une douleur profonde laisse des traces qui ne s'effacent que difficilement. Si la république sanguinaire n'eût proposé d'échanger la princesse contre les généraux La Fayette, Beurnonville, Lameth, etc., déloyalement livrés à l'Autriche, il est à peu près certain que, de la prison où elle supporta si long-temps

le poids d'une douloureuse existence, on l'eût envoyée partager le sort déplorable de sa famille. (1)

Comment les Parisiens ont-ils pu se plaindre de n'avoir point remarqué chez son altesse royale, quand elle revint en France, les démonstrations qu'ils attendaient de la princesse? Faut-il donc s'étonner que ses traits aient exprimé la souffrance, au moment où elle se revoyait parmi les bourreaux de sa famille? C'est bien plutôt merveille qu'elle ait pu revoir les lieux qu'elle habite; qu'elle n'ait pas eu en horreur jusqu'au nom de Paris, lorsqu'elle devait retrouver à chaque pas le souvenir d'un outrage fait à elle-même

(1) Il est assez singulier, mais il est vrai en même temps, que le misérable Gamin, ce serrurier que Louis XVI faisait travailler avec lui et qui le trahit depuis d'une manière si infâme devant l'Assemblée nationale, fut désigné par cette assemblée, ou du moins par quelques uns des régicides, pour mettre en état les malles et autres choses nécessaires au départ de la princesse.

ou aux siens, ou le souvenir plus déchirant du meurtre de sa famille et de ses plus chers amis! Son retour ne peut être attribué qu'aux effets de ce charme tout-puissant qu'on appelle *amor patriæ,* qui triomphe quelquefois de toute autre influence.

Que cet amour de la patrie ait été la passion irrésistible de la duchesse d'Angoulême, c'est ce qui m'est démontré par une anecdote relative à son altesse royale, et que je tiens de sa tante Marie-Christine, alors gouvernante des Pays-Bas. « Ma nièce, me dit l'archiduchesse, n'a rien en elle de la maison d'Autriche. Elle est uniquement *fille de son père;* il n'y a rien que de français dans son organisation. » Et en confirmation de ce langage, l'archiduchesse me rapporta le trait suivant:

Sortir de l'horrible situation où elle s'était trouvée; échapper comme par miracle à une mort terrible et prématurée; se voir tout à coup au milieu de la famille de sa mère (1)

(1) L'empereur, fils de Léopold, grand-duc de

et environnée de l'éclat d'un palais impérial, tout cela, on se l'imaginait, devait ravir, enchanter ses esprits. Les émotions qu'on lui supposait, devaient être celles d'une personne qui passe subitement d'un séjour de douleur dans un séjour de délices. Tout ce qui pouvait rendre la transition plus sensible et flatter la jeune princesse, fut mis en usage par l'Empereur lui-même. On vit ce Monarque folâtrer devant elle, et la promener en personne dans un petit char, au milieu des allées de Schœnbrunn.

Rien ne réussit. Point de gaîté dans les yeux de son altesse, pas un sourire sur ses lèvres, tant qu'elle fut en Allemagne. Elle avait fait placer dans sa chambre une urne, avec les emblèmes de la mort : c'était devant cette urne qu'elle passait la plus grande partie de son temps, en prières pour le

---

Toscane; l'impératrice, fille de Caroline, reine de Naples; tous deux frère et sœur de Marie-Antoinette, étaient par conséquent les cousins germains de la duchesse d'Angoulême.

repos de l'âme de ses infortunés parens.

Lorsque madame Maclau, qui l'avait amenée en Allemagne, fut obligée de la quitter pour retourner en France, la jeune duchesse fut inconsolable, et voulait absolument repartir avec elle. On lui fit observer que c'était montrer trop d'attachement pour un pays ingrat, vers lequel ses regards ne pouvaient plus se tourner qu'avec horreur : « Oui, répondit-elle, mon pays a été cruel et ingrat, mais enfin c'est mon pays. Une de mes plus grandes peines, je l'avoue, c'est de le quitter; et je ne puis supporter l'idée que je n'y rentrerai peut-être jamais. »

Le ciel a permis qu'elle y revînt. Puisse maintenant cette patrie qu'elle a toujours tant aimée, malgré tous ses torts envers elle, se souvenir de l'amour qu'elle n'a jamais cessé de lui porter, et s'efforcer de lui faire oublier les maux qu'elle a soufferts!

Avant de terminer, je crois faire plaisir à mes lecteurs, en plaçant ici quelques anecdoctes détachées, sur un ou deux des prin-

cipaux auteurs des forfaits dont j'ai retracé l'histoire.

David, le peintre célèbre, faisait partie du tribunal sanguinaire qui condamna le Roi. Ce fut la cause de son bannissement, à l'époque de la restauration.

Si quelqu'un méritait ce traitement sévère, c'était David. Ce fut à la munificence du gouvernement de Louis XVI que l'ingrat dut ses moyens d'aller à Rome pour se perfectionner dans son art. Ses études terminées, il avait été pensionné par la cour, et jouissait, comme artiste, de la protection de tous les membres de la famille royale.

Et cependant cet homme, s'il mérite qu'on l'appelle ainsi, cet homme eut l'infamie de dire, assez haut pour être entendu de Louis XVI, alors sur le banc des accusés : « Eh bien! quand verrons-nous sa tête coiffée *à la guillotine?* »

Une autre fois, faisant la visite du Temple en sa qualité de membre du comité de salut public, il tira sa tabatière devant la prin-

cesse Élisabeth. Elle se crut l'objet d'une attention, et prit du tabac qu'elle s'imaginait accepter. Le cruel, lançant aussitôt sur la princesse un regard de fureur, jeta le tabac sur le plancher, et brisa la boîte sous ses pieds.

Robespierre avait un médecin qui lui donna des soins presque jusque sur l'échafaud; et qui dîna souvent *malgré lui, tête à tête,* avec ce monopoleur de sang et de chair humaine. Ils se trouvèrent ensemble à table, un jour qu'on avait mis à mort un grand nombre d'individus, parmi lesquels étaient plusieurs amis intimes du médecin.

Celui-ci, naturellement, paraissait fort abattu, très mal à son aise, et ne put dissimuler sa douleur. Il essaya de balbutier quelques mots d'excuse, et voulut se retirer.

Robespierre vit son chagrin, et lui en demanda la cause.

Le médecin se frottant le front, semblait hésiter à parler.

Robespierre le prit par la main, l'assura

qu'il n'avait rien à craindre, et ajouta : « Allons, docteur, votre profession vous met à portée de voir beaucoup de monde ; vous devez connaître les sentimens de la plus grande partie des Parisiens à mon égard, parlez franchement, mon cher ami, je vous en prie, et dites-moi quelle est leur opinion ; cela peut m'être utile par la suite, et me guider dans la conduite que je dois tenir envers eux.

— « Eh bien ! répondit le médecin, je ne puis résister davantage au cri de ma conscience. Je m'expose moi-même, je le sais ; mais il faut que je vous le dise : vous êtes abhorré de tous ; considéré comme l'Attila, le Sylla du siècle ; le fléau du bonheur domestique, l'artisan de tous les malheurs, le désespoir des familles. Ce nombre immense d'innocens que vous envoyez régulièrement au bourreau, sur la *place de Grève ;* ces tombereaux de construction nouvelle, qui reçoivent chaque jour, par votre ordre, un nombre déterminé de victimes ; qui vont

les chercher aux prisons, tant qu'il se trouve assez de détenus pour les remplir; qui, dans le cas contraire, complètent leur chargement dans les rues, en ramassant indistinctement les premiers passans qu'ils rencontrent; et tout cela sans jugement, sans accusation, sans autre mandat que votre volonté : voilà ce qui attire sur vous la malédiction générale; malédiction terrible, encore bien que silencieuse.

— « Ah! dit Robespierre en riant, vous me rappelez une histoire que l'on rapporte de la cruauté du pape Sixte-Quint. A la suite d'une orgie nocturne, la tête échauffée par le vin, il ordonna, par manière de *bonne bouche*, que le premier homme qui passerait par la porte *della Strada del Popolo*, fût pendu sans délai. Et tous les membres de ce conclave bachique, Rome tout entière elle-même, de regarder le pape comme un tyran, comme le plus cruel des tyrans; jusqu'à ce qu'on eût appris que le misérable exécuté par ordre du pontife, avait assassiné son

père et sa mère dix années auparavant. Je sais qui j'envoie à la *place de Grève*. Tous ceux qu'on y mène sont coupables sans le paraître. Continuez : qu'avez-vous encore entendu?

« — Je sais encore que vous avez épouvanté toutes les classes de la société, au point que l'on craint jusqu'à votre souffle, et que l'on vous redoute plus que la peste. Si vous persistez dans votre système, je ne serais point étonné qu'il en résultât quelque événement sérieux pour vous-même, et avant qu'il soit peu. »

Ce qui n'est pas le moins extraordinaire dans cette histoire, c'est que peu d'heures après ce dialogue entre l'homme infernal et le médecin, Tallien accusait Robespierre devant la Convention, comme traître à la république. Au moment où la garde vint l'arrêter il voulut se tuer d'un coup de pistolet; mais la balle mal dirigée ne lui fracassa que la mâchoire inférieure, et lui ôta presque l'usage de la parole.

Par un hasard assez singulier, ce fut le médecin en question qu'on appela pour panser la blessure. Robespierre répondit aux observations du docteur, en riant, et de la manière suivante :

« Les pauvres diables ! ils méconnaissent bien leurs propres intérêts ! ils les entendront mieux quand ils sauront le plan que j'avais conçu pour extirper le mal. Le bonheur de la nation y est attaché. Pour changer mille Français, il faut tuer cinq cent mille de ces vauriens ; et si Dieu me laisse vivre, il y en aura autant de moins dans quelques mois, pour exciter des soulèvemens intérieurs, et troubler la paix générale en Europe. » (1)

(1) Je me trouvais à Paris à l'époque où Bonaparte demandait le consulat à vie, et se faisait offrir, à la manière irlandaise (*), le protectorat de la république italienne, par l'organe d'une députation nommée à cet effet. Outre les députés, beaucoup d'Italiens avaient fait le voyage. Parmi eux, nous eûmes

(*) C'est-à-dire de force.

Le même médecin affirma que, par suite des innombrables exécutions qui avaient eu lieu sous le règne abominable de ce monstre, le terrain de la place de Grève, détrempé par le sang des victimes, était devenu comme

---

le plaisir de rencontrer l'abbé Fortis, homme du premier mérite, naturaliste célèbre, qui avait parcouru les trois quarts du globe pour faire des recherches minéralogiques. Mon mari et l'abbé se connaissaient d'ancienne date. Ils se trouvèrent un jour dans une réunion, en compagnie de plusieurs députés, vrais amis comme eux de leur pays. Ces députés ne purent s'empêcher de manifester énergiquement leur indignation contre Bonaparte, qui déshonorait leur patrie et l'exposait en risée à la face de l'Europe et du monde. L'abbé Fortis déployant ses formes gigantesques (sa taille excédait six pieds), s'écria d'une voix de stentor : « Telle n'eût pas été notre position si Robespierre, cet homme juste et sage, eût vécu plus long-temps. »

Toutes les personnes présentes furent frappées d'horreur à cette exclamation. L'abbé s'aperçut de l'effet que produisaient ses paroles et ajouta :

« Je savais que vous alliez frissonner à l'éloge de ce monopoleur de sang humain ; mais vous ne connais-

un marais bourbeux, où l'échafaud ne pouvait plus conserver son aplomb; de sorte qu'on était obligé de promener l'instrument tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, de la place. Un grand nombre de soldats et d'officiers,

---

sez pas comme moi *la perfidie des Français.* J'ai vécu long-temps parmi eux. *La France est le réservoir impur de toutes les déceptions. Un Français trompera son père, sa femme, son enfant, car la tromperie est son élément* (*). Robespierre le savait bien, et il agit en conséquence, comme vous allez voir. »

Alors l'abbé nous raconta l'anecdote que je viens de rapporter, *verbatim;* il la tenait du fils de ce médecin dont j'ai parlé, qui la répéta depuis lui-même dans une conversation qu'il eut avec l'abbé en notre présence.

« Eh bien, ajouta l'abbé en terminant, n'avais-je pas raison de dire que si ce grand philosophe, cet homme habile à prévoir les maux à venir, eût vécu seulement quelques mois de plus, il y aurait eu beaucoup de gens de moins pour troubler la tranquillité publique ?

(*) Le traducteur souligne ce passage comme extrêmement curieux. Il le serait davantage encore dans une autre bouche que celle de l'abbé Fortis.

qui étaient obligés d'assister à ces horribles exécutions, avaient continuellement leurs bottes et leurs bas souillés du sang des victimes ; et comme, toutes les fois qu'il y avait une fête nationale, elle était célébrée à la suite de l'un de ces affreux massacres, les places publiques, et particulièrement le foyer et les corridors des théâtres, offraient partout des traces de sang.

L'infâme Barrère, cet exécrable agent d'un maître plus exécrable encore, se réunit à Tallien pour accuser Robespierre, dans l'unique but de se sauver lui-même. Mais ses propres forfaits et sa bassesse ne demeurèrent pas long-temps impunis. Il serait impossible d'énumérer les assassinats particuliers commis dans l'ombre de la nuit par ordre de ce cannibale, sur des individus de tout rang et de toute espèce. J'ai connu particulièrement une fille de ce Barrère : elle sortait du pensionnat de madame Campan, et avait épousé un Italien. Si jamais cette parole de Dieu s'est vérifiée d'une manière

terrible : « *Méfie-toi de la race des coupables* », c'est sur cette malheureuse et ses enfans. Encore jeune et d'un extérieur agréable, elle est affligée d'infirmités de la nature la plus dégoûtante, et qui ont mis en défaut la science de tous les médecins de France et d'Italie. Elle éprouve quelquefois les plus effrayantes, les plus hideuses convulsions. Ses enfans, sans en excepter un seul, sont horriblement contrefaits : à peine ont-ils l'apparence de créatures humaines.

Ici se termine la tâche que je m'étais imposée. Il ne me reste plus qu'à présenter au lecteur quelques réflexions que ces souvenirs déplorables doivent faire naître dans tous les esprits, et surtout dans le mien. N'est-il pas étonnant que, dans un siècle si raffiné, exempt de ces crimes énormes trop communs dans l'histoire des siècles barbares, à une époque, surtout, éclairée par le flambeau des idées libérales ; n'est-il pas étonnant que la France, généralement estimée la plus polie de toutes les nations chré-

tiennes, ait donné au monde, sous les prétextes les plus chimériques, un pareil exemple de brutalité, de fureur et de dépravation! et pourquoi? pour revenir, après d'effroyables massacres, précisément au point d'où elle était partie!

Ce système de pillage et d'anarchie, mis à exécution par divers moyens plus ou moins sanguinaires, ne produisit d'autre résultat permanent que la preuve incontestable de la versatilité des Français, de la malheureuse inconstance de leur caractère, inconstance et versatilité qui rendent cette nation tout-à-fait inhabile à ces entreprises énergiques sans lesquelles un peuple ne doit jamais espérer de sortir d'esclavage. Oui, j'ai la conviction intime que les Français ne sauront jamais jouir d'une constitution libérale et indépendante.

Nécessairement, chez toutes les nations, l'arbre de la liberté a été arrosé de sang humain; mais quand c'est celui de victimes *innocentes*, cet arbre, comme la mauvaise

herbe, croît d'abord, meurt bientôt dans sa racine, et n'offre plus qu'un tronc dégoûtant et pestilentiel. C'est ce qui a eu lieu en France, et le résultat justifie le proverbe italien :

« Un albero senza frutta,
« Baretta senza testa,
« Governo che non resta. »

O France! que de méfaits, que d'effroyables crimes il te reste à expier! C'est chez toi que j'appris à penser; chez toi aussi que j'appris à sentir. Tu es presque ma patrie. Tu as vu naître mes premiers intérêts et mes premières affections; mais tes fureurs ont entouré mon enfance de ténèbres, détruit mon avenir, abreuvé ma jeunesse d'amertume, tari la source de toutes mes espérances. Tu ne m'as rien laissé que le souvenir des malheurs et des outrages prodigués à tes bienfaiteurs et aux miens. L'état où m'a réduite, chez toi, l'avidité de tes enfans, m'a démontré que tu es étrangère à la générosité, incapable de justice, imbue des doctrines

impures de la barbarie la plus détestable, et que tu n'es un peu comprimée dans tes inclinations infernales, que par le bras des nations, levé de toutes parts sur ta tête. (1)

Pardonnez-moi, généreux lecteur, si, lorsque je rappelle ces affreux événemens, je tiens un langage trop énergique pour des oreilles vulgaires. Pardonnez-moi, s'il m'est arrivé de me laisser emporter par l'impétuosité de mes sentimens, au souvenir des effroyables forfaits d'une horde de brigands sans foi ni loi. Il m'était impossible de retracer froidement un tableau qui ne m'offrait que du sang et des ruines : tableau le plus horrible qui puisse effrayer mes esprits, alors même que je n'y verrais pas au premier plan l'angélique princesse qui fut ma mère bien plus que mon amie. Mais quand la reconnaissance vient se joindre à l'indignation, il n'est point de langage

(1) Le traducteur n'a pas jugé nécessaire de réfuter ces opinions.

assez fort pour exprimer ce que j'éprouve.

Mais essayons, s'il se peut, de triompher de nos douleurs. Je crois entendre certains lecteurs m'adresser cette apostrophe : « Oh ! après tant d'années écoulées, assurément votre bon sens, cet esprit de philosophie qui vous a mérité tant d'éloges, le soin de votre santé, vos devoirs envers un époux chéri et votre famille, tout cela nécessairement doit calmer vos émotions, et vous faire une loi de la résignation. »

L'observation est juste. Je pourrais l'adresser à d'autres, sans posséder assez d'empire sur moi-même pour la mettre en pratique. Rapporter avec calme et sang-froid des événemens de cette nature, n'était pas en ma puissance, et j'espère qu'on me pardonnera la chaleur de mes expressions. Je suis entièrement désintéressée dans ce récit, soit que j'aie transcrit le Journal de la princesse, soit que j'aie parlé moi-même. Ce n'est point ici-bas que je puis jouir encore de la vue de cette auguste Reine, principal objet de ma

narration. Je n'attends rien non plus de ses parens; mais j'ai voulu venger sa réputation autant que me le permettaient mes faibles talens et des renseignemens authentiques. La postérité prononcera entre elle et les infâmes qui la persécutèrent sans relâche pendant sa vie, qui se baignèrent dans son sang, et poursuivirent sa mémoire des plus basses calomnies à défaut d'outrages matériels, devenus impossibles envers sa personne.

Je ne me permettrai point de réflexions sur la partie de cet ouvrage qui appartient à mon illustre protectrice, ou plutôt à ma déplorable amie. Quant à ce qui m'est personnel, je n'ai qu'un mot à dire. L'exactitude; tel a été mon but unique. Je n'ai point de prétention à la célébrité littéraire; je serai plus que satisfaite, je serai fière même, si l'on m'accorde le mérite de la fidélité historique.

FIN.

CHAPITRE XVI.

L'éditeur rapporte des anecdotes relatives à elle-même, et qui démontrent l'esprit du temps, 101. Clameurs dont elle est l'objet au théâtre, à cause des couleurs de son habillement, 103. Les sentinelles lui refusent l'entrée des Tuileries parce qu'elle ne porte point le ruban national, 104. Personnage déguisé que lui envoie la Reine pour s'assurer de sa fidélité, 111.

CHAPITRE XVII.

L'éditeur continue son propre récit. — Expédiens singuliers jugés nécessaires pour déjouer l'espionnage, 121. Boîtes que l'éditeur fait sortir de Paris, 122. Circonstance curieuse relative à Gamin, serrurier du Roi, 125. Inquiétude de la princesse de Lamballe, quand elle en est informée, 128. Stratagème imaginé pour en prévenir les conséquences, 130. Procédés obligeans de la Reine et de la famille royale, 131.

CHAPITRE XVIII.

L'éditeur continue son récit. — M. Burke, 136. L'intérêt qu'il prend à la Reine et à la cause royale, mal interprété, 138. Il propose divers plans pour prévenir la révolution, 139 *et suiv.* L'entremise d'un ambassadeur secret et confidentiel étant jugée nécessaire pour communiquer avec la cour d'Angleterre, on pense à la princesse de Lamballe pour cette mission, 144. Personnages qu'elle fréquente en Angleterre, 146. Sa mission est sans résultat par suite des troubles toujours croissans de France, 147. Elle envoie l'éditeur à Paris, chercher des instructions positives, 148. Découragée par les nouvelles qu'elle reçoit, elle se dispose à repasser en France, 149. Elle rapporte l'accueil qu'elle a reçu en Angleterre, et ce qu'elle compte faire à son retour en France, 150. *Post-scriptum*, 151. Événemens publics en France pendant l'absence de la princesse, 152. Necker, *ibid.* Son administration, sa retraite définitive, 154.

Clergé français, 156. Sa conduite peu généreuse, 157.

CHAPITRE XIX.

L'éditeur continue sa narration particulière, 159. Divers plans sont proposés pour opérer la fuite de la famille royale, 161. La Reine refuse de partir seule, 162. Le pape Pie VI, entre tous les autres souverains, offre seul son appui, *ibid.* La famille royale essaye enfin de s'échapper, et ne réussit pas, 164. Causes de ce funeste résultat, 165. Mort de Mirabeau, 168.

CHAPITRE XX.

Continuation du Journal, 171. La Reine envoie à la princesse une bague ornée de ses cheveux, devenus blancs à la suite de ses chagrins, 172. Lettre de la Reine à la princesse de Lamballe, *ibid.* Joie de la famille royale en revoyant son altesse à Paris, 176. Entrevue avec la Reine, 177. La princesse s'entretient avec Sa Majesté de l'état des affaires publiques, et des moyens de remédier aux désordres, 179. Des députés font visite à la princesse, 181. A la prière de Barnave et de quelques autres, elle assiste à une séance de l'Assemblée, 182. Elle entend Robespierre dénoncer les députés qui lui en avaient fait la proposition, *ibid.* Robespierre reçoit de l'argent pour suspendre l'accusation, 187. Fêtes au sujet de l'établissement de la constitution, 188. Insultes faites à la famille royale, 189. Douleur de la Reine à son retour, 190. Conversation avec M. de Montmorin relativement aux plans qu'il faut suivre, 193. Il est décidé que la Reine doit se rendre à Vienne, 196.

CHAPITRE XXI.

Continuation du Journal, 201. Impression que produit sur la Reine la mort de ses deux frères, les empereurs Joseph et Léopold, 202. Changemens opérés dans le personnel de la maison de la Reine pendant l'absence de la princesse, 203. Causes et effets de ces changemens, 204. Conduite de la princesse, *ibid.* M. Laporte, directeur de la

police du Roi, découvre un complot tendant à empoisonner la Reine et la famille royale, 207. Dispositions prises pour en empêcher l'exécution, 208. Conversation entre la Reine et la princesse, puis entre le Roi et la Reine à ce sujet, 209.

CHAPITRE XXII.

L'éditeur reprend son récit particulier, 218. Conséquences de l'émigration des princes et de la noblesse, 219. La princesse de Lamballe écrit aux émigrés pour les engager à rentrer, 221. La famille royale et les amis particuliers de la princesse la supplient de quitter la France, 224. Sa réponse magnanime, 226. On la décide à retourner en Angleterre, et à reprendre sa négociation, 228. Elle ne trouve que froideur pour la France en Angleterre, 229. Apprenant que les troubles ne faisaient que s'accroître en France, elle revient à Paris, 230.

CHAPITRE XXIII.

L'éditeur continue sa narration particulière, 231. Tentative d'incendie, le 20 juin, dans les appartemens de la princesse de Lamballe, 232. Conversation entre la princesse et l'éditeur, interrompue par la populace qui se précipite en foule dans la chambre, 235. L'éditeur est blessée et s'évanouit, 236. On la fait partir le lendemain pour Passy, *ibid.* Entrevue à la dérobée, dans ce lieu, avec la princesse, *ibid.* L'éditeur ne peut vaincre son impatience, et quitte Passy pour retourner à Paris, 237. Singulière rencontre d'un conducteur de cabriolet, qui devient un ami utile, 238. Elle trouve sur la route des rassemblemens aux prises, et revient à Passy, n'osant continuer son chemin, 242. Le conducteur se rend à Paris et ramène le domestique de l'éditeur, 243. Ce domestique fait le récit de ce qui s'était passé à Paris, 244. Lettre de la princesse de Lamballe contenant les détails de l'affaire du 20 juin, 248. L'éditeur est rappelée à Paris, 258.

CHAPITRE XXIV.

Reprise et conclusion du Journal de la princesse, 263. Par suite des événemens du 20 juin, La Fayette revient de l'armée pour adresser des remontrances à l'Assemblée nationale, 264. Observations à ce sujet, 265. Le Roi refuse de voir le général, *ibid.* Une députation dont il approuvait la démarche se présente, et presse le Roi de confier le Dauphin à la protection de l'armée, 267. Refus de la Reine, 268. Entretien avec le Roi, 274. Éloignement de la famille royale pour La Fayette, 275.

CHAPITRE XXV.

L'éditeur assiste aux débats de l'Assemblée, et remplit des missions confidentielles sous divers déguisemens, 280. Elle fait la connaissance d'un journaliste, 283. Aventure avec Danton dans les Tuileries; elle était alors déguisée en jeune modiste, 287. Consternation de la famille royale quand elle aperçoit l'éditeur avec Danton, 288. L'éditeur détermine ce dernier à la conduire au château, 289. Joie de la princesse de Lamballe en la revoyant, 291. Conversation avec la princesse relativement aux affaires publiques, et sur l'état désespéré de la cause royale, 294.

CHAPITRE XXVI.

Entrevue touchante entre la Reine, la princesse Élisabeth, la princesse de Lamballe et l'éditeur, 300. La princesse de Lamballe fait part à l'éditeur de l'intention où est la Reine de l'envoyer vers des membres de sa famille royale, 305. On donne à l'éditeur le secret de la correspondance italienne, 311. Présent qu'elle reçoit avant son départ, 314. Instructions données par la princesse de Lamballe, 315. L'éditeur la voit pour la dernière fois, 317. Elle quitte la France, 319. Conduite différente de la duchesse de Parme et de la reine de Naples, à la réception des lettres de Marie-Antoinette, 322. Conversation entre la reine de Naples et le ministre Acton, 324.

CHAPITRE XXVII.

Journée du 10 août à Paris, 328. Meurtre de Mandat, 329. La famille royale se réfugie à l'Assemblée nationale, 330. Elle est transférée aux Feuillans, *ibid.* Enfermée au Temple, 331. Fausse accusation pour éloigner les dames de service, 332. La princesse de Lamballe voit la Reine pour la dernière fois, *ibid.* Elle comparaît devant les autorités; est transférée avec quelques autres à la prison de la Force, 336. Massacres des prisons, 337. Efforts du duc de Penthièvre pour sauver la princesse de Lamballe, 338. Une circonstance imprévue les fait échouer, 340. La princesse subit un interrogatoire devant le tribunal de sang, 342. On la livre à la populace, *ibid.* Un mulâtre, qu'elle avait comblé de bienfaits, lui porte le premier coup, 343. La tête est séparée du corps et plantée au bout d'une pique, 345. Le corps est mis à nu, et devient l'objet d'une brutalité incroyable, 349. La tête est portée au Temple par la populace, 350. Effet que produit cette circonstance sur l'esprit de la Reine, 351. Une domestique de l'*éditeur* meurt d'effroi à cet aspect, 354. Effet de ce cortége sur le duc d'Orléans et sa maîtresse, 355. Visite que fait l'éditeur, quelques années après, au cimetière de la Madeleine, 356.

CHAPITRE XXVIII.
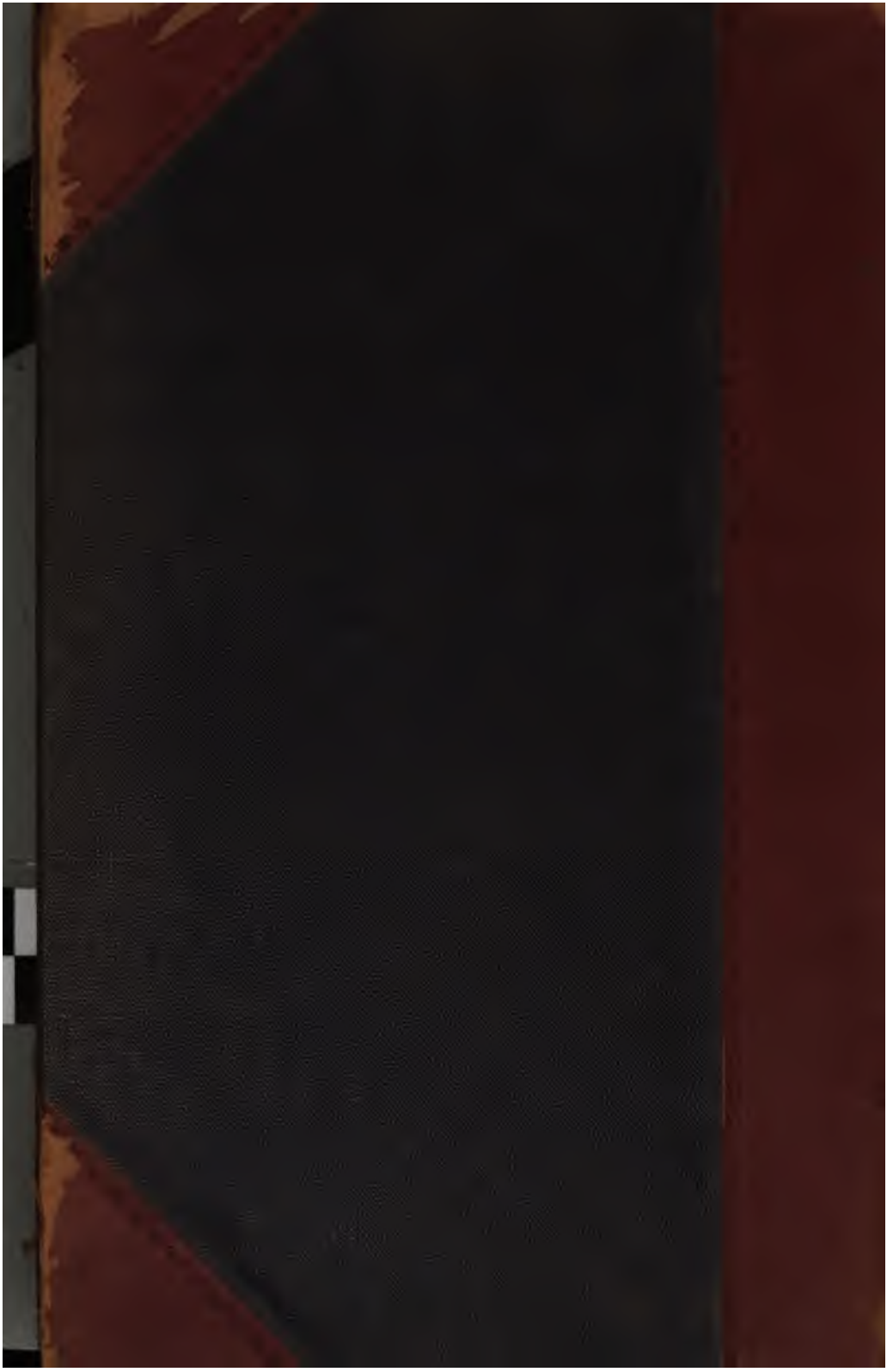
Le meurtre de la princesse de Lamballe n'était qu'une préparation à ceux que l'on voulait encore commettre, 361. Mort du Roi, 362. Son caractère, 363. Santerre, *ibid.* Mort de la Reine; ses amis; son caractère, 378. Le duc d'Orléans, 388. Mort de la princesse Élisabeth, 389. Le Dauphin, 390. Anecdote relative à la duchesse d'Angoulême, 392. Détails curieux sur Robespierre, David et Barrère, 395 *et suiv.* Observation finale, 404.